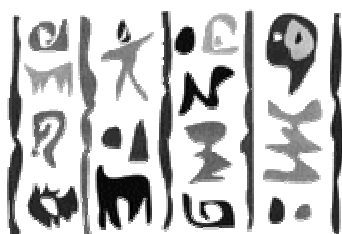

COLLECTION

Développement local et régional

***LES AÎNÉS COMME FORCE SOCIALE
DANS LA DYNAMIQUE DU DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL :
UNE RECENSION DES ÉCRITS***

PAR

MARC-ANDRÉ DELISLE, PH. D.



**GRIR – Groupe de recherche et
d'intervention régionales**

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À CHICOUTIMI

SEPTEMBRE 2012

***LES AÎNÉS COMME FORCE SOCIALE DANS LA DYNAMIQUE DU
DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL : UNE RECENSION DES ÉCRITS***

Par
Marc-André Delisle, Ph. D.

Coordination de l'édition : **Suzanne TREMBLAY**
Édition finale et mise en forme : **Danielle BOULIANE et Guylaine MUNGER**

© Université du Québec à Chicoutimi

Dépôt légal – 4^{ième} trimestre 2012
Bibliothèque et Archives Canada
Bibliothèque Nationale du Québec

ISBN : 978-2-923095-54-7



Publications
Groupe de recherche et
d'intervention régionales

Présentation du GRIR

La création du GRIR résulte de la rencontre de deux volontés : l'une, institutionnelle et l'autre, professorale. Sur le plan institutionnel, après un débat à la Commission des études sur l'opportunité d'un Centre d'études et d'intervention régionales (CEIR) à l'UQAC, les membres de la commission décidaient, le 4 avril 1981, de « différer la création d'un centre d'études et d'intervention régionales, de favoriser l'éclosion et la consolidation d'équipes en des groupes de recherche axés sur les études et intervention régionales ». Deux ans plus tard, la Commission des études acceptait et acheminait la requête d'accréditation, conformément à la nouvelle politique sur l'organisation de la recherche. Reconnu par l'UQAC depuis 1983, le GRIR s'intéresse aux problèmes de développement des collectivités locales et régionales d'un point de vue multidisciplinaire.

LES OBJECTIFS DU GRIR

Le GRIR se définit comme un groupe interdisciplinaire visant à susciter ou à réaliser des recherches et des activités de soutien à la recherche (séminaires, colloques, conférences) en milieu universitaire, dans la perspective d'une prise en main des collectivités locales et régionales en général, et sagamiennes en particulier. Les collectivités locales et régionales, objet ou sujet de la recherche, renvoient ici à deux niveaux d'organisation de la réalité humaine. Le premier niveau renvoie à l'ensemble des personnes qui forment un groupe distinct par le partage d'objectifs communs et d'un même sentiment d'appartenance face à des conditions de vie, de travail ou de culture à l'intérieur d'un territoire. Le deuxième niveau est représenté par l'ensemble des groupes humains réunis par une communauté d'appartenance à cette structure spatiale qu'est une région ou une localité, d'un quartier, etc.

En regard des problématiques du développement social, du développement durable et du développement local et régional, le GRIR définit des opérations spécifiques de recherche, d'intervention, d'édition et de diffusion afin de susciter et concevoir des recherches dans une **perspective de prise en main des** collectivités et des communautés locales et régionales; d'encourager un partenariat milieu/université; de favoriser l'interdisciplinarité entre les membres; d'intégrer les étudiants de 2^e et 3^e cycles; de produire, diffuser et transférer des connaissances.

LES ACTIVITÉS DU GRIR

À chaque années, le comité responsable de l'animation scientifique invite plusieurs conférenciers et conférencières du Québec et d'ailleurs à participer aux activités du GRIR. C'est ainsi que des conférences sont présentées rejoignant ainsi plus de 500 personnes issues non seulement de la communauté universitaire (étudiants, employés, professeurs, etc.), mais aussi du milieu régional. Le comité responsable de l'édition scientifique publie chaque année des publications de qualité. Ce volet du GRIR offre à la communauté universitaire et aux étudiants des études de cycles supérieurs l'occasion de publier des actes de colloque, des rapports de recherche ou de synthèse, des recherches individuelles ou collectives. Vous pouvez consulter la liste des publications sur notre site internet : <http://grir.uqac.ca/>

L'Équipe du GRIR

AVANT-PROPOS

Ce document se situe dans le prolongement des études que nous avons réalisées sur différents aspects de la participation sociale des aînés au cours des dernières années¹. Ces travaux de recherche - et en particulier le plus récent - ont suscité un questionnement sur le rôle des seniors dans la dynamique du développement régional. En effet, l'étude subventionnée par le Fonds québécois de recherche sur la société et la culture² a montré que les aînés sont des acteurs importants du développement *social*. Dès lors, qu'en est-il de leur contribution au développement *régional*?³ Logiquement, leur action devrait être déterminante dans ce domaine, mais cela reste à prouver. D'où la démarche que nous avons entreprise.

Toute recherche commence par une étape documentaire. C'est une règle méthodologique fondamentale qui doit être respectée pour qu'une étude puisse être considérée comme scientifique⁴. Cependant, une recension d'écrits comporte des aléas. Ainsi, les travaux pertinents ne sont pas toujours aussi nombreux qu'on le croyait au départ. De même, certains documents repérés sont inaccessibles. Et puis une recension d'écrits a pour objet de proposer une nouvelle façon d'envisager un phénomène. Or, cela constitue un défi, car les perspectives inédites ne se présentent pas d'emblée; elles doivent être dégagées de l'examen systématique de la littérature scientifique. Nous reparlerons des aléas des recensions d'écrits dans le chapitre méthodologique. À ce stade, nous dirons simplement que notre démarche a produit des résultats intéressants. Nous croyons qu'elle a contribué modestement au progrès des connaissances sur un sujet qui n'a pas été exploré en profondeur.

Les différents chapitres de ce document rendent compte du travail accompli. Nous présentons le bilan de la littérature parcourue et nous proposons des avenues de recherche permettant d'étayer la problématique examinée.

¹ Boulanger, 1990; Delisle, 1987b, 1999b, 2002a, 2002b et 2003; Delisle et Ouellet, 2001a, b et c; Delisle et Thouvenot, 2009; West *et coll.*, 1996.

² Delisle et Thouvenot, 2009.

³ Les principaux concepts de cette étude seront définis au second chapitre de ce document.

⁴ Angers, 2009; Boivert, 2009; Fortin *et coll.*, 2006; Hart, 1998; Mace et Pétry, 2000; Tremblay et Perrier, 2006.

REMERCIEMENTS

Ce rapport de recherche n'aurait pu être produit sans le soutien financier du Comité de perfectionnement des chargés de cours de l'Université du Québec à Chicoutimi. Nous lui en sommes reconnaissants. Aussi, plusieurs personnes ont appuyé notre démarche en nous indiquant des avenues de recherche et en nous aidant à trouver des documents. Nous préférons ne pas nommer ces personnes de crainte d'oublier des gens qui ont joué un rôle important.

Nous tenons cependant à remercier M. Jean-Marie Tremblay, sociologue et directeur des *Classiques des sciences sociales*, qui a accepté de publier ce document en version numérique. Nous remercions également le Groupe de recherche et d'intervention régionales (GRIR) de l'Université du Québec à Chicoutimi qui a fait évaluer ce document et qui a décidé de le publier en version papier.

Lévis (Québec)
Marc-André Delisle

Automne 2012

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS	i
REMERCIEMENTS	iii
LISTE DES TABLEAUX STATISTIQUES	vii
LISTE DES GRAPHIQUES ET FIGURE	vii
INTRODUCTION	1
CHAPITRE 1 : LES CONSIDÉRATIONS MÉTHODOLOGIQUES	5
Introduction	5
1. Les recensions d'écrits	6
1.1 Définitions et caractéristiques	6
1.1.2 <i>La place de la recension des écrits dans le processus de recherche</i>	7
1.1.3 <i>Les objectifs d'une recension d'écrits</i>	8
1.1.4 <i>Le contexte d'une recension d'écrits</i>	8
1.1.5 <i>Les limites des recensions d'écrits</i>	9
1.1.6 <i>Les types de recherches documentaires</i>	10
1.1.7 <i>L'exhaustivité d'une recension d'écrits</i>	11
1.1.8 <i>Le principe de saturation</i>	13
1.2 La méthodologie de la recension des écrits présentée dans ce document	13
1.2.1 <i>La décomposition du thème de l'étude</i>	14
1.2.2 <i>La méthodologie relative à la synthèse des travaux théoriques</i>	15
1.2.3 <i>La méthodologie relative à la synthèse des recherches empiriques</i>	16
Conclusion	17
CHAPITRE 2 : LES ASPECTS THÉORIQUES	19
Introduction	19
2.1 Le concept d'aîné	20
2.1.1 <i>La reconnaissance des groupes d'âge</i>	20
2.1.2 <i>Âge et aîné</i>	21
2.2 Le concept de force sociale	26
2.2.1 <i>Bref historique du concept de force sociale</i>	26
2.2.2 <i>Les définitions proposées par les dictionnaires et les encyclopédies en sciences sociales</i>	27
2.2.2.1 <i>Le concept de force</i>	27
2.2.2.2 <i>Le concept de force sociale tel que défini dans certains dictionnaires et encyclopédies</i>	27
2.2.2.3 <i>Le concept de force sociale dans l'oeuvre d'Émile Durkheim</i>	28
2.2.3 <i>Force sociale et pouvoir</i>	31
2.2.4 <i>Force sociale et forces sociales</i>	34
2.2.4.1 <i>Définitions</i>	34
2.2.4.2 <i>Les principales caractéristiques de la force sociale (au singulier)</i>	35
2.2.4.3 <i>Les principales caractéristiques des forces sociales (au pluriel)</i>	38

2.3 Le développement social, régional, territorial et local	39
2.3.1 <i>Le concept de développement</i>	39
2.3.2 <i>Le développement social</i>	40
2.3.3 <i>Le développement régional</i>	42
2.3.4 <i>Le développement territorial</i>	43
2.3.5 <i>Le développement local</i>	45
Conclusion.....	46
CHAPITRE 3 : LE RÔLE DES AÎNÉS DANS LA DYNAMIQUE DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL,..... RÉGIONAL, TERRITORIAL ET LOCAL	47
Introduction	47
3.1 Quelques aspects de la participation sociale des aînés	47
3.1.1 <i>Le travail rémunéré</i>	47
3.1.2 <i>Le mentorat</i>	58
3.1.3 <i>Le bénévolat et la participation civique en région</i>	60
3.1.4 <i>Les aînés qui sont membres de conseils municipaux</i>	65
3.1.5 <i>La participation des aînés aux « activités d'amélioration de la communauté »</i>	72
3.1.6 <i>L'action des aînés dans les communautés touchées par la récession de 2008</i>	74
3.2 L'impact économique des retraités qui demeurent en région	75
3.3 Les « Collectivités-amies » des aînés	76
3.4 Les zones d'ombre : ce que la documentation consultée ne nous a pas permis d'apprendre	77
3.5 Les sujets que nous n'avons pas abordés dans cette recension d'écrits	77
Conclusion.....	79
CONCLUSION GÉNÉRALE	81
BIBLIOGRAPHIE	85
ANNEXE 1 : DÉFINITIONS DU CONCEPT DE FORCE PROPOSÉES DANS QUELQUES DICTIONNAIRES	109

LISTE DES TABLEAUX STATISTIQUES

Tableau 1 :	Taux d'emploi des 55-64 ans et des 65 ans et plus, moyennes annuelles, tout le Québec, 1976 à 2009	49
Tableau 2 :	Pourcentage de travailleurs de 65 à 74 ans, tout le Québec et certaines régions sociosanitaires, 2000-2005 par ordre décroissant de 2005	56
Tableau 3 :	Répartition des régions québécoises en fonction du pourcentage d'édiles municipaux de 55 ans et plus élus en 2005	68

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1 :	Taux d'emploi des hommes de 55-64 ans et de 65 ans et plus, tout le Québec, 1976 à 2009 (%)	50
Graphique 2 :	Taux d'emploi des femmes de 55-64 ans et de 65 ans et plus, tout le Québec, 1976 à 2009 (%)	51
Graphique 3 :	Pourcentage de travailleurs de 65 à 74 ans au travail (H et F), tout le Québec et régions sociosanitaires, 2000 et 2005.....	55
Graphique 4 :	Maires de 55 ans et plus, tout le Québec et régions 2005 (%).....	66
Graphique 5 :	Conseillers municipaux de 55 ans et plus, tout le Québec et régions 2005 (%)	67

FIGURE

Figure 1 :	Les relations entre cinq types d'âges.....	23
------------	--------------------------------------------	----

INTRODUCTION

Le développement régional est une priorité des gouvernements fédéral et provincial parce qu'ils veulent que les populations situées hors des grands centres urbains connaissent une prospérité et un épanouissement social comparables à leurs homologues des agglomérations métropolitaines⁵. En effet, les disparités entre les régions sont importantes et elles persistent depuis des décennies⁶. De plus, elles sont à la fois économiques et socioculturelles (*ibid.*). Dans ce contexte, il est nécessaire que les acteurs sociaux se mobilisent afin de les réduire.

Les institutions et les groupes qui œuvrent dans le domaine du développement régional sont nombreux. En plus des gouvernements qui interviennent par l'entremise d'une pluralité d'organismes, il y a des compagnies privées, des entreprises d'économie sociale, des coopératives et des associations comme celles qui représentent les aînés⁷.

Même si la littérature scientifique sur le développement régional est abondante⁸, peu de travaux ont été consacrés au rôle que jouent les gens âgés dans l'essor des régions⁹. Or, une étude que nous avons menée sur la participation sociale de ces personnes montre que beaucoup d'entre elles sont fortement engagées dans leur milieu¹⁰. On peut donc croire que de nombreux aînés contribuent au développement socioéconomique de leur région, mais ce fait n'a pas encore été clairement établi. Ce manque de documentation est surprenant dans le contexte du vieillissement démographique contemporain, mais il nous rappelle qu'à chaque époque, des sujets de recherche sont négligés¹¹.

Plusieurs travaux ont été publiés sur le « pouvoir gris » et sur le vieillissement actif¹². Toutefois, cette littérature parle peu de l'influence des seniors et des groupes qui les représentent dans la dynamique du développement régional. Dès lors, trois questions demeurent en suspens :

1. Quels rôles jouent les aînés comme *individus* au sein des organismes voués au développement régional?
2. Quels rôles jouent les *groupes d'aînés* dans ce domaine?
3. Les aînés comme individus et les groupes d'aînés constituent-ils des forces sociales efficaces dans la dynamique du développement régional?

⁵ Joyal, 2002; Massicotte, 2008; Proulx, 2008; Québec (Prov.), 2001 et 2004; Simard, 2008.

⁶ Conseil des affaires sociales, 1989; Côté, 1991; Boudreault (dir.), 2006; Dalphond, 2006; ISQ, 2010a; Québec (Prov.), 2006. Rappelons que les principaux concepts de cette étude seront définis au second chapitre de ce document.

⁷ Bachelard, 1993; Caillouette *et coll.*, 2007; Deffontaines et Prod'homme (dirs.), 2001; Delisle et Thouvenot, 2009; Denieul et Laroussi, 2005; Gagnon, 1994; Maldonado-González, 2008; Papin, 1997; Schieb-Bienfait *et coll.*, 2009.

⁸ Voir les documents de l'Observatoire en économie sociale, en développement régional et en organisation communautaire de l'ARUC-ISDC, du CÉRIS, de la CRDC et du CRDT: <http://www.uqo.ca/observer/DevLocal/NotionsDL/AccueilNotions.htm>.

⁹ Lachapelle, 2006.

¹⁰ Delisle et Thouvenot, 2009.

¹¹ Durand et Weil (dirs.), 2006.

¹² AGE Platform Europe, 2012; Jolivet, 2002; Guillemard, 2003 et 2010; McPherson, 2004; OMS, 2002 et 2007; Moulaert et Viriot Durandal, 2012; Paris *et coll.*, 2011; Quadagno, 2002; Quadagno et Reid, 1999; Thurz, Nusberg et Prather, Eds., 1995; Viriot Durandal, 2001 et 2003; Viriot Durandal, J.-P. (dir.), 2002 et 2004. On trouve également une grande quantité de documents qui se rapportent à ce sujet sur Internet.

La pertinence de ces questions renvoie aux relations entre le vieillissement démographique et le développement socioéconomique¹³. En effet, le vieillissement démographique touche l'ensemble des populations des États industrialisés, dont le Québec, et celles de plusieurs régions ressources en particulier¹⁴. Ainsi, entre 2011 et 2030, le nombre de personnes âgées de 65 ans et plus doublera au Québec, passant de 1.2 million à 2.2 millions d'individus (Québec [Prov.], 2010a, p. 13). Pendant ce temps, le pourcentage de gens de ce groupe d'âge devrait passer de 16 % à 26 % dans cette province (Québec [Prov.], 2010b, p. 9). Les mêmes tendances se dessinent en Europe et en Asie¹⁵.

Si l'on se fie uniquement aux membres de la population active pour le développement des régions, celui-ci risque d'être freiné. Par conséquent, l'essor des communautés concernées sera de plus en plus tributaire du *dynamisme des aînés*¹⁶. Or, les facteurs qui incitent ces personnes à s'engager dans le développement de leur milieu sont méconnus. Il importe donc de les étudier en commençant par une recension d'écrits.

C'est pourquoi nous avons effectué une recherche documentaire qui avait pour objectifs :

1. D'étayer le concept de force sociale et de le situer par rapport aux notions qui lui sont apparentées¹⁷.
2. De regarder la façon dont les chercheurs en développement régional et en gérontologie sociale ont employé ces concepts dans leurs travaux.
3. De faire un inventaire des études portant sur la contribution individuelle et collective des aînés au développement régional.
4. D'examiner le rôle des seniors dans les organismes voués au développement régional.
5. De présenter l'information recueillie dans un document concis auquel pourront se référer les étudiants, les enseignants, les chercheurs et les intervenants qui oeuvrent dans le domaine du développement régional.

Ces objectifs étaient ambitieux et nous les avons atteints partiellement. En fait, ils relevaient davantage d'un programme de recherche que d'une recension d'écrits. Quoi qu'il en soit, nous avons repéré, puis obtenu et parcouru, des ouvrages, des articles scientifiques et des rapports de recherche pertinents. Après quoi, nous en avons fait la synthèse. Le document qui résulte de cette démarche se présente ainsi :

¹³ Castonguay et Laberge, 2010; Ressources humaines et développement social Canada, 2008.

¹⁴ Conseil des aînés du Québec, 2007; ISQ, 2010a et 2011; Québec (Prov.), 2001, 2004 et 2006.

¹⁵ Castonguay et Laberge, 2010; Chomik et Whitehouse, 2010; Fernandez, 2010; Guillemard, 2010; Hayward et Zhang, 2001.

¹⁶ *Le dynamisme des aînés* est le titre d'un livre que nous avons publié. Cf. Delisle *et coll.*, 2002.

¹⁷ Ansart, 1999; Bernard, 1999; Durand et Weil (dirs.), 2006; Harnecker, 1974; Jetté, 2008; Joyal, 2002; Martucelli, 1999; Moulaert et Nussbaumer, 2008, p. 92 (pour la cohésion sociale); Ritzer et Goodman, 2004; Rocher, 1969; Thurz, Nusberg et Prather, Eds., 1995; Turner, B. S., Ed., 2006; Turner, J. H., Ed., 1998 et 2006; Viriot Durandal, 2001 et 2003.

Le premier chapitre rend compte de considérations méthodologiques¹⁸. Même si une recension d'écrits ne constitue pas une étude empirique, ce genre de travail doit être effectué rigoureusement. C'est pourquoi nous rappelons les règles énoncées dans les manuels portant sur ce sujet¹⁹, et nous décrivons la façon dont nous avons procédé.

Le second chapitre est théorique. Il traite tout d'abord des concepts d'aîné et de force sociale. Puis nous examinons les concepts de développement régional, territorial et local. En établissant des liens entre ces notions, nous tentons de voir si les seniors peuvent être une force sociale déterminante dans la dynamique du développement régional.

Le troisième chapitre constitue le coeur de cette recension d'écrits. C'est là que nous faisons la synthèse des recherches empiriques consultées. Nous présentons un bilan critique de ces études en essayant de répondre aux questions qui sont à l'origine de notre démarche.

Enfin, dans la conclusion générale, nous exposons notre compréhension des facteurs qui amènent des gens âgés à travailler au développement de leur région. Ensuite, nous tentons de voir s'il serait possible d'attirer davantage d'aînés dans ce champ d'action. Après quoi, nous dégageons des perspectives de recherche et d'intervention.

¹⁸ Dans un rapport de recherche conventionnel, le cadre théorique précède habituellement l'exposé de la méthodologie. Toutefois, cette recension d'écrits avait pour objet d'établir des relations entre les aînés comme forces sociales et le développement régional. Dans un premier temps, il fallait développer une méthodologie permettant de préciser le sens des concepts sous-jacents à la perspective envisagée. Or, ce travail impliquait l'examen de la documentation pertinente. Après quoi, il devenait possible de vérifier l'existence des relations anticipées. Cela revenait à effectuer deux recensions d'écrits : une pour les aspects théoriques de l'étude et une autre pour les recherches empiriques se rapportant à ces aspects. La méthodologie employée pour effectuer ces recensions d'écrits est identique. Seuls les descripteurs utilisés dans les moteurs informatisés de recherche bibliographique diffèrent. Pour des raisons évidentes de parcimonie, nous avons présenté, dans un même chapitre, la façon dont nous avons procédé pour repérer et analyser la documentation obtenue. C'est pourquoi le chapitre méthodologique précède le chapitre théorique dans ce document.

¹⁹ Voir entre autres : Cellard, 1997; Boisvert, 2009; Dépelteau, 2003; Fortin *et coll.*, 2006 (chap. 5); Fink, 1998, Hart, 1998; Mace et Pétry, 2000; Quivy et Van Campenhoudt, 2006; Tremblay et Perrier, 2006 (voir le chapitre complémentaire sur la recension des écrits [en ligne] au www.cheneliere.ca).

CHAPITRE 1

LES CONSIDÉRATIONS MÉTHODOLOGIQUES

Introduction

Ce chapitre traite des recensions d'écrits en général et de la façon dont nous avons procédé pour réaliser la nôtre. La recension des écrits parcourt le processus de recherche de part en part. Elle commence par les premiers questionnements et se poursuit parfois jusqu'à la veille de la publication des résultats. En effet, il est fréquent que des documents soient portés à la connaissance des chercheurs pendant qu'ils finalisent leur texte. Ils doivent alors l'actualiser pour tenir compte des plus récentes études.

Produire une recension d'écrits constitue une tâche ardue mais nécessaire et fondamentale. Ce travail est complexe, comme nous le verrons dans ce chapitre, car il arrive souvent que la documentation soit trop rare ou trop abondante. Dans le premier cas, la recherche bibliographique doit être approfondie; dans le second, il faut qu'elle soit sélective et minutieuse.

De même, il n'est pas facile de dégager des publications existantes les éléments pertinents pour la recherche en cours de réalisation. La documentation repérée renvoie fréquemment à des travaux qui se rapportent à un sujet connexe à celui que l'on examine. Les liens établis entre ce qui est paru et l'étude qu'on entreprend sont alors indirects.

Malgré tout, la recension des écrits est une étape incontournable. Elle guide le chercheur dans sa démarche empirique et elle permet au lecteur de voir si son étude contribue au progrès des connaissances. La recension des écrits distingue ainsi un sondage ponctuel d'une recherche scientifique. Le sondage ponctuel décrit une situation à un moment précis tandis qu'une recherche scientifique tente de l'expliquer. Pour y arriver, son auteur doit savoir comment le phénomène a été examiné antérieurement. Seule une recension des écrits substantielle peut mettre en lumière l'originalité d'une étude. D'où l'importance de ce genre de travail.

Ce chapitre comprend deux parties. La première expose de façon didactique la manière de réaliser une recherche documentaire. Cette section s'adresse principalement aux étudiants et aux nouveaux chercheurs. Dans la seconde partie, nous expliquons comment nous avons procédé pour effectuer notre recension des écrits. Nous verrons qu'il y a un certain décalage entre les principes énoncés au départ et la démarche qui a été suivie. Cela tient aux caractères contextuel et personnalisé de toute recension d'écrits. Car ce genre de tâche est accomplie dans un contexte qui définit les paramètres de sa réalisation, notamment le temps et les moyens disponibles. De plus, la méthodologie d'une recension d'écrits est fonction du bagage cognitif et des habitudes de travail du chercheur. Autrement dit, à l'intérieur d'un cadre méthodologique général, il y a place pour une pluralité de stratégies de recherches documentaires.

Dans la conclusion du chapitre, nous résumons brièvement notre exposé et nous en dégageons les implications.

1. Les recensions d'écrits

1.1.1 Définitions et caractéristiques

Cette sous-section propose trois définitions de la recension des écrits que nous comparons afin de mettre en évidence les principales caractéristiques de cette tâche. La première définition, la plus générale, est celle de Hart (1998, p. 13)^{20,21}. Pour lui, une revue de littérature est :

La sélection des documents disponibles (publiés ou non) sur le sujet [de la recherche], qui contiennent de l'information, des idées, des données et des preuves [documents], qui ont été rédigés selon une posture intellectuelle particulière pour atteindre certains buts ou exprimer certains points de vue sur la nature du sujet et sur la façon de l'étudier, ainsi que l'évaluation de ces documents en regard de la recherche entreprise.

De leur côté, Tremblay et Perrier (2006) insistent sur le fait qu'une recension des écrits est un texte original qui comporte une dimension critique. Ils affirment ceci :

Faire une recension de divers écrits, c'est produire un texte qui en résume plusieurs autres portant sur un même sujet ou thème, et qui établit des liens entre eux et expose leur problématique commune. Une recension est donc un regroupement de résumés dans lequel sont soulignés les éléments communs et les divergences des différents textes dont on rend compte et où l'on montre comment ils se complètent ou se contredisent. Outre le fait d'être une série de résumés unis par une problématique commune, une recension peut comporter un aspect critique; si c'est le cas, on lui donnera préférentiellement le titre de recension critique.

Enfin, la définition de Fortin *et coll.* (2006, p. 69-70) décrit de façon plus exhaustive ce qu'est une recension d'écrits. Pour elles :

La recension des écrits présente un regroupement de travaux publiés en rapport avec un sujet d'étude. La recension des écrits est l'inventaire et l'examen critique des publications ayant rapport à un sujet de recherche. On examine ces publications pour relever tout ce qui se rapporte à la question de recherche et, le cas échéant, déterminer les méthodes utilisées et apprécier à la fois les relations établies entre les concepts, les résultats obtenus et les conclusions. L'examen fouillé de ces publications permet d'obtenir l'information nécessaire pour la formulation du problème de recherche.

La recension des écrits se fait à toutes les étapes de la conceptualisation de recherche; elle doit précéder, accompagner et suivre l'énoncé des questions de recherche ou la formulation des hypothèses. La recension peut être plus ou moins copieuse selon la complexité du sujet. Elle se clôt sur une appréciation de l'apport des différents textes à la résolution du problème de recherche.

²⁰ En fait, Hart emploie l'expression *Literature review* qui est équivalente au concept (francophone) de recension des écrits.

²¹ Cette traduction est de nous. La version originale est la suivante :

« *The selection of available documents (both published and unpublished) on the topic, contain information, ideas, data and evidence written from a particular point to fulfil certain aims or express certain views on the nature of the topic and how it is to be investigated, and the effective evaluation of these documents in relation to the research being proposed* ».

- De ces définitions, nous retiendrons les éléments suivants :
- A. *La recension des écrits est sélective.* Elle présente des documents portant sur un même sujet de recherche. Elle ne s'étend pas aux questions connexes sauf si le sujet principal a été peu étudié.
- B. *La recension des écrits couvre les principales dimensions de la recherche et elle évoque les différentes manières dont elles ont été abordées.* En effet, dans une synthèse de recherches empiriques, les aspects méthodologiques des études sélectionnées sont d'une importance primordiale. Seule la comparaison des méthodes employées permet de savoir si les résultats des travaux retenus peuvent être juxtaposés.
- C. *La recension des écrits est évaluative et critique.* Cette tâche ne consiste pas uniquement à résumer les recherches antérieures. Elle met en évidence les dimensions de la problématique considérée qui ont été peu ou pas traitées ou qui ont été étudiées inadéquatement. L'analyse critique des écrits aboutit souvent à la formulation d'une hypothèse pouvant expliquer de façon inédite le phénomène examiné.
- D. *La recension des écrits est itérative.* Elle évolue en interaction avec le processus de recherche. Elle peut remettre en question la manière dont le chercheur a abordé son sujet, et ce, quelle que soit l'étape où il est rendu. Car chaque nouvelle lecture renvoie le chercheur à des travaux susceptibles de modifier sa démarche. Il est donc important d'avoir suffisamment lu avant de s'engager dans les étapes méthodologiques et empiriques d'une étude. D'ailleurs, les méthodologues recommandent d'élaborer les projets de recherche de manière à ce qu'un recentrage de la démarche soit possible, du moins jusqu'à la cueillette des données²².

1.1.2 La place de la recension des écrits dans le processus de recherche

Comme nous l'avons vu, la recension des écrits traverse le processus de recherche de part en part. Toutefois, elle joue un rôle différent à chacune des étapes. Ainsi, dans la *partie théorique*, elle permet de préciser le sujet de l'étude; de savoir s'il est pertinent; s'il a été traité et, le cas échéant, où, quand et comment; de formuler la question de recherche et de l'explicitier; d'énoncer une hypothèse et de tester son bien-fondé.

À l'*étape méthodologique*, la recension des écrits donne la possibilité au chercheur de faire une analyse critique des méthodes employées. Elle le renseigne également sur les pièges à éviter en recueillant les données de sa propre étude. De plus, elle le guide dans la manière de traiter l'information colligée.

Au stade de l'*interprétation des résultats*, la recension des écrits aide le chercheur à dégager la signification des données qu'il a produites. Elle lui dit si elles corroborent ou contredisent les résultats des études antérieures. Il peut s'ensuivre une révision de la perspective théorique du chercheur ou des auteurs dont il s'est inspiré. Il en va de même de sa méthodologie et de celle des travaux qu'il a consultés.

Mais c'est à l'étape de la *rédaction des documents de recherche* que la recension des écrits prend tout son sens. En se référant aux travaux antérieurs, le chercheur découvre les aspects de son étude qui sont inédits et ceux qui nécessitent un approfondissement.

²² Angers, 2009; Contandriopoulos *et coll.*, 2005; Dépelteau, 2003; Fortin *et coll.*, 2006; Gauthier (dir.), 2009; Mace et Pétry, 2000; Quivy et Van Campenhoudt, 2006.

1.1.3 Les objectifs d'une recension d'écrits

Une recension d'écrits poursuit des objectifs prédéterminés qui se précisent en cours de route. Au début d'une recherche, les objectifs de la recension des écrits sont ceux de l'étude elle-même. À mesure que le chercheur progresse dans ses lectures, il oriente sa recherche documentaire vers l'approfondissement des aspects qu'il privilégie. La démarche idéale renvoie à la métaphore de l'entonnoir²³. Les premières lectures portent sur la morphologie du sujet exploré. Ensuite, le chercheur regarde la littérature relative aux dimensions qu'il veut examiner en détail. Il arrive que les premières lectures remettent en question les objectifs initiaux de l'étude. Cela se produit, par exemple, quand le chercheur aborde un phénomène peu connu. Les documents parcourus peuvent susciter des interrogations sur la pertinence du sujet choisi ou montrer que son approfondissement nécessiterait des moyens dont il ne dispose pas. Il doit alors réorienter sa démarche.

Les auteurs consultés mentionnent également les objectifs généraux qui suivent²⁴ :

- Étayer les aspects théoriques d'un projet de recherche, d'un mémoire ou d'une thèse;
- déterminer la méthodologie de l'étude envisagée;
- décider de quelle façon les données seront recueillies et analysées;
- éclairer l'interprétation des résultats d'une recherche en les contextualisant.

Une recension d'écrits peut aussi être guidée par des objectifs tels que :

- Faire un bilan des connaissances accumulées sur un sujet à une époque et dans un milieu donnés;
- mettre en évidence les lacunes des études antérieures en regard du phénomène examiné;
- formuler une nouvelle théorie ou des hypothèses inédites pour l'expliquer;
- fonder scientifiquement une intervention sociale ou politique.

Quels que soient les objectifs poursuivis, la recension des écrits est tributaire du contexte dans lequel elle est réalisée.

1.1.4 Le contexte d'une recension d'écrits

Le contexte d'une recension d'écrits détermine sa forme et son exhaustivité. Il comporte au moins deux dimensions. La première renvoie aux *finalités* de la recherche documentaire. Ainsi, une recension d'écrits préalable à la rédaction d'une demande de subvention sera centrée directement sur le sujet de la recherche, alors que celle d'une thèse de doctorat circonscrit progressivement la question étudiée en examinant les différentes façons dont il a été abordé. En d'autres mots, la manière de mener une recherche documentaire dépend du type d'étude qu'on veut réaliser.

Une seconde dimension contextuelle englobe tous les genres de recension d'écrits : il s'agit du *temps* disponible pour l'effectuer. Même si le chercheur continue de lire pendant toute la durée de son étude, les lectures qu'il fait au cours des étapes initiales de son projet sont cruciales. D'une part, une étude scientifique ne peut pas être entreprise avant qu'une documentation substantielle ait été consultée, surtout si le chercheur veut obtenir des fonds pour la mener à terme. Le cas échéant, la recension des écrits a pour objet de démontrer que le projet est pertinent et qu'il doit être financé. D'autre part, la recension des écrits étaye le cadre théorique, les questions ou les hypothèses de l'étude, et justifie le choix d'une méthodologie particulière. Il faut beaucoup de temps pour documenter ces aspects d'une recherche lorsqu'elle est de

²³ Angers, 2009; Tremblay et Perrier, 2006; Quivy et Van Campenhoudt, 2006.

²⁴ Cette énumération n'est pas exhaustive. Pour de plus amples développements sur ces objectifs, voir entre autres : Fortin *et coll.*, 2006; Hart, 1998; Quivy et Van Campenhoudt, 2006; Tremblay et Perrier, 2006.

grande envergure. C'est pourquoi les nouveaux projets de recherche découlent presque toujours des travaux antérieurs de son instigateur.

Une période de lecture intensive doit donc être prévue au début d'une démarche de recherche. Quand les étapes méthodologiques ont été franchies, les plus récentes lectures servent à la révision du cadre théorique, à l'interprétation des résultats et à la rédaction des comptes rendus de l'étude.

1.1.5 Les limites des recensions d'écrits

La recension des écrits n'est pas le *nec plus ultra* de la recherche. Autrement dit, toute recension d'écrits comporte des limites et ne peut remplacer les nouvelles études empiriques sauf dans le cas des disciplines où c'est la principale méthode de recherche employée. C'est le cas en histoire²⁵ et en philosophie, entre autres. Font également exceptions la méta-analyse et les analyses secondaires de données dont nous reparlerons dans les prochaines sections.

Selon les auteurs consultés (*ibid.*), l'envergure d'une recension des écrits est limitée par les facteurs suivants :

1. *L'impossibilité de repérer tous les documents pertinents, de les obtenir et de les lire* dans une période de temps restreinte.
2. *Le fait que toute étude devient paradoxalement obsolète au moment de sa publication.* En sciences humaines (notamment), les recherches sont datées et reflètent des situations passées²⁶. Par conséquent, le lecteur d'un document de recherche n'est jamais certain que la situation qui y est décrite n'a pas changé. Cela dit, tous les phénomènes sociaux ne se transforment pas au même rythme (*ibid.*). Une recherche empirique renvoie donc à une période antérieure, mais il est possible que les caractéristiques du phénomène examiné n'aient pas varié depuis le moment où il a été étudié.
3. *Une règle veut qu'une recension d'écrits privilégie les documents les plus récents.* Dans le cas des recherches empiriques, on s'en tient habituellement aux publications des cinq dernières années. Or, cette règle discrédite les études plus anciennes qui peuvent être pertinentes, ne fût-ce que pour appréhender les changements de situations.

Dans une société où il se fait peu de recherches, il arrive que plusieurs années s'écoulent avant qu'une nouvelle étude aborde un sujet traité antérieurement. Dès lors, en ne considérant que les travaux les plus récents, le chercheur risque de ne pas repérer les premières études qui ont été effectuées sur le sujet choisi. Dans ce cas, la recension des écrits est incomplète. Cela peut avoir pour conséquences la répétition des erreurs méthodologiques commises dans les travaux précédents ou encore, le chercheur présente ses résultats comme étant inédits, alors qu'ils reflètent une situation n'ayant pas fondamentalement changé. Bref, une recension d'écrits qui manque d'exhaustivité peut entraîner le chercheur vers la redécouverte de choses connues.

4. *Les critères de sélection des documents* (dont nous reparlerons dans la section suivante) *sont également déterminants du contenu et de l'envergure de la recension des écrits.* Si les critères sont trop restrictifs, le chercheur est susceptible de ne pas repérer des documents pertinents. Par contre, s'ils sont trop extensifs, il obtiendra une grande quantité de documents et il risque de manquer de

²⁵ La discipline historique ne se limite pas à des recensions d'écrits. Les historiens examinent aussi d'autres types de documents comme des archives et des artefacts.

²⁶ Dumont, 1968 et 1981.

temps pour les examiner. Il importe donc de définir des critères de sélection permettant de repérer les documents les plus pertinents. Toutefois, l'établissement de tels critères ne va pas de soi et peut constituer une tâche ardue.

5. *La sélection des documents comporte d'autres écueils.* Ainsi, comment savoir, au début d'une recherche, qu'une étude repérée - mais exclue de la recension des écrits - ne sera pas pertinente ultérieurement? Le chercheur a tendance à oublier les travaux qu'il a délaissés et il ne les mentionne habituellement pas quand il rédige les comptes rendus de son étude. Les fiches de lectures informatisées permettent d'éviter cet écueil, mais on ne résume pas les documents qu'on n'a pas lus.

Il en va de même des chercheurs qui ne remettent pas à jour leur recension d'écrits. Quand un projet s'étend sur plusieurs années, la recension des écrits vieillit et si elle n'est pas révisée, son obsolescence déprécie l'étude effectuée. Cela dit, une recension d'écrits est toujours datée, car le chercheur doit passer à d'autres étapes s'il veut terminer son étude.

1.1.6 Les types de recherches documentaires

Comme le souligne Olivesi (2007, p. 96) : « La recherche documentaire se situe dans le champ plus large de la recherche d'information »²⁷ qui englobe une pluralité de sources de renseignements. La recension des écrits est donc un type particulier de recherche documentaire. Elle se limite souvent aux textes publiés, mais elle peut inclure des images, des hyperliens qui renvoient à d'autres médias, ainsi que des tableaux statistiques.

Il y a différentes façons de comparer des résultats de recherche. Lorsqu'il s'agit d'études *qualitatives*, il importe de les résumer et de juxtaposer leurs conclusions en évoquant leur perspective théorique et la méthodologie utilisée²⁸. Les recherches *quantitatives* offrent davantage de possibilités. Quand on se réfère à un petit nombre de documents, il convient de les résumer à tour de rôle en mettant en évidence leur apport et leurs limites. La façon la plus simple est d'exposer leurs résultats dans un tableau qui inclut les variables mesurées et les méthodes employées. On peut également effectuer une *analyse secondaire des données* à partir des fichiers informatiques dans lesquels elles ont été stockées ou en utilisant des statistiques déjà publiées²⁹. Il est alors possible, sous certaines conditions, de compiler des tests d'hypothèses sur ces données.

Aussi, on peut présenter un bilan des études où des corrélations statistiquement significatives (positives ou négatives) ont été constatées entre des variables, et mentionner les travaux où aucune corrélation significative n'a été observée. C'est une façon courante de procéder dans une recension d'écrits, mais elle comporte des limites. En effet, le décompte des études se rapportant à des corrélations (quel que soit leur signe) ne constitue pas une donnée convaincante parce que plusieurs facteurs peuvent expliquer les résultats d'une recherche, notamment les caractéristiques de la population étudiée³⁰.

La *méta-analyse* est une méthode statistique qui permet d'éviter ces inconvénients. Elle combine les résultats de plusieurs études qui ont été effectuées avec les mêmes instruments auprès d'échantillons de

²⁷ Olivesi (2007, p. 96), cité par Boisvert (2009, p. 90).

²⁸ Angers, 2009; Hart, 1998; Miles et Huberman, 2003. Cependant, il existe des méthodes pour effectuer des analyses secondaires de données qualitatives. Cf. Turgeon et Bernatchez, 2009, p. 524-526.

²⁹ Gauthier et Turgeon, 1998; Turgeon, J., Bernatchez, L., 2009.

³⁰ À cela s'ajoute le fait que plusieurs documents de recherche ne font pas état des corrélations qui ne sont pas statistiquement significatives parce qu'elles sont souvent considérées comme n'étant d'aucun intérêt pour l'avancement des connaissances. Cf. Lipsey et Wilson, 2001.

taille et de provenance variées³¹. Cette méthode permet de faire des inférences statistiques à partir des résultats de telles études lorsqu'elles sont suffisamment nombreuses et comparables. Il est alors possible de savoir, par exemple, s'il y a effectivement une corrélation significative entre deux variables même si cette corrélation n'a pas été observée dans toutes les recherches qui ont été localisées³².

L'analyse secondaire des données et la méta-analyse sont des cas limites de recherches documentaires et de recensions d'écrits. En fait, ces méthodes sophistiquées constituent des types de recherches particuliers. Le recours à de telles méthodes est justifié lorsqu'on veut obtenir des données absentes de la documentation repérée. Leur emploi renvoie à la question de l'exhaustivité de la recension des écrits.

1.1.7 L'exhaustivité d'une recension d'écrits

L'exhaustivité d'une recension d'écrits ressortit à un ensemble de paramètres qui sont tributaires des objectifs de l'étude entreprise. Ces paramètres sont établis au début du processus de repérage des documents et déterminent leurs critères de sélection. Le chercheur les identifie en choisissant des options particulières dans les fonctions de recherche avancée des catalogues informatisés de références bibliographiques. Parmi ces paramètres, il y a³³ :

1. *L'étendue de la recension des écrits.* Il s'agit des entités géographiques, politiques, sociologiques ou anthropologiques considérées. Le chercheur décide d'entrée de jeu de quelles entités il tient compte dans sa recherche documentaire. S'il n'existe pas suffisamment d'études sur l'univers social ciblé, le chercheur sera obligé d'étendre sa recension d'écrits à d'autres collectivités, ce qui lui demandera davantage de temps.
2. *La portée scientifique de la recension des écrits.* Ce facteur a trait aux domaines de connaissances explorés dans le cadre de l'étude documentaire relative à un phénomène. Au début de sa démarche, le chercheur décide s'il se limite à une seule science, à une discipline, à un champ d'études ou s'il en aborde plusieurs³⁴. Cette décision est déterminante de l'envergure de la tâche à accomplir et du temps nécessaire pour la compléter.
3. *Les sujets connexes.* Le chercheur a le choix de regarder uniquement les études portant sur le sujet sur lequel il travaille ou d'examiner celles qui touchent à des sujets connexes. Normalement, il devrait privilégier les travaux ayant trait exclusivement à l'objet de son étude, mais parfois, ils ne sont pas assez nombreux ou encore, ils ne sont pas exhaustifs. Il doit alors élargir le champ de sa recherche documentaire pour englober des études indirectement reliées à son sujet de recherche.
4. *La question linguistique.* La plupart des chercheurs non anglophones contemporains sont capables de lire l'anglais en plus de leur langue maternelle. Le chercheur francophone peut donc examiner uniquement les publications en français et en anglais ou considérer les études éditées dans d'autres langues lorsqu'elles sont accompagnées d'un résumé en français ou en anglais. Les chercheurs n'ont pas tendance à tenir compte des études publiées dans les langues qu'ils ne comprennent pas,

³¹ Glass, McGaw et Smith, 1987; Lipsey et Wilson, 2001; Rosenthal, 1991; Tashakkori et Teddlie, 1998.

³² Cette méthode est complexe et il ne serait pas pertinent de l'exposer en détail dans le cadre de la présente recension d'écrits. Pour un approfondissement, nous renvoyons le lecteur aux auteurs mentionnés dans la note précédente.

³³ Comme les précédentes, cette énumération n'est pas exhaustive. De plus, certains critères sont susceptibles de ne pas être pertinents pour tous les types de recherches à cause de la variété des objectifs qui peuvent être poursuivis dans les différentes études.

³⁴ Car un même phénomène peut être étudié à travers une ou plusieurs perspectives scientifiques.

et ce, même quand un résumé existe dans une langue qui leur est familière³⁵. Ils se privent ainsi de précieuses informations. Évidemment, le choix de la langue des documents dépend du sujet de la recension des écrits ainsi que de la quantité et de la qualité des travaux parus dans cette langue. Beaucoup de documents peuvent avoir été publiés dans une langue, mais cela ne signifie pas que tous les aspects du phénomène considéré y sont traités en profondeur.

5. *La dimension temporelle de la recension des écrits.* La date de publication des documents est déterminante de l'exhaustivité d'une recension des écrits. Toutes choses étant égales par ailleurs, plus le chercheur remonte loin dans le temps, plus il est susceptible d'obtenir un grand nombre de références. Auquel cas il lui faudra davantage de temps pour les parcourir. Les documents les plus récents sont habituellement moins abondants, mais leur perspective est souvent plus étroite parce que leurs auteurs s'attardent à des aspects précis du phénomène considéré. Le temps disponible pour une recension d'écrits oblige le chercheur à devenir de plus en plus sélectif à mesure qu'il examine les travaux des années antérieures, mais il ne doit pas faire abstraction de tous les documents d'une époque donnée. Dans certains contextes de recherche, la date de publication des documents est donc un critère de sélection dont la pertinence est discutable.

Ainsi, certains textes théoriques sont intemporels et incontournables. C'est le cas des oeuvres des grands penseurs de l'humanité ou des fondateurs d'une discipline, et ce, nonobstant le moment où ils les ont produites³⁶. Le cas des recherches empiriques est différent. Il y a des monographies qui ont traversé l'histoire des sciences sociales. Qu'on songe aux oeuvres de Durkheim, par exemple, dont nous reparlerons au chapitre suivant. Par contre, quantité d'études quantitatives et qualitatives sont datées, et renvoient à des sociétés qui se sont transformées en profondeur. Ces travaux permettent de voir dans quelle mesure elles ont changé. Le chercheur qui s'intéresse à un phénomène nouveau (ex. : les réseaux sociaux en informatique) ne peut pas remonter très loin dans le passé. Les études les plus récentes sont alors appropriées. Mais celui qui examine les formes que prennent des phénomènes transhistoriques comme le vieillissement doit consulter des ouvrages publiés à différentes époques.

6. *Les genres de documents.* Les documents potentiellement pertinents pour une étude peuvent être nombreux et diversifiés. Il y a entre autres : les livres, les articles scientifiques, les rapports de recherche, les journaux, les archives, les productions audiovisuelles, les émissions de radio et de télévision, ainsi que les sites Internet³⁷. Sauf exception, les différentes sources de renseignement se complètent (*ibid.*). D'où la nécessité de faire des choix judicieux qui tiennent compte des objectifs de l'étude entreprise et du temps disponible.

Lorsque le temps le permet, le principe de l'entonnoir devrait s'appliquer. Au début d'une recherche documentaire, il est normal que le champ d'investigation du chercheur soit très large, surtout quand le sujet de son étude n'est pas clairement défini. Mais le champ d'investigation de la recension des documents devrait se rétrécir à mesure que les questions et les hypothèses de l'étude se précisent. Quoi qu'il en soit, le rapport de recherche idéal devrait être multimédiatique, c'est-à-dire inclure des documents publiés sur une pluralité de supports. Peu de chercheurs produisent de tels documents du fait qu'ils sont difficiles à réaliser

³⁵ On constate ce phénomène en examinant les bibliographies des publications de recherche. Peu de chercheurs anglophones mentionnent des livres et des articles publiés dans une autre langue que l'anglais. Certains chercheurs non anglophones se comportent de façon analogue. La plupart d'entre eux ne citent que les documents qu'ils sont capables de lire entièrement. Certes, il est inutile d'essayer de lire un document de recherche publié dans une langue qui nous est totalement inconnue. Cependant, la plupart des articles scientifiques publiés dans les revues non anglophones (et même ceux qui sont publiés dans certaines revues anglophones) sont accompagnés de résumés rédigés dans une ou plusieurs autres langues. Lorsque ces résumés sont substantiels, les chercheurs ont intérêt à les lire et à les citer, mais ces comportements sont peu fréquents.

³⁶ De Crescenzo, 1999; Piotte, 1999.

³⁷ Boisvert, 2009.

sur le plan technique et parce qu'ils posent des problèmes légaux comme le paiement de droits d'auteur et l'obtention du consentement des personnes dans le cas des photos, des vidéos et des enregistrements sonores.

1.1.8 Le principe de saturation

En recherche qualitative, la saturation des données est atteinte lorsque les nouvelles personnes rencontrées répètent sensiblement la même chose que leurs prédécesseurs³⁸. Un principe analogue s'applique à la recension des écrits : elle se termine quand les derniers documents parcourus n'apportent pas de renseignements supplémentaires.

Toutefois, la saturation de l'information est souvent apparente. Primo, les publications les plus récentes ne reprennent jamais la totalité du contenu des documents antérieurs. Secundo, certains aspects d'un phénomène ne sont pas étudiés fréquemment. Tertio, plusieurs travaux effectués à une époque donnée ne sont pas mentionnés dans les recensions d'écrits subséquentes³⁹. Enfin, les chercheurs qui font partie d'un même réseau (national, linguistique, disciplinaire ou professionnel) ont tendance à se citer mutuellement et à ignorer ceux qui n'appartiennent pas à leur réseau⁴⁰. D'où la fausse impression d'avoir atteint la saturation des écrits lorsque l'on s'en tient à un seul réseau de chercheurs ou aux documents publiés dans une seule langue. Pour éviter cet écueil, il importe d'élargir la recherche bibliographique en examinant les travaux réalisés dans une diversité de milieux et de pays ou publiés dans différentes langues.

Quoi qu'il en soit, plus le sujet de la recension des écrits est « pointu », plus le chercheur risque d'atteindre rapidement le seuil de saturation de l'information⁴¹. Seules la méta-analyse et l'analyse secondaire de statistiques permettent de produire de nouvelles données à partir de recherches antérieures. En faisant un examen critique des travaux déjà publiés, il est possible d'établir des relations entre des éléments apparemment isolés. On peut ainsi élaborer des théories inédites et formuler des hypothèses originales. Mais cela n'ajoute pas de connaissances sur les caractéristiques du phénomène étudié. Cette considération renvoie aux limites des recensions d'écrits.

1.2 La méthodologie de la recension des écrits présentée dans ce document

Comme nous l'avons vu dans l'introduction de ce chapitre, il y a toujours un certain décalage entre les règles méthodologiques concernant un domaine d'études et la manière dont chaque chercheur les applique. Cela tient au fait que la méthodologie doit être adaptée au contexte et aux objectifs de la recherche entreprise⁴². Cette recension d'écrits avait une envergure limitée même si ses objectifs étaient ambitieux. Par conséquent, nous avons dû trouver un compromis entre la recherche idéale, qui aurait demandé plus de temps que celui dont nous disposions, et l'étude que nous pouvions mener à terme. Ce compromis

³⁸ Angers, 2009; Mason, 2002; Miles et Huberman, 2003; Pires, 1997.

³⁹ C'est notamment le cas des thèses et des rapports de recherche.

⁴⁰ Ainsi, en examinant les bibliographies des publications de recherche, on remarque que les chercheurs gouvernementaux ont tendance à se citer mutuellement comme ceux qui oeuvrent dans l'entreprise privée et en milieu universitaire. Il en va de même des chercheurs de différentes nationalités, ainsi que de ceux qui sont unilingues.

⁴¹ Un sujet de recherche est « pointu » lorsque son champ d'investigation est restreint soit parce qu'il porte sur un aspect très particulier (ou singulier) d'un phénomène, soit parce qu'il est focalisé sur quelques dimensions seulement d'un phénomène. Par exemple, beaucoup d'études ont porté sur les conditions de vie des personnes aidantes (entre autres : Clément et Lavoie [dirs.], 2005; Krause, 2001; Paquet, 1999; Roy, 1998; Vézina et Pelletier, 2004), mais peu de travaux ont été consacrés aux déterminants de leur comportement dans les régions rurales du Nouveau-Brunswick au 19^e siècle.

⁴² Ce principe est enseigné dans tous les manuels de méthodologie de recherche. Voir la bibliographie de ce document.

impliquait l'élaboration d'un échéancier précis que nous ne présentons pas dans ce document. Pour respecter cet échéancier, nous avons réduit le temps qui aurait pu être investi dans des tâches facultatives, mais potentiellement utiles comme la rédaction de fiches de lectures, pour consacrer davantage d'efforts au repérage et à l'annotation des documents. Cette façon de procéder a permis d'accélérer la production de la recension des écrits sans remettre en cause la rigueur du travail effectué.

Au début de notre démarche, nous avons décomposé le thème de la recension des écrits et nous avons élaboré des stratégies de recherches documentaires pour chacun des sous-thèmes. Il est apparu que la recension des écrits devait être axée sur les aspects théoriques et empiriques du phénomène examiné. La recherche documentaire portant sur les dimensions théoriques et celle qui avait pour objet le repérage des études empiriques correspondantes n'ont pas été menées exactement de la même manière comme le montrent les prochains paragraphes.

1.2.1 La décomposition du thème de l'étude

Rappelons que le thème de la recension d'écrits était : *Les aînés comme force sociale dans la dynamique du développement régional*. Sur le plan théorique, ce thème implique la définition des concepts d'*aînés*, de *force sociale* et de *développement régional*⁴³. Pour documenter la notion d'aînés, nous nous sommes référés à des dictionnaires généraux et spécialisés⁴⁴. La définition du concept de force sociale fut plus laborieuse, car il est très utilisé en sociologie et en sciences politiques, mais il est rarement caractérisé de façon précise. Afin d'en saisir la portée, nous avons consulté les dictionnaires et les encyclopédies de sociologie, en version papier et en ligne, qui étaient disponibles à la bibliothèque de l'Université Laval (catalogue virtuel *Ariane 2*). Nous les avons repérés avec les descripteurs : *dictionnaire [ou] encyclopédie [et] sociologie*⁴⁵. Puis, nous avons examiné les oeuvres d'Émile Durkheim qui fut un des premiers sociologues à se servir du concept de force sociale⁴⁶. Après une analyse critique des différentes définitions de cette notion qui apparaissent dans la documentation parcourue, nous avons forgé notre propre définition de ce concept. Quant au développement régional, il renvoie à une abondante littérature qui présente une diversité de définitions, et qui relie cette notion à celles de développement territorial et local⁴⁷. Nous avons examiné minutieusement cette documentation.

⁴³ Nous avons exclu le concept de *dynamique* parce que nous considérons qu'il est subsumé sous celui de développement. En effet, il ne peut y avoir de développement (régional, territorial ou local) sans qu'il y ait du « mouvement » dans les sphères économique, politique et sociale d'une collectivité (Jean, 2008; Moulaert et Nussbaumer, 2008; Observatoire en économie sociale, en développement régional et en organisation communautaire [sans date]). Or, le mouvement est l'essence même de toute dynamique. Ces deux concepts sont donc étymologiquement et épistémologiquement indissociables de celui de développement. Cf. Rey-Debove et Rey [dirs.], 2007, p. 795 et 1649; Picoche, 1984, p. 442.

⁴⁴ Notamment : Sournia *et coll.*, 1984, Zay, 1981 ainsi que *Le Larousse* et *Le Robert* (diverses éditions). Nous avons également consulté les dictionnaires en ligne, anglophones et francophones, soit : <http://reverso.net>; <http://fr.wiktionary.org/wiki/aîné>; <http://fr.wikipedia.org/wiki/Senior>; <http://www.linternaute.com/dictionnaire/fr/definition/senior>; <http://fr.thefreedictionary.com/senior>; <http://cnrtl.fr/definition>; <http://www.hc-sc.gc.ca/homt-accueil/search-recherche/hccv-vcsc-intro-fra.php>.

⁴⁵ *Dictionnaires en version papier* : Ansart, P., 1999; Borgatta et Borgatta, Eds., 1993; Boudon (dir.), 1989; Brémond et Geledan, 1981; Étienne (dir.), 1995; Ferréol (dir.), 1995; Mesure et Savidan (dirs.), 2006; Sharma, 1992; Turner, B. S., Ed., 2006; Willems, 1970. *Dictionnaires en ligne* : <http://www.thefreedictionary.com>; http://highered.mcgraw-hill.com/sites/0070984948/student_view0/chapter3/key_terms.html; http://dictionary.babylon.com/SOCIAL_FORCES.

⁴⁶ Dantier, 2003; Durkheim, 1911, 1978, 1986, 1990.

⁴⁷ Denieuil et Laroussi, 2005; Massicotte, G. (dir.), 2008; Moulaert et Nussbaumer, 2008; Observatoire en économie sociale, en développement régional et en organisation communautaire [sans date]; Tremblay, M., Tremblay, P.-A., Tremblay, S. (dirs.), 2006.

Sur le plan empirique, le thème choisi se subdivise en quatre parties :

1. Il y a d'abord une composante qui ressortit à l'étude des relations entre les phénomènes sous-jacents aux trois principaux concepts, soit ceux *d'aînés, de force sociale et de développement régional*.
2. Vient ensuite le sous-thème *aînés* [comme] *forces sociales*.
3. Puis il y a le sous-thème *force sociale* [et] *développement régional*.
4. Enfin, il y a le sous-thème *aînés* [et] *développement régional*.

Dans un premier temps, nous avons cherché des études reliant les trois concepts. Autant le dire d'entrée de jeu, très peu de travaux ont été repérés. Dès lors, nous avons pris en considération les études qui traitaient de deux de ces concepts, soit ceux qui se rapportent aux sous-thèmes 2, 3 et 4. En établissant des relations entre les travaux pertinents, nous avons réuni des renseignements et des données qui concernent l'ensemble de la problématique. Mais ces informations demeurent fragmentaires. De sorte que le thème choisi ressortit encore à un champ d'études pratiquement vierge⁴⁸.

1.2.2 La méthodologie relative à la synthèse des travaux théoriques

Sur le plan théorique, nous avons examiné les concepts fondamentaux de cette recension d'écrits en ayant recours à différents descripteurs anglais et français. Pour la documentation relative aux forces sociales et au développement régional, nous avons utilisé les descripteurs suivants :

- *Force sociale* [et] *théorie*,
- *force sociale* [et] *sociologie*,
- *force sociale* [et] *développement*,
- *KW=force* [and] *KW=social* [and] *KW=definition*,
- *KW=social* [and] *KW=force* [and] *KW=theory*,
- *social Power*.

Nous avons accompli cette tâche en respectant les paramètres suivants :

1. *L'étendue de la recension des écrits*. Nous n'avons pas restreint la recherche à des entités géographiques, politiques, sociologiques ou anthropologiques précises. Cependant, presque toutes les études repérées ont été effectuées dans les pays industrialisés.
2. *La portée scientifique de la recension des écrits*. Nous nous sommes concentrés sur les sciences sociales, principalement sur la sociologie et les sciences politiques. En plus, nous avons considéré les travaux provenant de domaines multidisciplinaires comme les sciences régionales et du territoire, la géographie, la gérontologie, la psychologie et le travail social.

⁴⁸ Toutefois, la majeure partie de cette recension d'écrits a été effectuée en 2010.

3. *Les sujets connexes.* Nous avons tenu compte de sujets connexes tels que : la cohésion sociale, le pouvoir, l'autorité, l'influence, la persuasion et la coercition⁴⁹.
4. *La question linguistique.* Nous avons donné priorité aux documents édités en français et en anglais tout en examinant des études publiées dans d'autres langues, lorsqu'elles étaient accompagnées d'un résumé en français ou en anglais.
5. *La dimension temporelle de la recension des écrits.* Dans la partie théorique, nous n'avons pas fixé de limites en ce qui a trait à la date des publications. Toutefois, nous avons accordé davantage d'attention aux travaux les plus récents lorsque la littérature sur un sujet était abondante.
6. *Les genres de documents.* Nous avons considéré uniquement la documentation écrite, c'est-à-dire les livres, les articles scientifiques, les thèses et les rapports de recherche.

L'information recueillie a permis de circonscrire le cadre d'analyse de l'étude documentaire et de l'orienter vers la recherche d'éléments de réponse aux questions initialement posées.

1.2.3 La méthodologie relative à la synthèse des recherches empiriques

Pour les études empiriques portant sur les aînés qui travaillent au développement de leur région, nous avons d'abord utilisé une recherche antérieure que nous avons complétée en fonction des objectifs de la présente étude⁵⁰. Puis nous avons eu recours à plusieurs moteurs de recherche⁵¹. Les principaux descripteurs (anglais et français) de référence furent :

- ((*Développement local*) [or] (*développement régional*) [or] (*développement territorial*)) [and] ((*personne âgée*) [or] (*acteur* [or] *vieillesse*));
- *Développement local* [et] *acteur*;
- ((*Local development*) [or] (*regional development*)) and (*elderly* [or] (*older people*) [or] *senior*));
- ((*Social development*) [and] (*elderly* [or] (*older people*) [or] *senior*)).

Les paramètres du repérage des recherches empiriques furent :

1. *L'étendue de la recension des écrits.* Nous avons accordé préséance aux études effectuées dans les pays industrialisés et tout particulièrement à celles qui ont été réalisées au Québec et au Canada. De plus, nous avons privilégié les travaux ayant trait aux collectivités situées en dehors des grands centres urbains, ce qui a exclu la plupart des recherches portant sur le développement des régions métropolitaines.
2. *La portée scientifique de la recension des écrits.* Voir l'alinéa 2 de la sous-section précédente.
3. *Les sujets connexes.* Nous avons examiné plusieurs aspects de la participation sociale des aînés : le travail rémunéré à temps plein ou à temps partiel; l'action politique, civique et communautaire; le bénévolat et le soutien social. De même, nous avons considéré différentes formes de développement : économique, culturel et social; régional, territorial et local.

⁴⁹ Au terme de cette recension d'écrits, nous avons « découvert » le concept de *Social strengths* qui n'a pas d'équivalent en français et qui désigne les forces des collectivités. Ce concept est très près de celui de cohésion sociale. Tout en étant conscient que la cohésion sociale peut constituer une force sociale, nous avons décidé de ne pas approfondir l'étude de ces concepts parce qu'une telle exploration nous aurait trop éloigné de nos objectifs heuristiques initiaux. Cf. Bernard, 1999; McMillan et Chavis, 1986.

⁵⁰ Delisle et Thouvenot, 2009.

⁵¹ Principalement : *GOOGLE SCHOLAR*, *FRANCIS* et *AGELINE*.

4. *La question linguistique.* Voir l'alinéa 4 de la sous-section précédente.
5. *La dimension temporelle de la recension des écrits.* Dans le volet empirique de la recension des écrits, nous avons tenu compte des documents publiés entre 1980 et 2012. Nous avons privilégié les recherches les plus récentes tout en parcourant les plus anciennes lorsqu'elles traitaient directement du thème et des sous-thèmes abordés.
6. *Les genres de documents.* Nous avons regardé les livres, les articles scientifiques, les thèses et les rapports de recherche. Les statistiques produites par les organismes relevant de différents paliers de gouvernements ont également été examinées.

Le travail accompli a permis de recueillir une grande quantité de renseignements dont nous avons fait la synthèse. Celle-ci est présentée dans les deux prochains chapitres. Elle révèle des faits très intéressants et suscite de nombreuses interrogations, comme nous le verrons.

Conclusion

Nous avons introduit un chapitre méthodologique dans cette recension des écrits parce que notre façon de procéder a été déterminante des résultats obtenus. En effet, nous aurions peut-être trouvé d'autres documents en utilisant d'autres descripteurs ou à partir de paramètres différents⁵². Une recension d'écrits est un type de recherche qui comporte des écueils et des risques analogues aux études empiriques qualitatives et quantitatives. Dans une recension d'écrits, le chercheur est susceptible de ne pas repérer tous les travaux pertinents du fait qu'il doit restreindre son champ d'investigation pour s'acquitter de sa tâche dans un délai raisonnable.

La documentation que nous avons obtenue est abondante et renferme de précieux renseignements sur les sujets abordés. Dans les prochains chapitres, nous ferons la synthèse de cette documentation et nous dégagerons les conclusions qui découlent de leur analyse.

⁵² L'utilisation des descripteurs et des opérateurs booléens est déterminante des résultats d'une recension d'écrits. Leur utilisation est essentielle, mais elle limite la recherche documentaire. Cf. Boisvert, 2009.

CHAPITRE 2

LES ASPECTS THÉORIQUES

Introduction

Dans ce chapitre, nous abordons les concepts fondamentaux de la recension d'écrits. Ces concepts sont complexes et difficiles à définir de façon précise. Cela tient à la morphologie des phénomènes qu'ils recouvrent. En effet, ils se présentent sous différentes formes, et ils sont saisis à travers une diversité d'approches théoriques.

Cela vaut pour les trois « familles de concepts » dont nous traitons dans chacune des sous-sections qui suivent. La première famille a trait aux notions se rapportant aux âges de la vie en général et aux aînés de la société en particulier. Les démographes, les historiens et les sociologues ont montré comment les caractéristiques des âges de la vie se sont modifiées dans le monde occidental depuis les débuts de la modernité, et notamment au XX^e siècle⁵³. Les processus sous-jacents à ces transformations suivent leur cours sans que l'on connaisse le sens de leur dynamique, si tant est que cette dynamique ait un sens.

L'analyse de ces mutations a entraîné une redéfinition des âges de la vie et l'apparition de nouvelles façons de nommer les membres des divers groupes d'âge. Il en fut ainsi des enfants dès le XVIII^e siècle (Ariès, 1973), et tel le cas des aînés actuellement (Guillemard, 2003 et 2010). Quant aux membres des générations intermédiaires, on ne sait plus comment les désigner (les X, les Y, les Z...) et on ignore ce qui les différencie sociologiquement de celles qui les précèdent (Saba, 2010).

La section initiale de ce chapitre porte sur ces phénomènes. Nous nous attardons principalement à l'émergence du concept d'aîné, et nous examinons les réalités qu'il recouvre. Dans la seconde section, nous nous intéressons à la deuxième famille de concepts, soit ceux qui se rapportent à celui de force sociale. Encore ici, les définitions proposées par les auteurs sont très diversifiées. C'est pourquoi nous avons jugé nécessaire de forger notre propre définition de cette notion.

La section finale de ce chapitre traite du troisième groupe de concepts, soit ceux qui ont trait au développement social, régional, territorial et local. Ces concepts comportent eux aussi leur part d'ambiguïté. Ainsi, la notion de développement est axiologique : il n'y a pas de consensus ni chez les chercheurs ni dans la population sur ce qu'est ou n'est pas du développement, et cette ambiguïté s'étend aux types de développements considérés⁵⁴. À cela s'ajoute la complexité des notions de région, de territoire et de localité. Ils sont nombreux ceux qui s'interrogent sur les fondements empiriques de ces concepts⁵⁵. Dans les essais portant sur le phénomène régional, les exposés relatifs à ces questions sont très nuancés.

Le travail que nous avons effectué fut exigeant et nous n'avons pas la prétention d'avoir circonscrit entièrement les sujets abordés. Nous espérons que notre recherche alimentera la réflexion des lecteurs et les aidera à élaborer leur propre conception des phénomènes dont nous traitons.

⁵³ Voir entre autres : Ariès, 1973 et 1983; Bois, 1989; Bourdelais, 1997a et b; Fusulier, Moulaert, Tremblay et Larivière, 2009; Guillemard, 1993, 2003 et 2010; Gutton, 1988; Hayward et Zhang, 2001; Minois, 1987; Moulaert, Fusulier et Tremblay, 2009; Quadagno, 2002; Riley, Foner et Riley, 1999; Troyansky, 1992.

⁵⁴ Voir entre autres : Jean, 2008.

⁵⁵ Voir les références de la section 3 de ce chapitre.

2.1 Le concept d'aîné

2.1.1 La reconnaissance des groupes d'âge

Les grandes périodes de la vie font l'objet de discours littéraires, philosophiques et scientifiques depuis l'Antiquité⁵⁶. Ainsi, au septième siècle de notre ère, Saint-Isidore-de-Séville (570-636), dont les travaux ont été traduits en français en 1556, distinguait sept âges de la vie qui correspondaient aux planètes connues à cette époque : 1) l'enfance : 0-7 ans; 2) *pueritia*; 7 à 14 ans; 3) l'adolescence : 15 à 21, 28 ou 35 ans; 4) la jeunesse : jusqu'à 45 ou 50 ans; 5) *senecté* ou maturité : de 50 à 70 ans; 6) la vieillesse ou le « troisième âge » : après 70 ans et 7) *senies* ou sénilité : grande vieillesse ou le quatrième âge⁵⁷.

Si l'on avait conscience des âges de la vie autrefois, on ne leur accordait pas beaucoup d'importance et la manière de les définir ne faisait pas l'unanimité (*ibid.*). Dans l'Europe préindustrielle, il arrivait que les gens ne connussent pas précisément leur âge, car les naissances n'étaient pas enregistrées dans toutes les localités⁵⁸. Souvent, l'âge était estimé de façon approximative d'après l'apparence et les capacités de l'individu. Les gens entraient dans la vie active dès que possible et le demeuraient aussi longtemps qu'ils le pouvaient. Ils étaient traités comme les autres adultes tant qu'ils étaient valides. Certaines fonctions administratives et religieuses étaient réservées aux aînés de la collectivité (ex. : les doyens) [*ibid.*]. De plus, une forme de retraite existait pour ceux qui disposaient de la richesse nécessaire ou qui avaient servi leur pays pendant la majeure partie de leur vie (notamment, les vétérans français aux XVII^e et XVIII^e siècles).

Des facteurs démographiques, politiques, culturels et économiques sont évoqués pour expliquer la difficulté de définir les âges de la vie. Ainsi, selon Ariès (1973 et 1983) et Bourdelais (1997a), la conscience des groupes d'âge est concomitante à leur croissance démographique. À l'époque où il y avait une forte mortalité infantile et où les vieillards étaient peu nombreux, ces groupes d'âge avaient peu de signification pour la société. De nos jours, la majorité des enfants survivent dans les pays industrialisés.

De plus, la durée de la jeunesse s'est allongée depuis le XVIII^e siècle avec la scolarisation obligatoire⁵⁹. Quant aux gens âgés, leur espérance de vie a augmenté⁶⁰. Aussi, dans les sociétés occidentales, des mesures sociales leur ont permis de se retirer du marché du travail sans se retrouver dans la misère⁶¹. Un nouvel âge de la vie est donc apparu⁶².

Il y a également l'explication culturelle. À partir de la fin du XVII^e siècle, les nations européennes ont commencé à établir des distinctions entre les catégories de personnes sous l'influence de penseurs rationalistes comme René Descartes⁶³. Ce mouvement s'est poursuivi et est devenu une des

⁵⁶ Albou, 1999; Ariès, 1973 et 1983; Attias-Donfut, 1988, 1991, 1993; Gutton, 1988; Hummel et Lalive d'Épinay, Eds., 1995; Mannheim, 1952; Minois, 1987; Philibert, 1963, 1968, 1984; Quadagno, 2002; Riley, Foner et Riley, 1999; Rosenmayr, 1983.

⁵⁷ Ariès, 1973, p. 37-38; Bois, 1989, p. 24-25; Minois, 1987, p. 168-170 et 224-225. Selon ces auteurs, saint Isidore de Séville ne fut pas le seul à avoir proposé une telle classification.

⁵⁸ Ariès, 1983; Bourdelais, 1997a; Gutton, 1988; Minois, 1987; Troyansky, 1992.

⁵⁹ Guillemard, 2010; Hareven, 1977; Pronovost, 1983; Sullerot, 1986. Au Québec, une loi a interdit le travail des enfants de moins de 14 ans en 1910. C'est seulement en 1943 qu'une loi rendit obligatoire jusqu'à 14 ans la fréquentation scolaire dans cette province (Linteau *et coll.*, 1979, p. 531; Pronovost, 1983, p. 176), âge qui fut relevé par la suite à 15 ans en 1961 (Linteau *et coll.*, 1986, p. 599) et à 16 ans en 1988 (Québec [Prov.], 2002). Dans ce domaine, le Québec a suivi l'exemple des autres pays industrialisés.

⁶⁰ Castonguay et Laberge, M., 2010; Hayward et Zhang, 2001; ONU, 2007 et 2009; Payeur, 2011; Québec (Prov.), 1999; Vallin et Meslé, 2010.

⁶¹ Fernandez, 2010; Gauthier *et coll.*, 2007; Guillemard, 2010; Moulaert, Fusulier et Tremblay, 2009.

⁶² Bourdelais, 1997a; Guillemard, 2010; Lalive d'Épinay, Spini *et coll.*, 2008; Laslett, 1990; Lenoir, 1979.

⁶³ Ariès, 1973 et 1983; Rosenmayr, 1983.

caractéristiques de la modernité selon Max Weber⁶⁴. C'est pourquoi on a accordé de plus en plus d'importance aux groupes d'âge.

Sur le plan économique, la révolution industrielle a isolé le travail des autres activités et a divisé les temps sociaux en trois grandes phases : avant, pendant et après le travail⁶⁵. Cette révolution a débuté en Angleterre à la fin du XVIII^e siècle (certains disent 1750, d'autres 1780), puis s'est répandue en Europe et en Amérique du Nord⁶⁶. Elle se caractérisa notamment par la mécanisation de la production et par l'apparition de l'économie de marché. Dès lors, on commença à travailler en usine et dans des manufactures plutôt que dans un atelier familial ou sur une terre ancestrale, et ce, pour un vaste marché, pas seulement pour la communauté locale.

La révolution industrielle serait à l'origine du modèle ternaire qui définit les parcours de vie, soit : la jeunesse, principalement consacrée à l'apprentissage; les années de maturité pendant lesquelles les gens produisent des biens et éduquent leurs enfants, et la période de fin de vie, dont l'occupation n'est pas régulée par des normes précises⁶⁷. Mais ce modèle est en train de se transformer même si les cycles de vie traditionnels perdurent⁶⁸. Car les parcours existentiels se diversifient⁶⁹. De nos jours, des individus de tout âge étudient; le marché du travail rassemble une pluralité de générations, et l'âge de la retraite augmente dans les pays industrialisés, après avoir diminué pendant la seconde moitié du siècle précédent⁷⁰. La délimitation socioéconomique des âges de la vie n'est donc pas catégorique dans le monde contemporain. D'où la difficulté de caractériser les diverses générations. Il en va ainsi de celle qui regroupe les personnes dites « âgées ».

2.1.2 Âge et aîné

Le concept d'aîné renvoie à celui de l'âge. Or, l'âge est une notion de temps. Celui-ci est à la fois durée, succession d'événements, et marqueur de l'histoire des objets, des êtres et des sociétés. Il est également période, stade, phase et époque. Il est tantôt relatif, tantôt absolu; tantôt réalité objective, tantôt subjectivement vécu et ressenti⁷¹. Il en va de même de l'âge qui peut être considéré comme une pure abstraction, à la limite comme quelque chose d'insignifiant⁷². Car l'âge est un concept, une production de l'esprit humain, et sa réalité sous-jacente est tributaire des rapports sociaux. D'où les différentes conceptions de ce phénomène qui structurent les sociétés et régulent les comportements personnels⁷³. C'est

⁶⁴ Cf. Durand et Weil (dirs.), 2006; Turner, J. H., 1998 et 2006.

⁶⁵ Guillemard, 2010; Hareven, 1977; Marglin, 1973; Rosenmayr, 1983; Thompson, 1979.

⁶⁶ Rioux, 1971.

⁶⁷ Danefer et Uhlenberg, 1999; Ferraro, 2001; Marshall, 1995; Quadagno, 2002; Riley, Foner et Riley, 1999; Rosow, 1985.

⁶⁸ Toutefois, le modèle ternaire des parcours de vie est un type idéal dont les fondements empiriques et historiques ne sont pas solidement établis, faute de données adéquates. De tout temps, des personnes ont étudié à différents moments de leur existence ou se sont retirées du marché du travail pour y revenir par la suite, le cas échéant. Les données disponibles indiquent que ce modèle concerne surtout les hommes salariés. Les femmes et les travailleurs autonomes ont toujours eu des rapports atypiques avec la sphère professionnelle. Cf. Guillemard, 2010; Le Blanc, 1989; Shaw, 1988.

⁶⁹ Conseil des aînés du Québec, 2007; Guillemard, 2010; Legrand (dir.), 2001; McPherson, 2004; Quadagno, 2002; Turcotte et Schellenberg, 2006.

⁷⁰ Castonguay et Laberge, 2010; Moulart, Fusulier et Tremblay, 2009; Picotte, 2010; Riley, Foner et Riley, 1999.

⁷¹ La documentation sur le temps est pléthorique, tout comme les définitions de ce concept. Nous référons le lecteur aux dictionnaires et encyclopédies traditionnelles et électroniques de même qu'aux nombreux ouvrages consacrés à ce sujet.

⁷² Guillemard, 1993, 2003 et 2010; McPherson, 2004; Neugarten, Ed., 1996; Quadagno, 2002; Vézina, Cappeliez et Landreville, 2007; Zay, 1981.

⁷³ Fry, 1999; Ikels et Beall, 2001.

en cela que l'âge intéresse les spécialistes en sciences sociales. Ceux-ci considèrent cinq types d'âges : chronologique, biologique, fonctionnel, psychologique et social.

L'âge *chronologique* désigne le nombre d'années vécues par l'individu depuis sa naissance (*ibid.*). Ce type d'âge prend sa signification dans ses relations avec les phénomènes biologiques, psychologiques et sociaux qui jalonnent l'existence humaine. À une époque et dans un milieu donnés, l'âge chronologique devient une référence en ce qui a trait aux âges biologiques et psychologiques, mais qui est précise pour certains âges sociaux. Nous disons : « À une époque et dans un milieu donnés » parce que les paramètres biologiques, psychologiques et sociaux de l'enfance, de la jeunesse, de la maturité et de la vieillesse varient selon les contextes sociohistoriques⁷⁴.

L'âge *biologique* désigne deux phénomènes⁷⁵ :

- a) Le stade de développement ou d'involution des organes. Ex. : la puberté, la ménopause.
- b) L'étape de la vie où en est rendue une personne. Cette étape renvoie à ses caractéristiques anatomiques et physiologiques. Ex. : l'enfance, l'adolescence, la maturité, la vieillesse.

L'âge *biologique* est estimé à partir du degré de croissance ou d'involution des organes en tenant compte de ce que devrait être leur état dans une population d'un âge chronologique donné. Or, tous les organes ne se transforment pas au même rythme. De sorte que la maturation physiologique et le vieillissement sont différentiels. Aussi, l'âge biologique est associé à l'*âge fonctionnel*, c'est-à-dire à celui qui est mesuré par la capacité ou l'incapacité pour l'individu d'accomplir des tâches particulières telles que les activités de la vie quotidienne et domestique⁷⁶.

L'âge *psychologique* peut être défini comme étant le stade où en est la personne sur un continuum construit à partir de critères psychologiques⁷⁷. La psychanalyse et la psychologie « développementale » ont proposé plusieurs échelles permettant de suivre l'évolution de l'individu dans différents domaines de sa vie psychique. Sans être des échelles d'âge au sens strict, ces classifications ont un caractère progressif et peuvent être associées à des étapes du développement sensorimoteur et affectif de la personne.

Le développement psychosocial de l'individu est différentiel lui aussi parce que tout le monde ne se transforme pas au même rythme sur le plan psychologique. Par conséquent, les processus biologiques et psychologiques conduisant à l'état de vieillesse ne sont pas tous inexorables ni irréversibles (*ibid.*).

L'âge *social* est le stade où en est la personne sur une échelle d'âge construite à partir de critères sociaux⁷⁸. Toutes les sociétés établissent des liens entre les événements de la vie des gens et le passage du temps. L'âge social résulte de telles associations. On distingue habituellement trois types d'âges sociaux dans les sociétés occidentales, soit :

1. *Les âges légaux, réglementaires et réglementés.* Ces âges correspondent à une gradation des statuts, rôles, fonctions, pouvoirs et privilèges en fonction d'âges chronologiques qui sont eux-mêmes tributaires de lois ou de conventions sociales. Exemples : l'âge pour avoir le droit de conduire une voiture, de voter, de recevoir certaines allocations sociales; l'âge de la responsabilité civile et criminelle; les années d'expérience requises pour avoir accès à des postes de cadre ou le

⁷⁴ Bourdelais, 1997a et b; Hareven, 1994, et 1996; Montigny, 1997; Troyansky, 1992.

⁷⁵ Cristofalo *et coll.*, 1999; Sterns, Kubitz Matheson et Schwartz Park, 1997; Zay, 1981.

⁷⁶ Hébert et Carrier, 1987; Vézina, Cappeliez et Landreville, 2007.

⁷⁷ Mishara et Riedel, 1994; Papalia, 2007 et 2010; Vallerand (dir.), 2006; Vézina, Cappeliez et Landreville, 2007.

⁷⁸ Attias-Donfut, 1988, 1991, 1993; Guillemard, 1993, 2003 et 2010; Lefrançois, 2004; McPherson, 2004; Mishara et Riedel, 1994; Papalia, 2007 et 2010; Quadagno, 2002; Vézina, Cappeliez et Landreville, 2007.

nombre d'années de service nécessaires pour être admissible à une rente de retraite. Les sociétés occidentales contemporaines ont tendance à éliminer certains âges légaux afin d'éviter de faire de la discrimination, mais il en subsiste. C'est le cas de ceux que nous venons d'énumérer.

2. *Les âges reliés à des comportements sociaux particuliers.* Aux âges chronologiques et fonctionnels correspondent des comportements qui résultent de combinaisons de *permissions*, de *prescriptions* et de *proscriptions*⁷⁹. Les comportements *permis* sont ceux que la société considère comme acceptables chez les personnes d'un âge donné. Les comportements *prescrits* renvoient à ceux que la société attend de l'individu, alors que les comportements *proscrits* sont réprochés ou réprimés par les collectivités (*ibid.*).
3. *Les âges associés à des réalisations personnelles* qu'on appelle également le *calendrier social* et *l'horloge interne* (*ibid.*). Il s'agit de ce qu'un individu devrait avoir accompli à un âge donné, eu égard aux modèles sociaux dominants. Aux rôles et comportements propres à certains groupes d'âge correspondent des temps (donc des âges) pour jouer ces rôles. D'où l'existence d'un calendrier des réalisations personnelles qui est inscrit dans la culture d'une société. Par exemple : « l'âge de... » et « l'âge pour... ». Ce parcours de vie est normatif et constitue une échelle à laquelle se réfèrent les gens tout au long de leur existence⁸⁰. En effet, plusieurs individus se demandent s'ils sont en avance ou en retard par rapport à leurs semblables en ce qui a trait à leurs réalisations. C'est le phénomène de la comparaison sociale⁸¹.

Les types d'âge déterminent les groupes d'âge. Une personne appartient à un groupe d'âge particulier quand elle a atteint le stade (chronologique, biologique, fonctionnel, psychologique et social) qui correspond aux caractéristiques associées aux membres de ce groupe. Ces caractéristiques sont inscrites dans la culture d'une collectivité⁸². Elles sont alors inclusives et exclusives. L'individu entre dans un groupe d'âge et tente de s'y intégrer, puis il le quitte pour un autre groupe d'âge, et ainsi de suite, jusqu'à sa mort. Tels sont les parcours de vie selon les théories sociogérontologiques « classiques »⁸³.

Chaque type d'âge définit de façon particulière les grandes étapes de l'existence, et les échelles ou continuums qui en dérivent ne coïncident pas toujours. On se retrouve alors devant le modèle que représente la figure 1.

Figure 1

Les relations entre cinq types d'âges

Types d'âges	Chronologique	Biologique	Fonctionnel	Psychologique	Social
Chronologique					
Biologique					
Fonctionnel					
Psychologique					
Social					

⁷⁹ Attias-Donfut, 1988, 1991, 1993; Lefrançois, 2004; Neugarten, 1996; McPherson, 2004.

⁸⁰ Riley, Foner et Riley, 1999.

⁸¹ Vallerand (dir.), 2006; Lefrançois, 2004; Riley, Foner et Riley, 1999.

⁸² Fry, 1999; Guillemard, 2010; Ikels et Beall, 2001; Parsons, 1942; Riley, Foner et Riley, 1999.

⁸³ Marshall, 1995 et 1999; Riley, Foner et Riley, 1999.

Par cette illustration, nous voulons montrer que les façons dont on définit la jeunesse, les âges médians et la vieillesse en regard de chacun des types d'âges peuvent être concordantes ou discordantes. Ainsi, une personne est susceptible d'être considérée comme jeune par rapport à un type d'âges, faire partie du groupe médian eu égard à un autre type, et être définie comme vieille quand elle possède les caractéristiques qui la placent dans la catégorie des aînés de la société. Le type parfait de la personne jeune ou vieille serait l'individu qui présente tous les traits associés à son groupe d'âge de référence. Mais les gens qui correspondent totalement à une catégorie sociale n'existent pas. Il y a cependant des types purs ou idéaux qui se rapprochent du type parfait⁸⁴. Il en va ainsi des grands groupes d'âge tels que définis par différentes disciplines.

Le recours à une typologie des âges de la vie laisse en suspens deux problèmes propres aux sociétés contemporaines : 1) la classification d'un individu dans un groupe d'âge particulier, et 2) la désignation des âges de la vie. Premièrement, seul l'âge chronologique permet d'associer une personne à un groupe d'âge donné. Les autres types d'âges ne circonscrivent pas de façon aussi précise les limites des groupes d'âge. Par exemple, des individus sont psychologiquement matures très tôt dans la vie, alors que certains de leurs contemporains ont des comportements immatures tout au long de leur existence. Toutefois, l'âge chronologique est parfois inexact, car des gens ne connaissent pas leur date de naissance parce qu'elle n'a pas été inscrite correctement dans les registres de l'état civil. Et puis une personne peut mentir sur son âge ou falsifier ses pièces d'identité. Mais ces cas sont peu fréquents dans les pays industrialisés. L'âge chronologique reste donc l'indicateur le plus fiable pour distinguer les membres des différents groupes d'âge.

Deuxièmement, la désignation des âges de la vie est un problème complexe parce qu'il est lié au statut social de l'individu et à l'image que projette son groupe d'âge dans la société. D'une part, les âges légaux, réglementaires et réglementés renvoient à des critères d'âge chronologique précis. Cela permet de catégoriser les personnes en fonction de leur statut social et d'identifier leur groupe d'âge de référence. C'est le cas des retraités. Cependant, les critères associés à l'âge de la retraite sont multiples. Ainsi, on peut accéder au statut de retraité parce qu'on a accumulé suffisamment d'années de service dans une organisation ou parce qu'on a atteint l'âge donnant droit à une rente. C'est pourquoi la tranche d'âge chronologique des retraités est très étendue. Or, des personnes appartenant à cette tranche d'âge sont professionnellement actives⁸⁵. On peut alors considérer tous ces individus comme des gens âgés, des aînés ou des seniors, mais parmi eux, il y a des retraités et des non-retraités de même que des « jeunes-vieux » et des « vieux-vieux »⁸⁶. Le groupe des gens dits « âgés » est donc hétérogène⁸⁷.

D'autre part, toute classification sociale est potentiellement stigmatisante et génératrice de préjugés⁸⁸. D'où la crainte de la marginalisation et de la discrimination chez les membres de groupes souvent dépréciés comme celui des « vieux ». Or, cette crainte est fondée dans les collectivités qui valorisent la jeunesse au détriment de la vieillesse⁸⁹. Cela pourrait expliquer pourquoi moins d'aînés que de jeunes s'identifient à leur groupe d'âge⁹⁰. En effet, beaucoup d'aînés nient leur vieillesse et refusent d'être considérés comme des gens âgés (*ibid.*). Dès lors, comment nommer le groupe social qui comprend les personnes les plus âgées de la société?

⁸⁴ Les concepts de types purs ou idéaux ont été forgés par Max Weber. Cf. Rocher, 1969, p. 177-178; Hirschhorn, 1999; Swedberg, 2005.

⁸⁵ Cela vaut également pour les jeunes. Certains arrivent tôt sur le marché du travail; d'autres plus tard.

⁸⁶ Lalive d'Épinay, Spini *et coll.*, 2008, p. 11-13; Neugarten, Ed., 1996. En gérontologie, on associe généralement les « jeunes-vieux » aux aînés de moins de 75 ans alors que l'on considère comme étant des « vieux-vieux » ceux qui ont atteint ou dépassé cet âge.

⁸⁷ À l'hétérogénéité des âges chronologiques s'ajoute celle des âges biologique, fonctionnel, psychologique et social.

⁸⁸ Durand et Weil (dirs.), 2006; Howard, 1994; Vallerand (dir.), 2006.

⁸⁹ Fry, 1999; Ikels et Beall, 2001; Lagacé (dir.), 2009 et 2010.

⁹⁰ Delisle, 1997; Lau, 1989; Scott et Grasmick, 1979.

Cette question se pose depuis nombre d'années. Différents vocables ont été utilisés pour désigner les personnes concernées, mais aucun d'entre eux ne s'est imposé dans toutes les sociétés occidentales⁹¹. Jusqu'au milieu du siècle précédent, on employait couramment les mots *vieux* et *vieillard*. Puis on s'est mis à parler des *personnes* et des *gens âgés*, des *individus matures*, des *gens du troisième âge* et de ceux de *l'âge d'or*. Plus récemment, dans les pays francophones, sont apparus les termes *senior* (utilisé surtout en Europe) et *ainé* (employé principalement au Canada français). Chez les Anglo-Saxons, ce sont les expressions *Aged (People)*, *Older People*, *Older Individuals* et *Older Persons* qui étaient employées autrefois. Maintenant, on utilise surtout le mot *Elderly* et l'expression *Senior Citizens*⁹².

Ce changement de vocabulaire reflète la transformation de la vieillesse et des individus âgés. Comme on l'a vu, la vieillesse s'est transformée pendant le XX^e siècle. Il y a de plus en plus de personnes âgées et leur espérance de vie augmente. À cela s'ajoute l'abaissement de l'âge de la retraite. Autrement dit, la période subséquente au travail professionnel et à l'éducation des enfants s'est allongée. Employer le mot *vieillard* pour nommer les quinquagénaires et les sexagénaires n'a donc plus de sens. Paradoxalement, le mot *vieillard* a lui-même vieilli. Autrefois, il désignait des gens relativement jeunes (chronologiquement), mais physiquement diminués⁹³. Maintenant, les individus concernés sont identifiés par des expressions comme « gens du quatrième âge » ou du « grand âge »⁹⁴.

Aucun de ces termes n'est accepté par tous les gens qu'ils désignent. Ainsi, le mot *ainé* réfère à une personne plus âgée que les autres⁹⁵. Mais tout le monde est l'ainé de quelqu'un, à moins d'être le doyen de l'humanité... Il en va de même du mot *senior* (*ibid.*). Quant aux expressions *personnes* et *gens âgés*, elles sont également ambiguës parce que chaque individu est âgé. Enfin, les locutions *troisième âge* et *âge d'or* ne sont plus beaucoup utilisées dans le monde francophone, probablement parce qu'elles constituent une évocation péjorative de la vieillesse⁹⁶. Tel est aussi le cas des vocables employés par les anglophones, mais nous n'en discuterons pas ici.

Nonobstant leur ambiguïté, les chercheurs doivent s'accommoder des différents termes utilisés pour désigner les derniers âges de la vie. Dans cette recension d'écrits, nous employons surtout le mot *ainé* pour identifier les individus qui sont dans cette période de leur existence. Nous avons moins fréquemment recours aux vocables *senior*, *gens âgés* et *personnes âgées* pour parler de ces individus. Nous nous référons aux critères chronologiques que les auteurs des études consultées ont déterminés pour caractériser les personnes concernées. Le choix des termes que nous utilisons se justifie par le fait qu'ils sont contemporains⁹⁷. Cette recherche étant datée, il n'y pas lieu d'employer des vocables archaïques ou d'en proposer des nouveaux⁹⁸.

⁹¹ De Beauvoir, 1970; Lalive d'Épinay, Spini *et coll.*, 2008, p. 11-13; Philibert, 1963, 1968 et 1984.

⁹² Cela se voit en consultant la documentation gérontologique publiée au XX^e siècle. Cf. Achenbaum, 1996; Lalive d'Épinay, Spini *et coll.*, 2008, p. 11-13.

⁹³ Ariès, 1983; Bourdelais, 1997a et b; Hummel et Lalive d'Épinay, Eds., 1995; Philibert, 1963.

⁹⁴ Lalive d'Épinay, Spini *et coll.*, 2008; Thévenet, 1989.

⁹⁵ *Le Larousse* et *Le Robert* (diverses éditions); Sournia *et coll.*, 1984, Zay, 1981. Voir aussi les dictionnaires en ligne francophones, soit : <http://reverso.net>; <http://fr.wiktionary.org/wiki/aine>; <http://fr.wikipedia.org/wiki/Senior>; <http://www.linternaute.com/dictionnaire/fr/definition/senior>; <http://fr.thefreedictionary.com/senior>; <http://cnrtl.fr/definition>; <http://www.hc-sc.gc.ca/homt-accueil/search-recherche/hccv-vcsc-intro-fra.php>. Pages consultées durant l'automne 2010.

⁹⁶ Ces termes ne sont quand même pas complètement disparus. Il existe encore des universités du troisième âge et des clubs de l'âge d'or.

⁹⁷ L'Organisation mondiale de la santé a d'ailleurs adopté le terme *ainé* dans ses récentes publications en français. Cf. OMS, 2007.

⁹⁸ Une sociologue française a proposé l'expression « maturescence » (par analogie avec l'adolescence) pour désigner le troisième âge. Son expression n'a pas été reprise par les chercheurs subséquents. Cf. Gognalons-Nicolet, 1989.

L'usage du concept d'ainé définit l'individu vieillissant comme une personne de *tel âge et plus*. L'âge minimal varie selon les domaines considérés : on parle des 45 ans et plus pour les travailleurs âgés; des 50 ans et plus pour l'adhésion aux clubs de l'âge d'or; des 55, 60 ou 65 ans et plus dans certaines recherches et dans des documents gouvernementaux. Les études effectuées à partir de grands échantillons distinguent habituellement les sous-groupes d'ainés. Par exemple : les 55-64 ans, les 65-74 ans, les 75-84 ans et les 85 ans et plus⁹⁹. Ces catégories dépendent de la taille des échantillons (qui détermine la précision de l'estimation des paramètres) et des objectifs de chaque étude.

En plus de l'âge chronologique, des chercheurs tiennent également compte de critères économiques ou juridiques, comme le droit de recevoir une rente, le statut de retraité, ainsi que de l'âge fonctionnel. Ces choix évoquent le fait qu'un aîné n'est pas seulement un individu « d'un certain âge ». C'est aussi un citoyen, un producteur de biens et un dispensateur de services.

2.2 Le concept de force sociale

Tel que mentionné au chapitre précédent, le concept de force sociale est fréquemment employé en sociologie et en sciences politiques, mais il est rarement défini de façon précise et opérationnelle. Il importe donc d'examiner les définitions existantes et d'en faire la synthèse au regard du développement régional. Préalablement, il est nécessaire de situer ce concept dans une perspective historique parce que son utilisation est associée à l'émergence des sciences sociales.

2.2.1 Bref historique du concept de force sociale

Au XIX^e siècle et au début du XX^e, la sociologie était principalement macrosociale, historiciste et évolutionniste. Elle s'intéressait aux forces sous-jacentes au devenir des sociétés occidentales qui se transformaient rapidement à cause de l'industrialisation. Les premiers sociologues cherchaient à comprendre le sens des changements observés. Telle était, succinctement résumée, la perspective des pères de la sociologie, entre autres : A. Comte (1798-1857), É. Durkheim (1858-1917), H. Spencer (1820-1903), K. Marx (1818-1883) et M. Weber (1864-1920)¹⁰⁰.

Puis, sous l'influence des anthropologues comme B. Malinowski (1884-1942) et A. R. Radcliffe-Brown (1881-1955), les sociologues ont tourné leur regard vers les communautés et les institutions (notamment : F. Tönnies [1855-1936] ainsi que W. I. Thomas [1863-1947] et F. Znaniecki [1882-1958])¹⁰¹. Sans perdre de vue les forces *macrosociales*, on s'est alors intéressé aux forces *mésosociales*, c'est-à-dire à celles qui émanent des structures sociales intermédiaires¹⁰². Pendant ce temps, des chercheurs étudiaient la dynamique des petits groupes. Ce champ d'investigation avait été défriché par les premiers sociologues tels que G. Simmel [1858-1918] et M. Weber, mais ce sont les interactionnistes symboliques, les ethnométhodologues et des psychologues sociaux comme G. H. Mead (1863-1931), A. Schütz (1899-1959), H. Garfinkel, (1917-), A. V. Cicourel (1928-), K. Lewin (1890-1997), et leurs successeurs qui l'ont exploré en profondeur¹⁰³. Ces chercheurs ont alors construit une science des forces *microsociales* et *individuelles*. Leurs travaux sont également à l'origine des études sur le pouvoir charismatique, l'autorité, le leadership, la persuasion et l'influence¹⁰⁴.

⁹⁹ On utilise aussi d'autres classifications.

¹⁰⁰ Durand et Weil (dirs.), 2006; Ritzer et Goodman, 2004; Rocher, 1969; Turner, B. S., Ed., 2006; Turner, J. H., Ed., 2006.

¹⁰¹ Durand et Weil (dirs.), 2006; Panoff et Perrin, 1973; Turner, B. S., Ed., 2006.

¹⁰² Durand et Weil (dirs.), 2006; Rocher, 1969; Turner, J. H., Ed., 2006.

¹⁰³ Durand et Weil (dirs.), 2006; Kettner-Polley, 2000; Turner, J. H., Ed., 2006.

¹⁰⁴ Kettner-Polley, 2000; Thye, 2007; Vallerand (dir.), 2006.

Les oeuvres des pionniers de la sociologie ont donc permis d'identifier quatre types de forces sociales en constante interaction : les forces macro, méso et microsociales ainsi que la force « morale » des personnes. Dans cette recension d'écrits, l'attention est principalement dirigée sur les deux premiers types de forces sociales. Nous laissons aux psychologues sociaux le soin d'examiner la dynamique des microgroupes et le leadership des acteurs du développement régional.

2.2.2 Les définitions proposées par les dictionnaires et les encyclopédies en sciences sociales

2.2.2.1 Le concept de force

Le mot *force* vient des termes latins *fortis* et *fortia*, qui voulaient dire « *fort, solide, vigoureux* »¹⁰⁵. La consultation des dictionnaires généraux montre que le concept de force a de multiples significations et qu'il est employé dans tous les domaines de connaissance. Nous présentons en annexe à cette recension d'écrits les définitions du concept de force proposées dans quelques dictionnaires.

Nous retiendrons de ces définitions qu'une force constitue une source de mouvement, ou de résistance au mouvement (comme la force d'inertie). De plus, une force peut agir ou faire agir. En cela, elle est comparable au pouvoir et à la puissance dont nous reparlerons dans la sous-section 2.4 de ce chapitre.

C'est par analogie avec la physique et les sciences naturelles que le concept de force a été introduit dans les sciences humaines parce que les premiers sociologues, politologues et psychologues se sont inspirés des sciences naturelles dans l'élaboration de leurs théories¹⁰⁶. D'ailleurs, le projet de plusieurs fondateurs de la sociologie était de faire de cette discipline une *physique sociale*, semblable à la physique de l'univers (*ibid.*). Le concept de force a donc influencé les réflexions des pionniers des sciences sociales.

2.2.2.2 Le concept de force sociale tel que défini dans certains dictionnaires et encyclopédies

Certains dictionnaires et encyclopédies de sciences sociales proposent des définitions du concept de force sociale. Ainsi, P. Ansart (1999, p. 233) définit la force [sociale] comme étant la « Puissance d'action physique ou symbolique d'un individu, d'un groupe ou d'une institution, susceptible de modifier une situation ou de résister à des changements ». Selon lui, « Une conception conflictualiste souligne, dans l'organisation sociale, l'état des différentes forces et de leurs rapports. Marx perçoit, dans la structure du mode de production capitaliste, un rapport de force entre deux classes sociales; la dynamique du système conduit au renforcement du prolétariat et à l'affaiblissement des forces bourgeoises ». Puis Ansart ajoute (*ibid.*) :

En un sens large, toute organisation constituée comporte, à des degrés divers, une certaine puissance d'action résultant d'une pluralité de sources. Ainsi, la force d'un parti politique résulte à la fois du nombre de ses adhérents et militants, des ressources financières dont il peut disposer, de l'efficacité de sa bureaucratie, mais aussi de la force d'attraction de son idéologie. // Plusieurs types de forces doivent donc être distinguées. Ainsi, l'opposition entre la force et le droit peut revêtir la forme d'un conflit entre un mouvement social et l'ordre des lois : le droit lui-même détient une force propre qu'est sa force symbolique [...]. Le droit, selon cette interprétation, contribue au maintien du rapport des forces sociales et vise à éviter le recours direct aux violences physiques.

¹⁰⁵ Ansart, 1999, p. 233; Picoche, 1984, p. 305-306.

¹⁰⁶ Ansart, 1999; Busino, 2000; Cabin et Dortier (dirs.), 2000; Dortier, 1998; Durand et Weil (dirs.), 2006; Lahire, 2007; Mercure (dir.), 2005; Mouchot, 2000; Rocher, 1969; Turner, J. H., Ed., 2006.

Ansart reprend à son compte l'analogie entre la force physique et la force sociale, car pour lui, une force sociale est une « Puissance d'action » qui s'exerce dans la société. De plus, il indique que toute organisation possède une telle puissance. Enfin, il insiste sur la pluralité des forces sociales.

On trouve également de courtes définitions du concept de force sociale dans certains dictionnaires informatisés. C'est le cas de celui de la maison d'édition McGraw-Hill. Ses auteurs décrivent les *Social forces* comme étant des : « *Forces of the environment that include the demographic characteristics of the population and its values* »¹⁰⁷. Pour ces auteurs, les caractéristiques démographiques et environnementales d'une société peuvent constituer des forces sociales.

De leur côté, les rédacteurs du *Babylon Dictionary* se concentrent sur les dimensions macrosociales et organisationnelles de ces forces. Ils définissent ce concept (*Social forces*) de cette manière : « *The term refers to the fact that society and social organizations exert an influence on individual human behavior* »¹⁰⁸.

Cette conception des forces sociales se rapproche de celle de H. Fairchild qui s'exprimait de la façon suivante dans son dictionnaire de sociologie publié en 1970 :

Social force. Any effective urge or impulse that leads to social action. Specifically, a social force is a consensus on the part of a sufficient number of the members of society to bring about social action or social change of some sort. In the plural, the social forces are the typical basic drives, or motives, which lead to the fundamental types of association and group relationship.

Pour cet auteur, une force sociale est une impulsion qui entraîne une action sociale. Cette impulsion exprime la volonté de certains membres de la société de changer son organisation. Les forces sociales ne seraient donc pas uniquement macrosociales. Les mésogroupes et les microgroupes posséderaient de telles forces. Enfin, selon Fairchild, les forces sociales sont au principe même de la constitution des groupes et de l'établissement des relations humaines. Cette façon de voir les forces sociales renvoie à la manière dont Émile Durkheim les concevait.

2.2.2.3 Le concept de force sociale dans l'oeuvre d'Émile Durkheim

La vision qu'avait Durkheim des forces sociales est résumée succinctement dans la définition proposée par Lawson et Garrod (2001, p. 230) :

Social forces : a term used by Durkheim to indicate aspects of society external to the individual that act upon the individual. An example of a social force might be a wave of patriotism that could sweep up the individual, who would then both contribute to and be propelled by it.

¹⁰⁷ http://highered.mcgraw-hill.com/sites/0070984948/student_view0/chapter3/key_terms.html. Pages consultées durant l'automne 2010.

¹⁰⁸ http://dictionary.babylon.com/SOCIAL_FORCES#. Page consultée durant l'automne 2010.

On ne retrouve pas cette définition telle quelle dans l'oeuvre de Durkheim, mais elle est fidèle à sa pensée. Pour lui, les forces qui motivent les collectivités sont macrosociales. Il rejoint en cela certains de ses prédécesseurs et contemporains (comme Auguste Comte et Karl Marx) pour qui la société est une entité relativement indépendante des individus. Or, cette entité subit l'influence de forces (sociales) analogues à celles de la nature. C'est donc la perspective de la physique sociale qui est sous-jacente à la conception « durkheimienne » des forces sociales, perspective qui est au fondement du courant positiviste en sociologie¹⁰⁹. Nous avons relevé quelques citations où Durkheim parle des forces sociales. Nous les présentons ci-dessous. Ainsi, dans une communication faite au *Congrès international de philosophie* de Bologne, il écrit ceci¹¹⁰ :

p. 10

De quel droit, d'ailleurs, met-on l'idéal en dehors de la nature et de la science? C'est dans la nature qu'il se manifeste; il faut donc bien qu'il dépende de causes naturelles. *Pour qu'il soit autre chose qu'un simple possible, conçu par les esprits, il faut qu'il soit voulu et, par suite, qu'il ait une force capable de mouvoir nos volontés. Ce sont elles qui, seules, peuvent en faire une réalité vivante. Mais puisque cette force vient finalement se traduire en mouvements musculaires, elle ne saurait différer essentiellement des autres forces de l'univers [...]. De même, le nombre des adultères, des divorces, des séparations de corps exprime la force relative avec laquelle l'idéal conjugal s'impose aux consciences particulières. Sans doute, ces mesures sont grossières; mais est-il des forces physiques qui puissent être mesurées autrement que d'une manière grossièrement approximative? Sous ce rapport encore, il ne peut y avoir entre les unes et les autres que des différences de degrés.*

p. 11

Les sentiments qui naissent et se développent au sein des groupes ont une énergie à laquelle n'atteignent pas les sentiments purement individuels. *L'homme qui les éprouve a l'impression qu'il est dominé par des forces qu'il ne reconnaît pas comme siennes, qui le mènent, dont il n'est pas le maître, et tout le milieu dans lequel il est plongé lui semble sillonné par des forces du même genre [...]. En même temps, les forces qui sont ainsi soulevées, précisément parce qu'elles sont théoriques, ne se laissent pas facilement canaliser, compasser, ajuster à des fins étroitement déterminées; elles éprouvent le besoin de se répandre pour se répandre, par jeu, sans but, sous forme, ici, de violences stupidement destructrices, là, de folies héroïques.*

p. 12-13

On diminue la société quand on ne voit en elle qu'un corps organisé en vue de certaines fonctions vitales. Dans ce corps vit une âme : c'est l'ensemble des idéaux collectifs. *Mais ces idéaux ne sont pas des abstraits, de froides représentations intellectuelles, dénuées de toute efficacité. Ils sont essentiellement moteurs; car derrière eux, il y a des forces réelles et agissantes : ce sont les forces collectives, forces naturelles, par conséquent, quoique toutes morales, et comparables à celles qui jouent dans le reste de l'univers.* L'idéal lui-même est une force de ce genre; la science en peut donc être faite. Voilà comment il se fait que l'idéal

¹⁰⁹ Ce courant de pensée fut fortement remis en question par les sociologues de la seconde moitié du XX^e siècle. Cf. Drouard, 1999; Durand et Weil (dirs.), 2006; Rocher, 1969; Turner, J. H., Ed., 2006.

¹¹⁰ Durkheim (1911). Nous présentons les extraits de cette communication qui nous semblent les plus pertinents au regard de notre propos. Les soulignements en italique sont de nous.

peut s'incorporer au réel : c'est qu'il en vient tout en le dépassant. Les éléments dont il est fait sont empruntés à la réalité, mais ils sont combinés d'une manière nouvelle. C'est la nouveauté de la combinaison qui fait la nouveauté du résultat. Abandonné à lui-même, jamais l'individu n'aurait pu tirer de soi les matériaux nécessaires pour une telle construction. Livré à ses seules forces, comment aurait-il pu avoir et l'idée et le pouvoir de se dépasser soi-même?

p. 15

En définitive, la tâche du sociologue doit être de faire rentrer l'idéal, sous toutes ses formes, dans la nature, mais en lui laissant tous ses attributs distinctifs. Et si l'entreprise ne lui paraît pas impossible, c'est que la société remplit toutes les conditions nécessaires pour rendre compte de ces caractères opposés. *Elle aussi vient de la nature, tout en la dominant. C'est que, non seulement toutes les forces de l'univers viennent aboutir en elle, mais de plus, elles y sont synthétisées de manière à donner naissance à un produit qui dépasse en richesse, en complexité et en puissance d'action tout ce qui a servi à le former.* En un mot, elle est la nature, mais parvenue au plus haut point de son développement et concentrant toutes ses énergies pour se dépasser en quelque sorte elle-même.

B. Dantier (2003), qui a étudié en profondeur l'oeuvre de Durkheim, a également fait des constatations intéressantes¹¹¹.

p. 20

D'ailleurs, d'une certaine façon, la vie sociale et la société constituent pour l'individu une matière extérieure qui possède son existence indépendante et qui impose des contraintes quasiment physiques. *"Est fait social toute manière de faire, fixée ou non, susceptible d'exercer sur l'individu une contrainte extérieure; ou bien encore, qui est générale dans l'étendue d'une société donnée tout en ayant une existence propre, indépendante de ses manifestations individuelles¹¹²". Le fait social, tel que Durkheim le définit et tel qu'il le propose comme seul objet à l'analyse sociologique, est ce que l'individu trouve institué au-dehors de lui par et dans la société, et ce qui s'impose à lui par une force spécifique, force qui presse sa volonté (et toutes ses représentations personnelles) et qui par là s'avère indépendante de lui.*

p. 22

Dans l'interprétation que Durkheim donne à ce phénomène, nous retrouvons l'exemple même du fait social (et dans cette citation nous retrouvons toujours l'usage des mots "extérieur" et "dehors") : *"cette constance des données démographiques provient d'une force extérieure¹¹³ aux individus. Car celle-ci ne détermine pas tels sujets plutôt que tels autres. Elle réclame certains actes en nombre défini, non que ces actes viennent de celui-ci ou de celui-là. On peut admettre que certains lui résistent et qu'elle se satisfasse sur d'autres. En définitive, notre conception n'a d'autre effet que d'ajouter aux forces physiques, chimiques, biologiques, psychologiques des forces sociales qui agissent sur l'homme du dehors tout comme les premières¹¹⁴".*

¹¹¹ Les soulignements et les italiques ont été ajoutés par Dantier. Il en va ainsi également des appels de notes.

¹¹² Durkheim (E.), *Les règles de la méthode sociologique*, Chapitre premier, §16.

¹¹³ Nous soulignons.

¹¹⁴ *Ibid.*, Livre III, Chapitre premier, section IV, note 1 du dernier paragraphe.

En somme, nous retiendrons que chez Durkheim, il faut étudier la société dans ce qui est le plus "extérieur" aux individus, percevoir même celle-ci dans les prolongements que lui sont les subjectivités individuelles, reconnaître les constituantes sociales comme des forces autonomes, dégager des "faits" où s'exercent ces forces, les identifier aux repères les moins humains [...].

Durkheim est un des sociologues qui a le plus clairement défini le concept de forces sociales. Toutefois, sa vision de ce phénomène n'examine pas en profondeur certains de ses aspects, notamment la nature des forces sociales et leur contextualisation. Les sociologues et les politologues qui ont étudié le pouvoir ont exploré ces aspects.

2.2.3 *Force sociale et pouvoir*

Comme nous l'avons mentionné précédemment, la littérature sur le pouvoir est pléthorique. De sorte qu'il est difficile de se faire une idée précise de ce phénomène. Nous allons tenter de résumer succinctement cet abondant matériel intellectuel en citant des auteurs qui l'ont fait avant nous. Nous effectuerons cette tâche en regard du concept de force sociale. La question que nous posons est la suivante : qu'est-ce que la documentation sur le pouvoir apporte à la connaissance des forces sociales? Les éléments de réponses que nous trouverons à cette interrogation permettront de poursuivre notre démarche de recherche.

Dans un article publié en 1986, G. Rocher a fait une analyse en profondeur du concept de pouvoir dans l'optique du droit¹¹⁵. Rocher admet tout d'abord que la notion de pouvoir est ambiguë et contestée¹¹⁶. Elle fait partie des concepts avec lesquels les sociologues doivent composer parce que cette notion est couramment employée. Il écrit à ce sujet (p. 7-8) :

Pris concrètement, le pouvoir est souvent utilisé pour désigner l'État ou encore ceux qui détiennent le pouvoir politique. Mais nous avons vu plus haut que cette utilisation du terme a été contestée par les politicologues qui ont voulu mettre en lumière la pluralité des pouvoirs dans la société moderne. Parler du pouvoir pour désigner l'État, c'est exclure du discours sur le pouvoir toutes les autres machines à pouvoir hors de l'État. Il y a là déjà une importante distinction, dont on peut dire qu'elle implique deux visions très différentes de la société moderne, entraînant des conséquences scientifiques considérables. Selon que l'on définit le pouvoir de la première ou de la seconde manière, le champ d'étude du pouvoir se restreint ou s'étend. // Mais c'est surtout la notion de pouvoir entendue dans un sens abstrait, général qui a pris un caractère essentiellement contesté, entraînant évidemment la formulation d'un grand nombre de définitions plus ou moins différentes. Ce qui montre bien la difficulté et l'ambiguïté du concept, c'est qu'on ne trouve pas de consensus sur sa définition; celle-ci fait plutôt l'objet de divergences, parfois d'oppositions et de discussions. Pour s'y retrouver et mettre un peu d'ordre dans cette forêt de définitions, certains auteurs ont proposé des regroupements ou des classifications selon différents critères [...]. Car il faut souligner que toutes ces définitions ne s'opposent pas nécessairement; même les auteurs les plus critiques des autres définitions leur reconnaissent une valeur ou une complémentarité. Il s'agit souvent d'une question d'accent mis sur une dimension plutôt qu'une autre que peut comporter le pouvoir » [...].

¹¹⁵ Rocher, 1986. Les pages des citations correspondent à la version numérisée par J.-M. Tremblay.

¹¹⁶ Sur ce point, Rocher corrobore les dires de plusieurs analystes du pouvoir. Cf. Aron, 1964; Chazel, 1999; Luhmann, 2010; Olsen et Marger, 1993; Poggi, 2006; Scott, 1994; Thye, 2007; Wrong, 1995.

Rocher propose de distinguer trois types de définitions : volontaristes, systémiques et critiques. Les définitions volontaristes sont « celles qui se placent dans la perspective de celui qui a le plus de chance d'arriver à ses fins, d'imposer sa volonté ou ses intentions » (*ibid.*, p. 8). Elles renvoient à la célèbre définition du pouvoir formulée par M. Weber que Rocher (*ibid.*, p. 9) a traduite de la façon suivante : « Le pouvoir signifie chaque chance d'imposer sa volonté propre, à l'intérieur d'une relation sociale, même à l'encontre de résistance, indépendamment de là où repose cette chance »¹¹⁷. Selon Rocher (*ibid.*, p. 10), les définitions de ce type « privilégient la position de celui qui est en mesure de bénéficier du pouvoir. Du même coup, elles impliquent, comme le souligne Coser¹¹⁸, l'asymétrie de la relation entre celui ou ceux qui détiennent du pouvoir et les autres ». Dans cette perspective, la coercition est au principe du pouvoir, et c'est la capacité d'utiliser la force qui permet de l'exercer¹¹⁹. Rocher évoque ensuite les définitions systémiques du pouvoir en citant notamment T. Parsons et N. Luhmann. Il écrit, en commentant le premier de ces auteurs (Rocher, *ibid.*, p. 11) :

Parsons introduit en effet un nouvel élément qu'on ne trouve pas dans les autres définitions du pouvoir : celle "d'obligations". Celles-ci sont engendrées par la poursuite de buts collectifs inhérente à toute organisation sociale. Et ce sont ces obligations qui à leur tour permettent au pouvoir de s'exercer et de légitimer la capacité de contraindre, en recourant s'il le faut à des sanctions négatives ou punitives

Pour Luhmann (Rocher, *ibid.*, p. 11) : « Le pouvoir se présente dans les systèmes sociaux complexes comme "médium de communication permettant la transmission des décisions"¹²⁰. Et en tant que médium de communication des choix et des décisions, le pouvoir n'appartient pas qu'aux institutions politiques, mais il est largement répandu, tout au moins dans les sociétés modernes et hautement différenciées ». Comme le souligne Rocher, cette caractéristique du pouvoir est fondamentale, car elle permet de situer ce phénomène aux niveaux macro, méso et micro social.

Enfin, il existe, toujours selon Rocher, une conception radicale ou critique du pouvoir qui renvoie à la pensée marxiste. Dans cette optique (Rocher, *ibid.*, p. 13), « le pouvoir est essentiellement une relation de domination et de sujétion qui ne se comprend que lorsqu'on la reporte aux jeux d'intérêts en cause dans un contexte global de déséquilibre des rapports de force dans la société ». Puis, Rocher rappelle la critique de cette perspective en mentionnant plusieurs auteurs contemporains. Après quoi, il conclut son analyse de la notion de pouvoir de la façon suivante (Rocher, *ibid.*, p. 15) :

En effet, la notion de pouvoir, malgré les efforts faits pour la définir, demeure ambiguë : un grand nombre d'auteurs s'accordent pour le souligner. Tout d'abord, la notion de pouvoir comporte une pluralité de dimensions : l'on peut choisir d'en privilégier une ou quelques-unes aux dépens d'autres. En second lieu, c'est une des notions les plus soumises à l'influence de la vision de la société du politicologue ou du sociologue. Enfin, c'est une notion qui s'appréhende à travers l'expérience d'une société ou de sociétés historiques particulières.

¹¹⁷ La formulation d'origine de cette définition est : « *Macht bedeutet jede Chance, innerhalb einer soziale Beziehung den eignen Willen auch gegen Widerstreben durchzusetzen, Gleichviel worauf diese Chance beruht* » (Rocher, *ibid.*, p. 9). F. Chazel (1999) propose la traduction suivante de la même définition : « La chance de faire triompher au sein d'une relation sociale sa propre volonté, même contre la résistance d'autrui ». Voir aussi les traductions anglaises de cette définition rédigées par Swedberg (2005, p. 205) et par Wrong (1995, p. 8).

¹¹⁸ Coser, 1976, cité par Rocher (1986, p. 10).

¹¹⁹ Wrong (1995).

¹²⁰ Luhmann, 1982, cité par Rocher (1986, p. 12). Voir aussi Luhmann, 2010.

Les auteurs qui ont étudié le pouvoir mentionnent des aspects de ce phénomène qui sont soit analogues soit dissemblables à ceux des forces sociales. L'évocation de ces aspects permet de mieux comprendre le concept de forces sociales. Il en va ainsi : 1) de la potentialité et de l'actualité du pouvoir; 2) de ses liens avec des ressources; 3) de son intentionnalité; 4) de son institutionnalisation, et 5) de son caractère contextuel. Le pouvoir comporte d'autres dimensions, mais nous nous limiterons à celles-ci.

Premièrement, il y a la question des rapports entre la potentialité et l'actualité du pouvoir¹²¹. En effet, les auteurs consultés distinguent la *possibilité* d'exercer le pouvoir du *fait* de l'exercer. Autrement dit, il ne faut pas confondre le pouvoir potentiel ou *puissance* (en français), et le pouvoir *en acte* qui correspond aux gestes posés pour l'exercer¹²². Il n'y a pas d'implication réciproque entre la potentialité et l'actualité du pouvoir. On peut posséder (par exemple, légalement) un pouvoir, mais ne pas l'utiliser. À l'inverse, on peut faire un usage illégitime d'un pouvoir qu'on s'est arrogé.

Deuxièmement, la distinction qui précède renvoie aux ressources sous-jacentes à l'exercice du pouvoir. Quand elles sont mobilisées, les ressources - que nous appellerons forces sociales - permettent de prendre, de conserver et d'exercer le pouvoir. Dans cette perspective, les forces sociales (ou ressources) deviennent des attributs indissociables du pouvoir. Le pouvoir est alors une concentration de forces sociales que régule ou contrôle un individu, un groupe, une organisation, une institution, voire la société globale¹²³.

Troisièmement se pose le problème de l'intentionnalité du pouvoir. Ceux qui veulent prendre le pouvoir et ceux qui l'exercent poursuivent des objectifs. Comme nous l'avons mentionné ci-dessus (cf. Luhmann résumé par Rocher), le pouvoir serait un moyen pour parvenir à des fins¹²⁴. Le concept d'intentionnalité évoque celui de *purposeful system*, c'est-à-dire l'idée selon laquelle le système, qui permet la conservation et l'utilisation du pouvoir, est orienté vers des buts¹²⁵. C'est en polarisant des forces sociales qu'un « système de pouvoir » peut atteindre ses objectifs. Mais il n'y arrive pas toujours. Le pouvoir étant d'abord potentiel, son actualisation est tributaire de facteurs contextuels susceptibles de lui opposer une résistance suffisante pour contrecarrer les prétentions de ses détenteurs ou pour le détourner de ses finalités¹²⁶.

Quatrièmement, le pouvoir a tendance à s'installer dans la durée et à s'institutionnaliser, même quand il est informel¹²⁷. Ceux qui le possèdent cherchent à le légitimer pour perpétuer leur domination¹²⁸. Sur ce plan, les systèmes de pouvoir sont analogues à ceux qui essaient de garder intacte la structure de leurs éléments¹²⁹. Cependant, comme l'ont montré Crozier et Friedberg (1977), dans les systèmes sociaux, cette loi ne s'applique pas de façon inexorable parce que leur pérennisation dépend du jeu des acteurs. Or, ce jeu comporte une part d'indétermination qui peut empêcher les acteurs d'atteindre leurs buts.

Cinquièmement, l'étude du pouvoir et des forces sociales met en évidence l'importance du contexte. La plupart de ceux qui ont étudié le pouvoir reconnaissent que celui-ci est un rapport social inscrit dans un contexte évolutif (*ibid.*). L'organisation des facteurs contextuels et leur transformation déterminent les possibilités d'accès au pouvoir ainsi que celles de son exercice. La stabilité du pouvoir, sa puissance et son rayonnement dépendent également du contexte. Celui-ci constitue en quelque sorte « l'environnement

¹²¹ Chazel, 1999; Poggi, 2006; Scott, 1994; Thye, 2007; Wrong, 1995.

¹²² Comme le souligne Wrong (1995, p. 9-10) en citant Aron (1964), la langue anglaise ne permet pas une telle distinction. En anglais, le mot *Power* désigne les deux formes de pouvoir.

¹²³ Lemert, 2005.

¹²⁴ Voir aussi Poggi, 2006, p. 466.

¹²⁵ Ackoff et Emery, 1972; De Rosnay, 1975; Durand, 1998; Lugan, 2005; Wrong, 1995.

¹²⁶ Wrong, 1995, p. 3-10; 22-23; 101; 252.

¹²⁷ Wrong, 1995, p. 235-237.

¹²⁸ Althusser, 1970; Aron, 1964; Bourdieu et Passeron, 1970; Poggi, 2006; Rocher, 1986; Wrong, 1995, p. 49-64.

¹²⁹ De Rosnay, 1975; Durand, 1998; Lugan, 2005; Miller, 1965.

dynamique » du pouvoir. Il s'agit que cet environnement se modifie (parfois soudainement) pour qu'un pouvoir s'affaiblisse ou se renforce ou qu'il se transforme.

Ces prolégomènes étant posés, nous sommes maintenant en mesure de formuler notre propre définition des forces sociales.

2.2.4 Force sociale et forces sociales

2.2.4.1 Définitions

D'entrée de jeu, il importe de distinguer la force sociale des forces sociales, c'est-à-dire le singulier du pluriel de ce concept, car le langage courant confond ces deux notions qui sont différentes tout en étant reliées¹³⁰. En nous inspirant des définitions du pouvoir que nous avons évoquées, *nous définissons la force sociale (au singulier) comme étant ce qui permet à un élément de société ou à la société tout entière d'agir sur d'autres éléments de société. Une force sociale est alors une faculté ou une ressource qui rend possible l'action sur la société ou sur certaines de ses composantes*¹³¹. *C'est également un facteur contextuel qui incite un élément de société à agir sur celle-ci*¹³².

Employé au pluriel, comme on le fait presque toujours en sociologie, ce concept a trois acceptions : primo, il renvoie à la pluralité des facultés ou ressources permettant à un élément de société d'influencer cette dernière. Secundo, cette notion réfère aux facteurs contextuels qui le prédisposent à l'action. Tertio, il désigne les éléments de société qui possèdent de telles facultés ou ressources. Dans les premier et deuxième cas, l'expression *forces sociales* n'est que le pluriel de la locution *force sociale* écrite au singulier. Dans la troisième acception de ce concept - qui ressortit au langage courant - on appelle *forces sociales* les groupes et les individus qui détiennent les facultés et les ressources nécessaires pour agir de façon efficiente sur leur milieu.

Tous les éléments de société ne possèdent pas le même genre ni la même quantité de ressources. C'est pourquoi certains de ces éléments ne sont pas en mesure d'influencer leur environnement humain. Tel est le cas des collectivités et des individus les plus démunis qui ne constituent généralement pas des forces sociales importantes¹³³. Toutefois, ces éléments de société peuvent marquer profondément leur milieu quand ils bénéficient d'un contexte qui valorise de leurs ressources. Dès lors, l'équivoque entre force sociale au singulier et forces sociales au pluriel n'est qu'apparente parce que la plupart des éléments de société disposent d'au moins une force sociale susceptible de s'actualiser, donc potentiellement efficiente.

Revenons maintenant à la notion d'élément de société¹³⁴. Dans notre optique, un élément de société est un individu, un groupe, une institution, un organisme ou encore des objets matériels (comme des outils, des oeuvres d'art, des accessoires, des meubles ou des immeubles) et des espaces (un terrain, un domaine ou un territoire) qui ont une valeur symbolique pour une collectivité ou pour certains de ses membres. Il y a donc quatre types d'éléments de société : les individus, les collectivités (incluant les institutions, les organismes et les organisations), ainsi que les objets matériels et les espaces socialisés, c'est-à-dire ceux auxquels les collectivités et les individus sont attachés. Évidemment, les êtres humains n'appartiennent pas à la même classe d'éléments de société que les objets et les espaces. Les premiers ont une conscience collective et individuelle leur permettant d'agir en connaissance de cause, alors que la force des seconds est tributaire de leur signification pour les gens qui sont reliés à ces choses et à ces lieux. Autrement dit,

¹³⁰ Nous procédons de cette façon, à l'instar de Fairchild (1970), mais dans une perspective différente.

¹³¹ Les facultés peuvent être considérées comme des ressources, c'est-à-dire comme des moyens d'action.

¹³² Facteur et faculté ont pour étymologie le verbe faire. Cf. Picoche, 1984, p. 281-285.

¹³³ Beaudin *et coll.*, 1990; Bellavance, Morin *et coll.*, 2008; Fanon, 1968; Groulx, 2011; Paugam, 1996.

¹³⁴ Quelqu'un a déjà employé l'expression « élément de civilisation », mais nous n'avons pas pu retrouver la source de cette expression qui nous a inspiré celle d'élément de société.

les objets matériels et les espaces socialisés agissent par l'entremise des collectivités et des personnes qui les valorisent. Donc, ils ne disposent pas de faculté d'action *sui generis*¹³⁵.

Certains objets et espaces peuvent avoir une grande force de mobilisation pour des collectivités et des individus, et n'en avoir aucune pour d'autres êtres humains. Car la force d'un objet dépend de sa valeur symbolique qui est tributaire d'un contexte sociohistorique et culturel particulier (que nous appelons le *sphérocontexte*¹³⁶). Cette assertion découle des travaux de plusieurs auteurs¹³⁷. Ceux-ci ont montré que les objets et les espaces qui ressortissent à l'identité socioculturelle, religieuse et politique des gens sont susceptibles d'être fortement mobilisateurs. Dans les guerres et les révolutions, par exemple, on se bat pour conquérir un bâtiment (ex. : le Parlement, le Palais présidentiel ou un temple), pour planter un drapeau dans un endroit stratégique ou pour protéger un territoire, des richesses et le patrimoine national. En plus d'être militairement importants, ces objets et ces espaces symbolisent la cohésion du groupe. D'où le fait qu'ils sont investis psychologiquement par les collectivités et les individus qui les convoitent, et de là vient leur force de mobilisation. Les membres des sociétés concernées sont souvent prêts à mourir pour les défendre contre des envahisseurs ou des profanateurs. En contrepartie, il y a des groupes et des individus qui ne leur vouent aucun attachement, mais qui respectent quand même ces objets et ces lieux pour éviter d'entrer en conflit avec ceux qui les vénèrent.

2.2.4.2 *Les principales caractéristiques de la force sociale (au singulier)*

Comme le pouvoir, la force sociale (au singulier) a plusieurs caractéristiques. Dans cette sous-section, nous examinerons celles qui suivent¹³⁸ : 1) l'abstraction de la force sociale; 2) la variété de ses manifestations; 3) son impétuosité; 4) son entropie; 5) son orientation; 6) sa localisation dans le système social; 7) sa potentialité/actualité, ainsi que 8) sa dépendance par rapport au contexte¹³⁹.

1. L'abstraction de la force sociale

- Par nature, la force sociale est abstraite. Par conséquent, elle ne peut qu'être conçue, car il est impossible de toucher à une force sociale. On l'appréhende par la conscience et par ses manifestations. D'où les inévitables débats sur son existence et sur les formes qu'elle prend. À l'instar des sociologues mentionnés précédemment, nous tenons pour acquis que la force sociale est analogue à la force physique, même s'il n'y a pas de commune mesure entre les deux genres de forces¹⁴⁰.

¹³⁵ Certains objets, comme les ordinateurs, sont relativement autonomes. Mais les ordinateurs n'ont ni âme ni conscience même si on parle « d'intelligence artificielle » en les évoquant. Dans leur cas, l'adjectif *artificielle* spécifie le sens du terme *intelligence*. Il s'agit d'une intelligence virtuelle, différente de celle des êtres humains, la seule intelligence véritable. Cf. Compiègne, 2007; Maigret, 2007.

¹³⁶ Delisle et Thouvenot, 2009.

¹³⁷ Entre autres : Baudrillard, 1968; Giddens, 1984; Goffman, 1974.

¹³⁸ Il va sans dire que cette énumération n'est pas exhaustive.

¹³⁹ La plupart des propositions qui suivent ne peuvent pas être démontrées empiriquement. Toutefois, il est possible de les illustrer par des exemples. Nous sommes conscients qu'un exemple ne constitue pas une preuve. Cf. Blanché, 1983; Thibaudeau, 1997.

¹⁴⁰ Comme on l'a vu, l'usage du concept de force est métaphorique en sciences humaines.

2. La variété de ses manifestations

- La force sociale se manifeste concrètement¹⁴¹. De plus, elle est protéiforme et son intensité est variable.
- Primo, la force sociale s'exprime à travers une diversité de phénomènes qu'il est possible d'observer. Voici des exemples de forces sociales qui sont mentionnés dans la documentation consultée¹⁴² : le patriotisme, la solidarité, les aspirations, les croyances, les idéologies, les représentations sociales, les convictions, le dynamisme, l'altruisme, l'individualisme, la libido, l'amour¹⁴³, la haine, le savoir, le droit, les règles, les normes, ainsi que le capital humain, économique, politique et social¹⁴⁴.
- Secundo, chaque force sociale est susceptible de se manifester de différentes façons. C'est le cas de la solidarité qui peut s'exprimer par l'entraide entre les membres d'un groupe, par des rassemblements revendicateurs ou par un recours judiciaire collectif. Cela pose des problèmes d'interprétation : peut-on relier une action à une force sociale particulière? Si oui, à quelle force sociale est-il possible de l'associer? Ce travail d'interprétation est inhérent au « métier de sociologue »¹⁴⁵.
- Tertio, l'intensité de la force sociale est variable. D'une part, une force sociale peut diminuer ou augmenter au fil du temps. C'est le cas de l'appui à un parti politique. D'autre part, chaque force sociale n'a pas le même impact sur la société. Ainsi, un vote individuel a moins d'effets qu'un vote concerté. Toutes choses étant égales par ailleurs, l'intensité d'une force sociale augmente quand les gestes sont coordonnés et diminue dans la situation contraire.

3. Son impétuosité

- La force sociale est impétueuse, pour reprendre la métaphore tirée de la physique dont s'inspire Durkheim (1911), car elle est le produit d'une dynamique sphérocontextuelle. Lorsque cette dynamique lui est favorable, la force sociale peut s'amplifier et, à la limite, devenir incontrôlable, comme une révolution¹⁴⁶. En revanche, l'intensité d'une force sociale est susceptible de diminuer quand le contexte se modifie. C'est en cela qu'elle est impétueuse.

4. Son entropie

- La force sociale est entropique¹⁴⁷. Elle se forme à la manière d'une perturbation atmosphérique, puis se dissout dans l'univers social lorsqu'elle ne s'institutionnalise pas. Tel est le cas des modes (vestimentaires, alimentaires et intellectuelles) qui sont des forces sociales éphémères mais

¹⁴¹ Les manifestations concrètes de la force sociale permettent son étude empirique, qualitative ou quantitative. On peut examiner les formes qu'elle prend et dans certains cas, il est possible de mesurer son ampleur et son intensité. Cf. Vallerand (dir.), 2006.

¹⁴² Le pluriel est employé ici pour désigner la pluralité des forces sociales singulières, c'est-à-dire - rappelons-le - les facultés et les ressources permettant à un élément de société d'agir sur cette dernière, ainsi que les facteurs qui l'incitent à passer aux actes. Cf. supra.

¹⁴³ Alberoni, 1981.

¹⁴⁴ Bourdieu et Passeron, 1970; Colclough et Sitaraman, 2005; Fedderke, de Kadt et Luiz, 1999; Liu et Besser, 2003; Rocher, 1986.

¹⁴⁵ Bourdieu, Chamboredon et Passeron, 1968.

¹⁴⁶ C'est également la perspective de la théorie du chaos. Cf. Bailey, 2006; Carley, 2006; Hendricks, 1997.

¹⁴⁷ Durand, 1998; Forsé, 1989; Lugan, 2005.

récurrentes. Les modes passent et réapparaissent conformément à des dynamiques propres à des sociétés données¹⁴⁸.

5. Son orientation

- La force sociale est vectorielle : elle est orientée vers la réalisation des buts de l'individu ou de la collectivité qui la possède. Son orientation polarise les facultés et les ressources de l'entité humaine concernée. Quand elle est intense, la force sociale influence la dynamique de l'ensemble d'une société.

6. Sa localisation dans le système social

- Une force sociale peut loger dans un endroit précis du système social (comme le sous-système politique) ou se répandre dans toutes les sphères d'une collectivité¹⁴⁹. Cela dépend du type de force sociale. Les préférences et les passions des groupes et des individus ont tendance à se confiner dans des sphères d'activité particulières¹⁵⁰, tandis que les arts et les sports de masse mobilisent de larges segments d'une population¹⁵¹. Quoi qu'il en soit, il y a des forces dans chaque sphère de la société parce qu'elles sont au principe de leur structuration¹⁵².

7. Sa potentialité/actualité

- Comme le pouvoir, la force sociale peut être potentielle ou actuelle. Dans le premier cas, c'est une puissance dont la forme et l'intensité sont méconnues¹⁵³. On découvre la force sociale lorsqu'elle agit et se déploie, souvent à l'occasion de crises¹⁵⁴. On tente alors d'en tirer parti, de s'en accommoder ou de s'en protéger.

8. Sa dépendance par rapport au contexte

- La force sociale est contextuelle. Elle dépend d'une articulation de facteurs pour se développer et pour agir. Aucune faculté, aucune ressource n'a de force en soi. Leur force est tributaire de leur insertion dans un sphérocontexte qui comprend d'autres forces et une diversité de facteurs. Une force s'amplifie quand elle opère en synergie avec des facteurs contextuels qui agissent dans la même direction. Cela se produit, par exemple, lorsque des individus isolés créent une association dans un contexte sociopolitique favorable aux mouvements sociaux.
- Enfin, il y a des contextes où une force sociale entre en conflit avec une autre. Ce genre de situations engendre un *rapport de forces* susceptible de neutraliser les forces en présence. Les rapports de forces sont à l'origine de relations de domination où le dominant a préséance sur le dominé sans le contrôler totalement¹⁵⁵. Toutefois, les relations entre les entités humaines peuvent

¹⁴⁸ Baudrillard, 1968.

¹⁴⁹ Luhmann, 2010; Rocher, 1986; Wrong, 1995.

¹⁵⁰ Bromberger (dir.), 1998. Voir aussi nos travaux sur les *adeptions* qui sont « des activités exercées avec *ferveur* en référence à une communauté d'intérêts pouvant être constituée de *pratiquants*, de *spectateurs* ou de *sympathisants* ». Cf. Delisle et Thouvenot, 2009, p. 12 et 66, ainsi que : Delisle et Ouellet, 2001 et 2002a.

¹⁵¹ Dalphond, 2006; Garon, R., 2005; Garon et Lapointe (dirs.), 2010.

¹⁵² Nous avons développé cette idée dans nos travaux sur les sphères sociales. Voir entre autres Delisle 2002a.

¹⁵³ Cet aspect distingue les forces sociales des forces physiques. Le potentiel des forces sociales est difficilement quantifiable alors que l'énergie potentielle (en physique) est mesurable de façon précise, la plupart du temps.

¹⁵⁴ Cabin et Dortier (dirs.), 2000; Durand et Weil (dirs.), 2006; Touraine, 1997.

¹⁵⁵ Bourdieu et Passeron, 1970; Scott, 1994; Harnecker, 1974; Rocher, 1986; Wrong, 1995.

se transformer de façon subite. Quand la force de l'une de ces entités s'accroît au détriment de sa rivale, le rapport de forces se modifie radicalement.

2.2.4.3 *Les principales caractéristiques des forces sociales (au pluriel)*

Les principales caractéristiques des forces sociales (au pluriel) sont sensiblement les mêmes que celles des groupes et des mouvements sociaux. En nous référant à la littérature sur le sujet, nous évoquerons les traits suivants¹⁵⁶ : 1) la multiplicité et la variété des forces sociales; 2) leur position dans le système social; 3) leur homéostasie, et 4) leur institutionnalisation.

1. La multiplicité et la variété des forces sociales

- Comme nous l'avons vu, les forces sociales (au pluriel) sont, dans leur troisième acception, des collectivités et des individus qui détiennent des facultés et des ressources leur permettant d'agir sur la société. Ces facultés et ces ressources sont des moyens d'action qui peuvent être utilisés dans un contexte particulier. Étant donné que chaque collectivité a ses caractéristiques et que chaque individu a sa personnalité, les forces sociales sont multiples et diversifiées, à l'image des composantes de la société, d'où le grand nombre de forces sociales et leur variété.

2. La position des forces sociales dans le système social

- Les forces sociales collectives et individuelles occupent une position généralement stable dans le système social¹⁵⁷. Il peut s'agir d'une position centrale ou marginale; dominante ou dominée¹⁵⁸. La position sociale est directement reliée à la force dont dispose l'élément de société dans un sphérocontexte donné¹⁵⁹. Toutes choses étant égales par ailleurs, plus cette force est grande, plus la collectivité ou l'individu concerné a la possibilité d'occuper une position centrale ou dominante dans la société¹⁶⁰. Le statut social d'un groupe ou d'une personne dépend donc de sa capacité de conserver ou d'accroître ses facultés et ressources.

3. L'homéostasie des forces sociales

- Les forces sociales sont homéostatiques¹⁶¹. C'est-à-dire qu'elles cherchent à préserver l'invariance de leur structure. Cela ne signifie pas que leur intensité demeure constante. Au contraire, la raison d'être des mouvements sociaux (qui sont des forces collectives) est le changement social¹⁶², objectif qui ne peut être atteint que par la mobilisation de leurs membres, seule façon d'accroître leur influence. Toutefois, le militantisme assidu peut devenir contreproductif parce qu'il entraîne une dépense inefficace de ressources. Les groupes et les individus doivent donc modérer leurs efforts s'ils veulent conserver suffisamment de ressources pour agir en temps opportun. Telle est la différence entre un mouvement social spontané - qui est souvent éphémère - et un organisme qui s'inscrit dans la durée¹⁶³. Le mouvement social spontané est issu d'une conjoncture qui l'incite à

¹⁵⁶ Durand et Weil, R. (dirs.), 2006; Eyerman, 2006; Farro, 2000; McPherson, 2004; Neveu, 2000; Quadagno, 2005; Turner, J. H., Ed., 1998 et 2006; Turner, B. S., Ed., 2006; Viriot Durandal, 2003.

¹⁵⁷ Bourdieu et Passeron, 1970; Guillemard, 1981; Lahire, 2007.

¹⁵⁸ Barel, 1982; Harnecker, 1974; Martucelli, 1999; Turner, J. H., Ed., 1998 et 2006.

¹⁵⁹ Scott, Ed., 1994.

¹⁶⁰ Cette idée renvoie au concept d'*empowerment*, concept qui désigne le « pouvoir » ou les facultés et ressources que peut acquérir un individu ou un groupe dans la société. Cf. Bass, Ed., 1995; Bass et Caro, 2001; Thurz, Nusberg et Prather, Eds., 1995; Viriot Durandal, 2003.

¹⁶¹ Bailey, 2006; Durand, 1998; Lugan, 2005.

¹⁶² Sauf s'il s'agit d'un mouvement politiquement conservateur.

¹⁶³ Farro, 2000; Neveu, 2000.

poser des gestes d'éclats pour réagir à une situation. Or, ces actions n'atteignent pas toujours leurs buts. En revanche, une organisation sociale coordonnée planifie ses opérations en fonction des ressources dont elle dispose, et ce, tant pour assurer la poursuite de ses objectifs que pour préserver l'intégrité de sa structure.

4. L'institutionnalisation des forces sociales

- À cause de son impétuosité, la force sociale est difficile à contenir. Une des façons par laquelle la société y parvient - le cas échéant - consiste à l'institutionnaliser. En fait, ce n'est pas la force sociale (au singulier) qu'on institutionnalise - parce que c'est presque impossible - mais plutôt les forces sociales (au pluriel) qu'on encadre dans une structure¹⁶⁴. En leur accordant une reconnaissance formelle, on les oblige à réguler l'usage de leurs facultés et ressources. Il en va ainsi de la violence, qui est un déploiement de force coercitive, que les policiers et les militaires peuvent employer dans les situations prévues par la loi et en vertu de règles clairement définies. On pourrait aussi évoquer les relations du travail où les syndicats et les patrons exercent un rapport de forces dans des limites circonscrites par le droit.

Cela n'empêche pas les débordements et l'usage excessif des facultés que possèdent les collectivités et les individus. Ces débordements sont sans doute inévitables, mais des forces sociales d'intensité supérieure parviennent habituellement à les contenir¹⁶⁵. Notons également au passage que certains groupes et individus refusent l'institutionnalisation pour ne pas être encadrés par le système social. Il en va ainsi des groupes anarchistes et révolutionnaires, des organisations criminelles et des personnes marginales. Ceux-ci doivent alors assumer les conséquences de leurs décisions¹⁶⁶.

En s'institutionnalisant, les forces sociales se dissolvent dans le pouvoir sociopolitique dont elles deviennent une composante. Ce pouvoir s'accroît concomitamment à celui des forces de convergence et s'affaiblit dans le cas contraire. Toute variation dans le rapport entre les deux types de forces (de convergence et de divergence) crée donc de l'instabilité dans le système social.

Telles sont les principales dimensions du concept de force sociale dont nous tiendrons compte dans l'étude des relations entre les aînés et le développement social, régional, territorial et local. Le moment est maintenant venu de définir ces concepts.

2.3 Le développement social, régional, territorial et local

2.3.1 Le concept de développement

Avant de parler de développement social, régional, territorial et local, il importe de définir le premier de ces termes, soit le développement, ce qui n'est pas une mince tâche, car selon Jean (2008, p. 290), il s'agit d'une « notion qui résiste à notre compréhension ». Pour s'expliquer, il écrit (*ibid.*) : « Après des siècles de développement, et après des décennies de travail des sciences du développement, il s'agit toujours d'un phénomène mystérieux et qui a donné lieu à plusieurs tentatives d'intelligibilité qui n'ont guère survécu à l'épreuve du temps ». Comme c'est le cas du concept de pouvoir, il existe un grand nombre de définitions du développement qui mettent l'accent sur l'un, l'autre ou plusieurs de ses aspects sans qu'on parvienne à formuler un énoncé capable de les englober totalement.

¹⁶⁴ Ce fut le cas des syndicats de travailleurs qui, à l'origine, étaient révolutionnaires. Cf. CSN/CEQ (collectif d'auteurs), 1979; Linteau *et coll.*, 1979 et 1986.

¹⁶⁵ Une des conséquences de cet état de fait est la pérennisation de situations considérées comme injustes par les collectivités et les individus qui en sont victimes. C'est ainsi également que se perpétuent, au niveau macrosocial, des ordres sociaux dominants comme les empires, les oligarchies et les monopoles.

¹⁶⁶ Barel, 1982; Durand et Weil (dirs.), 2006; Groulx, 2011; Paugam (dir.), 1996; Roy, 1995.

Ansart (1999, p. 424) souligne que la notion de développement est assimilée à celle de progrès, terme qu'il définit comme étant une « Transformation, évolution, estimée, objectivement et subjectivement positive ». Il ajoute que les concepts d'évolution, de progrès et de développement comportent deux ambiguïtés. Primo, il y a le phénomène en cause : « Que signifie, écrit-il, pour un ensemble social, que d'être en progrès par rapport à son passé? » (*ibid.*). Cette question renvoie à la difficulté de mesurer le développement à partir d'indicateurs objectifs¹⁶⁷. Secundo, selon Ansart (*ibid.*) « [...] rien n'assure qu'un progrès dans un secteur social entraîne des effets favorables pour tous les autres ». Autrement dit, les différents types de développement peuvent, à la limite, s'opposer les uns aux autres, en particulier les développements économique et social, thème qui traverse de part en part la documentation publiée sur ce sujet.

Malgré tout, on convient que les idées de développement et de progrès renvoient aux notions d'ajout, d'addition, de production d'éléments nouveaux; d'amélioration de ce qui existe déjà, de solution à des problèmes ou d'élimination d'obstacles. Donc, le développement résulte des actions humaines. S'il pouvait être mesuré adéquatement, l'impact de ces actions se situerait sur un continuum qui irait du plus favorable au plus défavorable aux collectivités, en passant par un intervalle médian où il serait minime ou négligeable. Il y aurait développement lorsque cet impact serait positif dans un sphérocontexte donné, et ce, au regard d'une échelle de valeurs consensuelle. C'est ce que suggèrent Moulaert et Nussbaumer (2008, p. 47) quand ils écrivent :

Sur la base des relectures des analyses du développement économique engagées ci-dessus, nous définirons le développement comme un progrès qualitatif et quantitatif de la production et des échanges, auto-entretenu, et qui conduit à une amélioration du bien-être dans toutes les couches de la population. [...] Le développement est donc bien une question qui déborde les frontières des pays, des régions ou des localités en voie de développement. La notion du développement présente une portée universelle. En s'intéressant aux formes de la coordination et de l'organisation des relations socioéconomiques, elle est à même de tenir compte des spécificités culturelles, sociales, historiques et économiques.

La définition de ces auteurs évoque celle du développement social.

2.3.2 *Le développement social*¹⁶⁸

Les trois définitions du développement social les plus souvent rapportées par les auteurs québécois sont celles de la Commission Castonguay-Nepveu, celle de l'Organisation des nations unies (ONU), et celle du Conseil de la santé et du bien-être du Québec¹⁶⁹. La première définition a été formulée en 1971. Les rédacteurs d'un des rapports de la Commission Castonguay-Nepveu ont écrit : « On peut définir le développement social comme la mise en œuvre par la société de l'ensemble des moyens propres à faire accéder chacun des membres au maximum d'épanouissement dont il est capable »¹⁷⁰. Dans un autre rapport de la même commission, on dit que le développement social renvoie à « l'atteinte d'objectifs intermédiaires en termes de droits au travail, au repos et aux loisirs, à la santé, à l'éducation aux services

¹⁶⁷ Denieuil et Laroussi, 2005; Jean, 2008; Moulaert et Nussbaumer, 2008; Tremblay, 2006, p. 39.

¹⁶⁸ Dans cette section, nous avons remanié une partie d'un travail effectué dans une étude antérieure. Cf. Delisle et Thouvenot, 2009, chapitre 4.

¹⁶⁹ Cet organisme a été aboli.

¹⁷⁰ Cité dans : Conseil de la santé et du bien-être du Québec, 1997, p. 3.

sociaux, au logement et à la sécurité du revenu »¹⁷¹. On trouve également la définition suivante dans un document préparé pour l'ONU en vue du Sommet de Copenhague de 1994¹⁷² :

Le développement social est une démarche visant à améliorer la capacité des gens à vivre en toute sécurité et à leur permettre de participer pleinement à la société. Le développement social est indissociable de son contexte culturel, écologique, politique et spirituel et ne peut être envisagé dans une perspective uniquement sectorielle [...].

En 1997, lors du Forum sur le développement social, le Conseil de la santé et du bien-être du Québec a proposé une « longue et tortueuse » définition¹⁷³ que nous reproduisons parce qu'elle a été largement diffusée¹⁷⁴ :

Le développement social fait référence à la mise en place et au renforcement, au sein des communautés, dans les régions et à l'échelle de la collectivité, des conditions requises pour permettre, d'une part, à chaque individu de développer pleinement ses potentiels, de pouvoir participer activement à la vie sociale et de pouvoir tirer sa juste part de l'enrichissement collectif, et, d'autre part, à la collectivité de progresser, socialement, culturellement et économiquement, dans un contexte où le développement économique s'oriente vers un développement durable, soucieux de justice sociale. Dans cette optique, le développement social, tout comme le développement économique et le développement culturel, sont des dimensions interdépendantes et complémentaires d'un projet de société.

Selon Vaillancourt (2006, p. 14), les forums régionaux et le Forum national sur le développement social « ont permis de préciser les ingrédients pouvant entrer dans la composition d'un nouveau modèle de développement plus démocratique et solidaire ». Ces ingrédients sont : le développement local, la participation sociale, l'intersectorialité et le rôle de l'État. D'où la valorisation des groupes communautaires, l'idée de donner du pouvoir aux collectivités qu'ils desservent (la notion d'*empowerment*), et l'économie sociale.

La réflexion sur le développement social ne s'est pas arrêtée en 1998. Ce concept demeure toujours une « notion évocatrice qui appelle les significations que peuvent lui donner ceux qui s'y réfèrent (...). Elle a cette capacité de mobiliser l'univers du sens et celui de l'action », a écrit Robert (2006, p. 57). L'idée de développement social ouvre des perspectives de recherche et d'intervention parce qu'elle exprime la volonté de larges segments de la population de voir la société progresser pour le bien-être de ses membres sans dépendre ni de l'entreprise privée ni de l'État. C'est pourquoi les auteurs consultés s'entendent pour dire que le développement social présente les caractéristiques suivantes¹⁷⁵ :

- Il est communautaire et coopératif plutôt que corporatiste;
- il favorise la concertation et le partenariat plutôt que l'autarcie;
- il est fondé sur la démocratie participative et s'oppose par le fait même à l'autocratie et au pouvoir des minorités occultes;

¹⁷¹ Cité par Tremblay, 2006, p. 38.

¹⁷² Cité par Conseil de la santé et du bien-être du Québec, 1997, p. 3 et par Tremblay, 2006, p. 38.

¹⁷³ Pour reprendre les mots de Vaillancourt (2006, p. 13).

¹⁷⁴ Sources : Conseil de la santé et du bien-être du Québec, 1997, p. 6; Vaillancourt (2006, p. 13). Cette définition a été reprise par le ministère de la Santé et des Services sociaux. Cf. Québec (Prov.), 2008, p. 61.

¹⁷⁵ Cette énumération n'est pas exhaustive. Elle reprend des éléments qui sont mentionnés dans la documentation parcourue.

- il est global et intersectoriel au lieu de se confiner à un domaine;
- il est coproduit et coconstruit par les acteurs impliqués plutôt que le résultat d'une initiative personnelle;
- il a pour objectifs l'épanouissement et le bien-être d'un grand nombre d'individus, pas seulement de quelques-uns;
- il se préoccupe des démunis et de ceux qui ont peu de pouvoir dans la société;
- il vise *l'empowerment* des collectivités;
- il est local et territorial plutôt qu'orienté vers la conquête d'un vaste marché;
- il est à la fois économique, politique, culturel et socioaffectif. Le social est aussi important que l'économique qui constitue quand même une dimension fondamentale de toute forme de développement;
- les acteurs du développement social conservent une distance critique par rapport à l'État tout en coopérant avec lui;
- ce genre de développement répond à des demandes collectives au lieu de créer des besoins.

Est-ce à dire que le développement social est nécessairement régional, territorial et local? Cela ne va pas de soi. Du moins, il importe de clarifier ces trois derniers concepts.

2.3.3 Le développement régional

Selon *Le Robert*¹⁷⁶, le mot région vient du latin *regio*. Au XI^e siècle, il voulait dire : « direction; frontière, contrée ». Depuis le Moyen-Âge, ce terme a pris une diversité de significations. Aujourd'hui, il renvoie à une réalité complexe où se combinent des activités humaines et leurs paramètres temporels, spatiaux et sociaux¹⁷⁷. Ainsi, pour Langlois (1994, p. 205-206), la région désigne soit : un espace, un territoire ou son peuplement; une division politique ou administrative; la représentation (sociale) d'un vécu collectif; le mode de vie des individus demeurant dans une localité dite « régionale »; un réseau de relations sociales; des particularités ethnolinguistiques ou une histoire commune. La région est par le fait même une « combinaison spécifique d'éléments non spécifiques », pour reprendre l'expression de Gaffield (1994, p. 30).

D'après la plupart des auteurs consultés, le développement régional est associé à l'essor économique, social et culturel d'un milieu qu'on appelle une région, même si cette notion reste quelque peu ambiguë. Au Canada et au Québec, « la notion du développement régional s'est d'abord imposée dans les années 60 à partir de l'aide du gouvernement fédéral aux régions rurales (ARDA), puis à des zones urbaines dites "désignées". La déconcentration administrative et la modernisation des services collectifs sous l'impulsion de l'État québécois ont permis la création ou la consolidation de "capitales régionales" »¹⁷⁸.

¹⁷⁶ Rey-Debove et Rey (dirs.), 2007, p. 2165.

¹⁷⁷ Delay, 2009; Delisle, 1999a.

¹⁷⁸ Favreau et Lévesque (1996) cités par l'Observatoire en économie sociale, en développement régional et en organisation communautaire [sans date].

L'émergence du concept de développement régional et la constitution des sciences régionales furent concomitantes de ces événements. Les régions ont commencé à faire l'objet de recherches aux États-Unis pendant les années 50¹⁷⁹. Les universités québécoises ont emboîté le pas vers 1970 à la suite de la création de l'Université du Québec¹⁸⁰. Les études régionales ont été instituées en Europe à la même époque¹⁸¹. Cet essor a entraîné une extension du concept de développement régional et une diversification des perspectives de recherche¹⁸². On utilise maintenant une pluralité de concepts pour désigner le développement régional : développement territorial, développement territorial solidaire, développement local, développement social local, développement des communautés, développement économique communautaire, développement local communautaire¹⁸³. À ces concepts se greffent ceux d'économie solidaire et d'économie sociale.

La plupart des définitions de ces concepts renvoient à l'idée de développement *endogène*, c'est-à-dire à celui qui est initié et conduit par un milieu donné, que l'on distingue du développement *exogène*, soit celui qui a pour instigateur une organisation ou une entreprise dont le siège social se trouve à l'extérieur de la collectivité concernée (*ibid.*)¹⁸⁴. Dans le cadre de cette recension d'écrits, nous avons considéré surtout les notions de développement régional, territorial et local.

2.3.4 *Le développement territorial*

La notion de territoire, qui est évidemment sous-jacente à celle de développement territorial, est définie en fonction des dimensions géographique, économique, politique administrative, sociologique ou culturelle que les chercheurs privilégient. Ainsi, pour Joyal (2002, p. 40)¹⁸⁵ :

Il importe donc d'appréhender le territoire comme le "corps" d'un organisme socioéconomique et de se reporter à une forme de système territorialisé ou à celle de "milieu". La territorialité apparaît lorsque les gens qui vivent dans un milieu entretiennent des relations formelles (réseaux) et informelles (interpersonnelles) [...] // Il s'agit donc de voir comment se présente cet espace d'intervention où des "acteurs" dits locaux sont appelés à influencer, autant que faire se peut, le devenir de leur milieu d'appartenance. Il est opportun d'avoir à l'esprit que le *sentiment d'appartenance* se situe au cœur du développement local. En se positionnant entre les registres micro et macroéconomiques, on cherche à voir comment se dessinent les nouvelles dynamiques locales dans un contexte où les savoir-faire prennent parfois rapidement des formes nouvelles en laissant entrevoir des possibilités jusqu'alors insoupçonnées. Puisque l'on évoque continuellement l'intervention des *forces vives locales*, il s'agit de voir sous quelles formes la contribution des uns et des autres permet d'entrevoir l'avenir avec une vision nouvelle.

On retiendra de cette définition le caractère multidimensionnel des concepts de territoire et de développement territorial et local. Ces aspects sont mentionnés par la plupart des auteurs consultés. On retrouve également dans la citation ci-dessus l'évocation des liens entre le développement territorial et local et ses acteurs. Joyal ne définit pas explicitement le concept de *forces vives locales*, mais il énumère

¹⁷⁹ Proulx, 2008, p. 6.

¹⁸⁰ Massicotte, 2008, p. 10-11.

¹⁸¹ Deffontaines et Prod'homme, 2001; Denieuil et Laroussi, 2005.

¹⁸² Denieuil et Laroussi, 2005; Jean, 2008; Moulaert et Nussbaumer, 2008.

¹⁸³ Caillouette *et coll.*, 2007; Deffontaines et Prod'homme, 2001; Denieuil et Laroussi, 2005; Jean, 2008; Joyal, 2002; Klein (2008); Moulaert et Nussbaumer, 2008; Observatoire en économie sociale, en développement régional et en organisation communautaire [sans date]; Proulx, 2008.

¹⁸⁴ Toutefois, selon Klein (2008, p. 324), les deux types de développement peuvent être complémentaires.

¹⁸⁵ Les caractères gras, italiques et les soulignements ont été apposés par l'auteur cité.

leurs traits distinctifs et décrit leur rôle dans la dynamique du développement. Il corrobore ainsi les dires de plusieurs chercheurs qui étudient les phénomènes considérés.

Klein (2008) est encore plus précis lorsqu'il définit le concept de territoire, et quand il parle du jeu des acteurs du développement territorial et local. Il écrit (p. 316) :

Il faut d'abord préciser ce que le mot territoire veut dire pour nous et expliquer son rôle dans la structuration des sociétés. Ceci peut s'avérer complexe, car tous les auteurs ne s'entendent ni sur la définition du territoire ni sur son rôle. Pour les uns, le territoire n'est qu'un cadre matériel de l'action, important en tant que ressource, mais neutre, voire insignifiant en ce qui concerne les différents processus sociaux qui donnent un sens aux sociétés et à l'agir collectif pour lesquels il ne sert que de support physique. Pour d'autres, le territoire joue un rôle déterminant dans ces processus [...]. Notre position se situe entre ces deux points de vue. Le territoire n'est pas qu'un cadre, mais il n'est pas non plus une institution. En fait, notre hypothèse est qu'il est un "cadre instituant" qui génère des initiatives, des actions collectives, des apprentissages et des innovations sociales.

Puis il ajoute (p. 317) :

Pour nous, le territoire médiatise le rapport de la société à l'espace. Toute société a un rapport à l'espace, sans lequel elle ne serait pas une société parce que c'est ce rapport, combiné au rapport de la société au temps, qui permet de construire des liens sociaux, des compromis entre acteurs et des instances de régulation économique et politique permettant au collectif de se reproduire en tant que tel. L'espace, notion abstraite, devient concret à travers les découpages à plusieurs échelles (locale, régionale, nationale, supranationale) [...] // Ainsi, nous pouvons définir le territoire comme un espace structuré, occupé, régulé, développé et aménagé par une collectivité, et qui joue un rôle à la fois de cadre et d'acteur dans la reproduction de celle-ci.

Pour Klein, le territoire est donc un espace socialisé par les acteurs de son développement. Dès lors, le territoire et les acteurs du développement seraient indissociables dans la problématique de l'essor des collectivités qui résident dans cet espace. Plus loin (p. 323), Klein précise le concept de *local*. Il s'exprime ainsi :

Le local devient donc l'échelle appropriée d'intervention territoriale aussi bien pour l'acteur public que pour les acteurs de la société civile. Le défi qui se pose à eux est de générer les facteurs qui permettront aux acteurs socioéconomiques dans les milieux fragiles de générer des initiatives, des projets et d'amorcer un processus qui renforce la capacité de la collectivité de mobiliser des ressources et de devenir plus dynamique.

À la page suivante (p. 324), il ajoute ceci :

Le dynamisme local ne se construit pas du jour au lendemain. Les milieux innovateurs sont le résultat de processus longs qui permettent aux acteurs de mobiliser des compétences très anciennes et de bénéficier d'un capital social bien ancré territorialement (Maillat, 1992).

Cette citation rejoint la problématique dont nous traitons dans notre recension d'écrits parce qu'elle évoque l'expérience des acteurs du développement et donc, indirectement, leur âge.

2.3.5 *Le développement local*

Les auteurs mentionnés dans la sous-section précédente associent le développement territorial au développement local. En fait, tout se passe comme si ces deux formes de développement renvoyaient l'une à l'autre. C'est ce qu'expriment Deffontaines et Prod'homme (2001, p. 7) dans cette citation :

En se gardant, autant que faire se peut, de l'enfermer dans une définition rigide, un regard transversal à tant d'expériences rurales et urbaines, françaises ou non, conduit à penser que le développement local s'apparente à la manière et au rythme selon lesquels une population, plurielle et de plus en plus mobile, s'approprie, aménage et transforme un territoire, adapte ses structures pour gérer le présent et imaginer l'avenir, innove et suscite des synergies entre toutes les initiatives, règle les probables conflits, invente des rites et des symboles qui correspondent à la vie d'aujourd'hui sans renier celle d'hier.

La différenciation des types de développement (régional, territorial et local) est un problème complexe et son étude systématique nous éloignerait des objectifs de notre démarche. D'autant plus que ce problème a été traité abondamment par les auteurs déjà mentionnés¹⁸⁶. Il n'est donc pas pertinent de s'attarder à cette question. Dès lors, de nos lectures, nous retiendrons ce qui suit :

1. Les concepts se rapportant aux genres de développement sont reliés tout en se distinguant plus ou moins subtilement selon la perspective adoptée par les chercheurs qui les emploient. Ces concepts renvoient à un objet complexe dont les dimensions n'ont pas toutes été explorées en profondeur. Malgré les progrès des sciences régionales et du territoire, de nouvelles réalités ont émergé au cours des dernières décennies qui remettent en question les notions jusque-là utilisées (Jean, 2008). Il en va ainsi des transformations des territoires et des régions. Durant les années 70 et 80, on voyait ceux-ci comme des entités géographiques, économiques, politiques et administratives. Maintenant, on se rend compte qu'elles sont également sociologiques et culturelles. De plus, les modes de communication contemporains les ont rendues réticulaires (Klein, 2008) et virtuelles, car une dimension virtuelle s'est ajoutée à celles qui pour caractérisaient l'espace physique¹⁸⁷. Doit-on en déduire que les concepts de région et de développement régional n'ont plus aucune valeur heuristique? Tout en reconnaissant que de nombreux chercheurs et intervenants emploient, à juste titre, différents concepts pour analyser les territoires et la dynamique de leur développement, nous croyons qu'il serait dangereux de rejeter du revers de la main les notions de région et de développement régional. Tant que ces notions signifieront quelque chose pour le « commun des mortels », c'est-à-dire pour les non-spécialistes, les intellectuels devront continuer de les utiliser en précisant leur portée. Sinon, ces derniers risquent de faire de « L'anthropologie en l'absence de l'homme », évoquer une oeuvre majeure de F. Dumont (1981).
2. Les nouvelles réalités socioterritoriales peuvent être circonscrites par les concepts de région et de développement régional pourvu qu'on ne restreigne pas indûment l'étendue de ces notions. Dès lors, il s'agit de reconnaître qu'il y a une pluralité de types de régions comme l'entrevoit S. Langlois (1994). À cette pluralité correspondrait une diversité de formes de développement régional, territorial et local, ce que montrent les études empiriques effectuées sur le sujet.

¹⁸⁶ Entre autres ; Jean (2008), p. 298; Observatoire en économie sociale, en développement régional et en organisation communautaire [sans date].

¹⁸⁷ Tel est le cas des réseaux sociaux de communication qui rassemblent des groupes de personnes dans un espace (ou territoire) virtuel. Cf. Compiègne, 2007; Maigret, 2007.

Conclusion

Dans ce chapitre théorique, nous avons étudié trois familles de concepts : ceux qui ont trait aux âges de la vie et aux aînés de la société; ceux qui se rapportent aux forces sociales et enfin, ceux qui sont employés pour étudier le développement régional. Ces familles de concepts ont au moins un dénominateur commun sur le plan épistémologique : leur polysémie. Établir leur sens fut une tâche ardue. Nous pensons avoir saisi les phénomènes qu'ils recouvrent, mais nous n'avons pas exploré tout leur champ sémantique parce que c'est probablement impossible. De toute manière, ce n'était pas l'objectif cardinal de notre démarche.

En fait, notre intention était de définir les concepts constitutifs de la principale question à laquelle cette recension d'écrits essaie de répondre. Rappelons que nous voulons savoir si les aînés constituent une force sociale efficiente dans la dynamique du développement régional. Les renseignements réunis permettent de formuler les assertions suivantes :

1. Le développement (quel qu'en soit le genre) ne survient pas *ex nihilo*. C'est une évidence que chacun des auteurs consultés réitère à sa façon (Mengin, 2001). D'aucuns insistent sur l'importance du territoire; d'autres évoquent la conjoncture économique, politique et sociale; certains parlent du capital social et humain, mais tous reconnaissent le rôle des acteurs dans la dynamique du phénomène considéré. Donc, le développement a besoin d'incitatifs - qui peuvent être endogènes ou exogènes par rapport à un milieu donné - et il a surtout besoin d'acteurs pour le réaliser. Autrement dit, il est le résultat de l'action des « forces vives » d'une société (Joyal, 2002). D'où le lien entre le développement et les forces sociales, celles-ci étant des ressources et des facultés mobilisées par des collectivités et des individus.
2. Les aînés peuvent constituer des forces sociales dans la dynamique du développement régional parce qu'ils possèdent des facultés et des ressources essentielles au succès d'une telle entreprise. Mentionnons seulement celles-ci : des compétences dans de multiples domaines; une précieuse expérience des relations humaines; une grande disponibilité; le désir d'agir et de rendre service, ainsi que la volonté d'apprendre des choses utiles à des fins philanthropiques et communautaires¹⁸⁸.

Certes, les aînés ne sont pas des dieux. Ils ont leurs limites comme tout le monde. Aussi, l'usure du temps restreint leurs capacités (*ibid.*). Enfin, ils sont conscients de leurs intérêts et ils ne sont pas disposés à les sacrifier. Sur ce plan, ils ne se différencient pas des autres générations¹⁸⁹. Mais ils peuvent répondre à l'appel quand on les sollicite. Ils représentent donc des forces sociales susceptibles de contribuer au développement socioterritorial. Dès lors, la question n'est plus de savoir s'ils sont en mesure de se consacrer à cette cause - parce qu'ils s'y consacrent déjà - mais de voir ce qu'ils font pour leur communauté. De théorique qu'elle était au départ, l'interrogation devient empirique. Nous tenterons d'y répondre au chapitre suivant à partir de la documentation repérée.

¹⁸⁸ Bass, Ed., 1995; Bass et Caro, 2001; Conseil des aînés du Québec, 2007; Delisle et Thouvenot, 2009; Hall et coll., 1998, 2001, 2006 et 2009; Lefrançois, 2004; Legrand, (dir.), 2001; Raymond *et coll.*, 2008; Schellenberg, 2006.

¹⁸⁹ Attias-Donfut, 1988, 1991, 1993.

CHAPITRE 3

LE RÔLE DES ÂNÉS DANS LA DYNAMIQUE DU DÉVELOPPEMENT SOCIAL, RÉGIONAL, TERRITORIAL ET LOCAL

Introduction

Comme nous l'avons mentionné, peu de documents ont été repérés qui permettent de relier les concepts d'aînés et de forces sociales avec ceux de développement social, régional, territorial ou local. De toute évidence, les rapports entre ces phénomènes semblent avoir été peu étudiés. Dès lors, nous avons considéré les recherches qui traitent d'au moins deux de ces concepts, et c'est par extrapolation que nous avons établi des liens entre eux. Cet exercice intellectuel a donc un caractère hypothétique, mais il ouvre un vaste champ d'investigation.

Étant donné que la littérature consultée ne répondait pas adéquatement à nos préoccupations, nous avons procédé de la façon suivante. Dans la première section, nous regardons différents aspects de la participation sociale des aînés, dont : 1) le travail rémunéré, 2) le mentorat; 3) le bénévolat et l'engagement civique en région; 4) la présence des aînés dans les conseils municipaux; 5) leur participation à des organismes voués au développement local, et 6) l'action des aînés dans les communautés touchées par la récession de 2008. La deuxième section traite de l'impact économique des retraités qui demeurent en région, et la troisième se rapporte aux collectivités-amies des aînés. La quatrième section est consacrée aux zones d'ombre, c'est-à-dire à ce que la documentation examinée ne nous a pas permis d'apprendre. Puis, dans la cinquième section, nous mentionnons des aspects de la problématique de cette recension d'écrits que nous n'avons pas étudiés en profondeur. En conclusion, nous faisons un bilan du travail accompli.

3.1 Quelques aspects de la participation sociale des aînés

3.1.1 *Le travail rémunéré*

Il existe une abondante documentation sur le travail rémunéré des aînés dans différents pays et dans les provinces canadiennes¹⁹⁰, mais peu d'études traitent de la dimension régionale de ce phénomène¹⁹¹. On peut avancer plusieurs hypothèses pour expliquer ce manque de recherches. Primo, il y a la taille des échantillons utilisés pour estimer le travail des individus.

¹⁹⁰ Briard *et coll.*, 2009; Castonguay et Laberge, 2010; Chomik et Whitehouse, 2010; Conseil des aînés du Québec, 2007; Drolet, 2005; Fast et Frederick, 2004; Fernandez, 2010; Fusulier, Moulaert, Tremblay et Larivière, 2009; Gauthier *et coll.*, 2007; Guillemard, 2003 et 2010; Henretta, 2001; Martin et Durand, 2009; McPherson, 2004; Moulaert, Fusulier et Tremblay, 2009; Picotte, 2010; Quadagno, 2002; Ressources humaines et développement social Canada, 2008; Schellenberg, 2006; Shattuck, 2010.

¹⁹¹ Druetz, 2007; Shattuck, 2010.

À part les recensements et certaines enquêtes d'envergure, les échantillons infraprovinciaux des études nationales ne sont habituellement pas assez grands pour mesurer de façon précise l'activité professionnelle des aînés. C'est le cas de l'Enquête canadienne sur la population active¹⁹².

Secundo, la prise de conscience de l'importance du travail rémunéré des aînés est relativement récente¹⁹³. En effet, le vieillissement démographique pose deux défis majeurs aux pays industrialisés : 1) le remplacement de ceux qui se retirent du marché du travail, et 2) le maintien des avantages accordés par les régimes de retraite. Le premier problème renvoie au nombre de travailleurs nécessaires pour combler les besoins de main-d'oeuvre des employeurs. Ces besoins sont à la fois quantitatifs et qualitatifs. Sur le plan quantitatif, il faut que les employeurs disposent d'une main-d'oeuvre suffisante pour effectuer les tâches nécessaires au fonctionnement de leur entreprise ou de leur organisation. Sur le plan qualitatif, il importe que ces tâches soient accomplies adéquatement. Dès lors, la main-d'oeuvre recrutée doit être compétente et productive. Or, en contexte de vieillissement démographique, le bassin de recrutement des jeunes travailleurs est plus restreint et la concurrence pour embaucher les meilleurs candidats est plus forte. Certes, l'immigration constitue une solution à ce problème, mais elle a ses limites, car il est difficile pour les employeurs de trouver assez d'immigrants qui possèdent la formation requise pour occuper des postes spécialisés, surtout hors des grands centres urbains¹⁹⁴. De plus, il importe d'assurer l'intégration de ces personnes dans leur société d'accueil si l'on veut qu'elles restent au pays. Or, cette intégration ne va pas de soi. Elle nécessite l'établissement de liens sociaux entre des gens de cultures différentes (*ibid.*). Parfois, ces liens se créent facilement, mais ce n'est pas toujours le cas.

D'autre part, le maintien en emploi de la main-d'oeuvre âgée renvoie à la question des régimes de retraite. Dans une société vieillissante, de plus en plus d'individus bénéficient de tels régimes et de moins en moins de gens y contribuent. Toutes choses étant égales par ailleurs, les fonds de retraite risquent de devenir insuffisants avec le temps¹⁹⁵. Certes, on peut accroître les cotisations des travailleurs à ces régimes, mais cette solution crée des problèmes. En effet, une hausse des cotisations réduit le revenu disponible pour la consommation de biens et services, ce qui peut freiner la croissance économique¹⁹⁶.

Dans un tel contexte, l'activité professionnelle des aînés constitue une des clés de voûte du développement, car le maintien en emploi des travailleurs âgés comble en partie les pénuries de main-d'oeuvre. Cela permet aux entreprises d'être productives et aux organismes publics de fournir des services de qualité, notamment en région¹⁹⁷.

Aux niveaux canadien et québécois, les statistiques sur les aînés qui font partie de la population active révèlent deux tendances propres à la plupart des pays industrialisés : un accroissement du taux d'emploi

¹⁹² Ainsi, l'échantillon québécois de l'Enquête sur la population active était composé de 10 271 ménages en 2009 (Cf. Statistique Canada, *Guide de l'Enquête sur la population active*. [En ligne] : <http://www.statcan.gc.ca/pub/71-543-g/2010001/part-partie4-fra.htm>). Si on tenait compte (proportionnellement) des 17 régions administratives du Québec et de six groupes d'âge décennaux (des 15-24 ans aux 65 ans et plus) ainsi que des hommes et des femmes, les plus âgés ne compteraient pas suffisamment de sujets dans l'échantillon de chaque région pour obtenir des estimations fiables de leur activité professionnelle.

¹⁹³ Anxo, 2010; Briard *et coll.*, 2009; Castonguay et Laberge, 2010; Chomik et Whitehouse, 2010; Fernandez, 2010; Fusulier, Moulaert, Tremblay et Larivière, 2009; Gauthier *et coll.*, 2007; Guillemard, 2003 et 2010; Moulaert, Fusulier et Tremblay, 2009; Ressources humaines et développement social Canada, 2008; Shattuck, 2010.

¹⁹⁴ Conseil des relations interculturelles du Québec, 1999; Jenkins, Carrière et Légaré, 1997; Termotte, 1991.

¹⁹⁵ Certains régimes de retraite sont capitalisés. Dès lors, le problème qui se pose est celui du rendement des fonds qui sont placés. L'instabilité des marchés boursiers, surtout au cours de la première décennie de ce siècle, montre que les expectatives de rendement sont difficilement prévisibles.

¹⁹⁶ Certes, les aînés sont aussi des consommateurs, mais leurs dépenses de consommation sont moindres que celle des gens d'âge actif, et elles sont différentes. Cf. Castonguay et Laberge, 2010; Rochon, 2007.

¹⁹⁷ Joyal, 2002; Massicotte (dir.), 2008; Simard, 2006a, b et c.

des travailleurs âgés, et une faible augmentation de l'âge moyen de la retraite¹⁹⁸. Comme l'ont écrit Fusulier, Moulaert, Tremblay et Larivière (2009, p. 55-56), à l'instar de plusieurs auteurs déjà mentionnés, le taux d'emploi - qui est le rapport entre le nombre de personnes occupant un emploi et la population d'âge actif¹⁹⁹, a diminué entre 1976 et 1995 - puis il a remonté. Le tableau 1 ainsi que les graphiques 1 et 2 ci-dessous illustrent ce phénomène tel qu'il s'est manifesté au Québec. En les examinant, on constate que chez les hommes, la progression du taux d'emploi entre 1976 et 2009 est curvilinéaire. La courbe est plus prononcée chez ceux de 55 à 64 ans. Elle est également visible chez les 65 ans et plus, mais elle est moins évidente. Le taux d'emploi des hommes de 55 à 64 ans demeure beaucoup plus faible en 2009 (56.2 %) qu'en 1976 (70.9 %), mais il est plus élevé qu'en 1996 (48 %). Quant aux hommes de 65 ans et plus, leur taux d'emploi est passé de 13.1 % en 1976 à 6.3 % en 2001 et il a atteint 10.7 % en 2009. Chez les femmes de 55 à 64 ans, la situation est différente. Leur taux d'emploi a progressé de façon presque constante au cours de la période considérée. Il a diminué entre 1981 (24.8 %) et 1986 (21.7 %) pour remonter jusqu'à 46.5 % en 2009. Dans le groupe des femmes de 65 ans et plus, cette statistique a suivi la même tendance que chez les hommes, mais à des niveaux plus bas : 4.1 % en 1976; 1.9 % en 2001 et 4.3 % en 2009.

Tableau 1
Taux d'emploi des 55-64 ans et des 65 ans et plus, moyennes annuelles, tout le Québec, 1976 à 2009

	Hommes		Femmes		Tous	
	55 à 64 ans	65 ans et plus	55 à 64 ans	65 ans et plus	55 à 64 ans	65 ans et plus
1976	70,9	13,1	22,9	4,1	45,7	8,0
1981	66,8	9,6	24,8	3,9	44,6	6,3
1986	56,6	7,6	21,7	3,0	38,2	4,9
1991	51,6	6,9	24,6	2,0	36,4	4,7
1996	48,0	6,7	26,0	2,3	36,7	4,1
2001	51,5	6,3	29,5	1,9	40,3	3,7
2006	55,9	8,6	41,0	4,0	48,3	6,0
2009	56,2	10,7	46,5	4,3	51,2	7,2

Source : Statistique Canada, *Enquêtes sur la population active*.

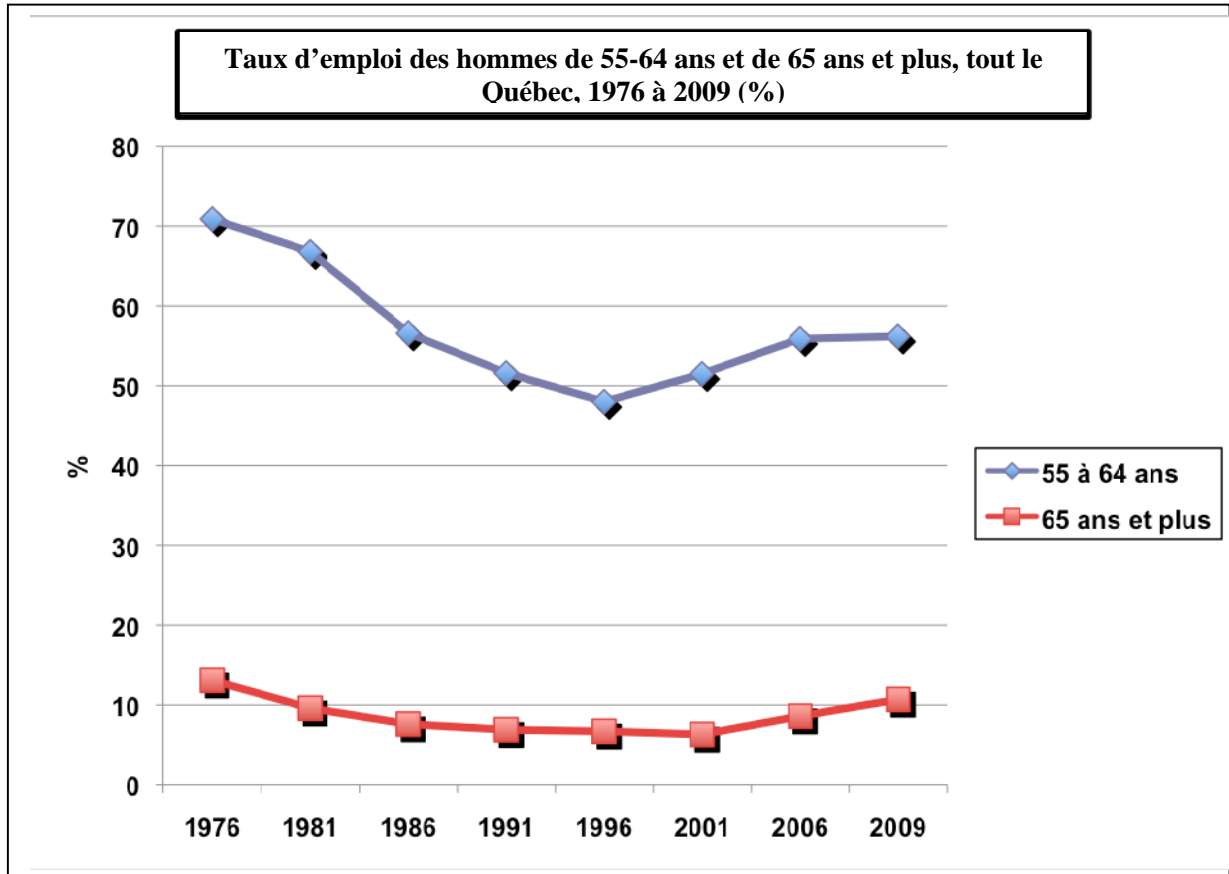
Compilation : Institut de la statistique du Québec, Direction des statistiques du travail et de la rémunération. [En ligne] : www.stat.gouv.qc.ca. Pages consultées durant l'automne 2010.

¹⁹⁸ Anxo, 2010; Briard *et coll.*, 2009; Castonguay et Laberge, 2010; Guillemard, 2003 et 2010; Moulaert, Tremblay et Larivière, 2009; Picotte, 2010.

¹⁹⁹ Statistique Canada, *Guide de l'Enquête sur la population active*.

[En ligne] : <http://www.statcan.gc.ca/pub/71-543-g/2010001/part-partie4-fra.htm>.

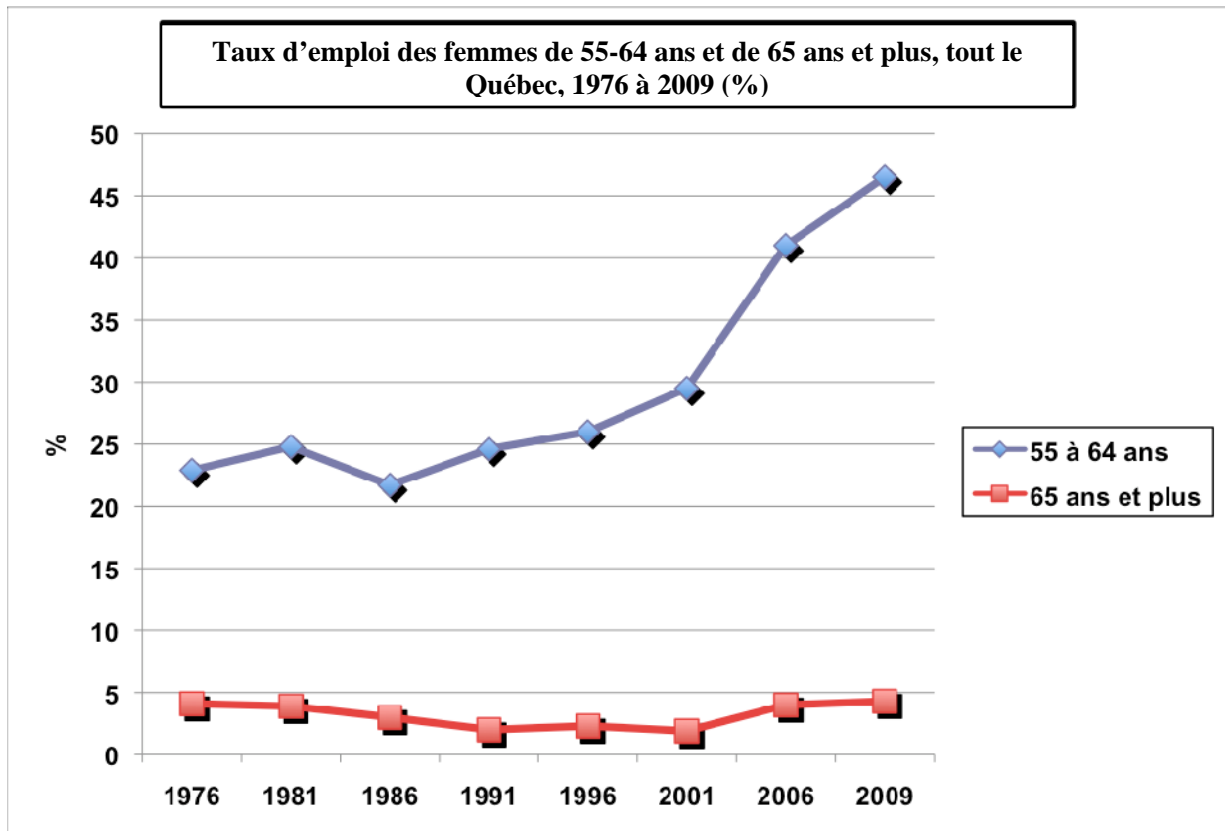
Graphique 1



Source : Statistique Canada, *Enquêtes sur la population active*.

Compilation : Institut de la statistique du Québec, Direction des statistiques du travail et de la rémunération. [En ligne] : www.stat.gouv.qc.ca. Pages consultées durant l'automne 2010.

Graphique 2



Source : Statistique Canada, *Enquêtes sur la population active*.

Compilation : Institut de la statistique du Québec, Direction des statistiques du travail et de la rémunération. [En ligne] : www.stat.gouv.qc.ca. Pages consultées durant l'automne 2010.

La courbe de l'évolution de l'âge de la retraite est analogue à celle du taux d'emploi bien qu'elle soit moins accentuée. Gauthier *et coll.* (2007, p. 189) décrivent ainsi cette évolution :

Malgré les transformations que subit la transition entre l'état de travailleur et celui de retraité, l'âge médian à la retraite a considérablement diminué au Québec depuis 1978 [...]. Chez les hommes, entre 1978 et 2005, l'âge médian à la retraite a diminué d'approximativement quatre ans, passant de 65.1 ans à 61.4 ans. Chez les femmes, la diminution a été encore plus importante. En 1978-1980, l'âge médian à la retraite des femmes était de 65.1 ans, contre seulement 59.7 ans au cours de 2002-2004. Il est tout de même important de souligner la légère hausse observée au cours de la période 1999-2001, tant pour les hommes que pour les femmes. // Il est de mise ici d'expliquer le paradoxe existant entre la hausse des taux d'activité des femmes et la baisse de l'âge à la retraite de ces dernières. En fait, la réponse réside dans le calcul du taux d'activité. Il y a bel et bien plus de femmes actives, mais celles-ci prennent toujours leur retraite plus tôt. Par le fait même, les taux d'activité peuvent quand même augmenter, tandis que l'âge de la retraite peut aussi diminuer. // La baisse de l'âge de la retraite n'est pas unique au Québec. À l'échelle canadienne, au cours de la période 2001-2004, l'âge médian à la retraite était de 61.8 ans pour les hommes et de 60.8 ans pour les femmes (Statistique Canada), en comparaison de 65.1 ans et de 64.8 ans respectivement en 1976-1979.

Fusulier, Moulaert, Tremblay et Larivière (2009, p. 64) ajoutent ceci :

Eu égard à la situation internationale, entre 1999 et 2004, les hommes ont pris leur retraite un an plus tôt au Québec que dans l'ensemble du Canada, tout près de trois ans avant les États-Uniens et huit ans avant les Japonais. Toutefois, les Québécois ont pris leur retraite deux ans plus tard que les Français (OCDE, 2006).

Les données sur l'âge médian de la retraite sont en partie subjectives. Gauthier *et coll.* (2007, p. 188) écrivent à ce sujet :

Pour identifier les personnes ayant pris leur retraite, Statistique Canada demande aux personnes de 50 ans et plus qui ne travaillent pas et qui ont quitté leur dernier emploi dans l'année précédant l'enquête pourquoi elles ont quitté cet emploi. Une des réponses possibles est "a pris sa retraite". Ce sont les personnes ayant déclaré avoir pris leur retraite qui sont considérées comme des retraitées et c'est à partir de leur âge estimé à la retraite qu'est calculé l'âge médian. L'autodéclaration laisse de côté "certains retraités, par exemple les personnes qui ont quitté à cause de la maladie ou d'une mise à pied et qui, sans se considérer de prime abord comme des retraités, ne travaillent plus jamais. D'autre part, certaines personnes qui se déclarent retraitées peuvent décider par la suite de retourner sur le marché du travail." (Gower, 1997). Cette question ne permet donc pas d'observer les diverses transitions vers la retraite.

S'appuyant sur une méthodologie différente, la Régie des rentes du Québec (RRQ) a calculé un âge moyen de la retraite plus objectif. Pour la RRQ (voir Picotte, 2010, p. 13) : « L'âge de la retraite calculé dans cette étude longitudinale est le maximum entre l'âge de fin d'emploi et l'âge de début des revenus de retraite ». Cet âge renvoie à celui où le revenu de l'individu concerné « est majoritairement composé de revenus de retraite » (*ibid.*, p. 39). En examinant les déclarations de revenus des particuliers entre 1991 et 2007, l'auteur de l'étude a constaté que l'âge moyen de la retraite a diminué entre 1992 et 1997 pour remonter après coup. En 1992, il était approximativement de 60 ans pour les deux sexes. En 1997, il était de 58 ans pour les hommes et d'environ 56.5 ans pour les femmes. Cet âge a augmenté par la suite. En 2008, il était de 60.7 ans pour les gens de sexe masculin et de 59.7 ans pour leurs homologues féminines²⁰⁰. Donc, les données les plus récentes concernant l'âge moyen de la retraite indiquent un retour aux valeurs de 1992.

L'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) prévoit que cet âge devrait atteindre 65 ans dans les pays membres de l'Organisation d'ici 2050 (Chomik et Whitehouse, 2010). Mais des gens quittent le marché du travail avant d'avoir droit à une rente de retraite et vivent de leurs économies ou d'autres types de prestations de source publique (comme l'aide sociale ou les prestations de la Commission de la santé et de la sécurité du travail [CSST]²⁰¹) en attendant leur pension. Picotte (2010, p. 23) a calculé que 12 % des travailleurs québécois se sont retrouvés dans cette situation au cours des deux dernières décennies.

Les mêmes tendances ont été observées aux États-Unis. Shattuck (2010, p. 2) a constaté qu'il n'y avait pas de différence entre les milieux ruraux et urbains quant à la propension des aînés à prolonger leur carrière. Toutefois, les travailleurs âgés qui vivent à la campagne le font plus souvent à temps partiel, probablement

²⁰⁰ ISQ, 2010b.

²⁰¹ Picotte (2010, p. 23) parle de revenus de régimes publics sans les identifier. De son côté, Guillemard (2010) évoque les prestations de chômage et d'invalidité qui, dans certains pays, permettent à des travailleurs de subsister entre le moment où ils perdent leur emploi et celui où ils ont droit à leur rente de retraite.

à cause du caractère saisonnier de plusieurs emplois offerts en région. Quoi qu'il en soit, les traits distinctifs des travailleurs âgés les plus fréquemment mentionnés dans la documentation internationale sont :

- *Le genre*. Les hommes demeurent professionnellement actifs plus longtemps que les femmes²⁰². Cependant, la situation pourrait changer au cours des prochaines années, car selon Gauthier *et coll.* (2007, p. 180) :

La féminisation de la main-d'oeuvre observée dans tous les groupes d'âge nous laisse croire qu'une présence plus importante de jeunes femmes sur le marché du travail se concrétisera, quelques années plus tard, par une part plus élevée de femmes âgées occupant un emploi. Par contre, les femmes prennent leur retraite plus tôt que les hommes, ce qui pourrait avoir comme effet d'influencer à la baisse l'âge moyen de la prise de la retraite. Malgré une plus faible présence dans l'emploi que les hommes, les femmes sont responsables, de 1976 à 2005, de plus de la moitié (57.8 %) de l'accroissement de l'emploi chez les travailleurs de 55 ans et plus. Cette proportion est encore plus forte chez les travailleuses de 45 à 54 ans à qui est attribuable 60.6 % de l'accroissement de l'emploi dans ce groupe d'âge. La part des emplois occupés par les femmes chez les 55 ans et plus va donc continuer d'augmenter.

- *La scolarité*. Les plus scolarisés sont plus susceptibles de prolonger leur carrière (*ibid.*). Différentes raisons sont invoquées pour expliquer ce phénomène, dont la meilleure santé des diplômés et leur accès à des emplois plus intéressants, plus rémunérateurs et moins exigeants physiquement.
- *La santé*. Les personnes en meilleure santé ont davantage tendance à retarder leur retraite²⁰³. À l'inverse, les gens malades ou handicapés quittent prématurément le marché du travail. Ces faits confortent le sens commun.
- Même chose pour la *situation financière*. Une bonne situation financière permet à un individu de se retirer quand il le désire. Par contre, la précarité l'oblige à travailler plus longtemps (*ibid.*). Dès lors, les facteurs qui déterminent les revenus de la personne sont également déterminants du moment où elle prend sa retraite.
- Tel est le cas de la *situation maritale*. Ceux qui vivent en couple ont tendance à se retirer à peu près en même temps (Quadagno, 2002, p. 299). Aussi, les femmes mariées prennent leur retraite plus tôt que les divorcées et les célibataires, mais plus tard que les veuves (Shattuck, 2010, p. 3). Par contre, chez les hommes, la situation maritale a peu d'effets sur la propension à demeurer sur le marché du travail après 65 ans. Seuls les veufs se retirent plus tôt, probablement parce qu'ils sont plus âgés que leurs homologues vivant en couple (*ibid.*). Les *charges familiales* influencent également la prolongation de la carrière. Les hommes et les femmes qui ont des enfants à la maison retardent plus souvent leur retraite (Quadagno, 2002, p. 299).
- *Le régime de travail*. Le travail à temps partiel est plus fréquent chez les gens de 15-24 ans et les 45 ans et plus que chez les 25-44 ans²⁰⁴. Les plus jeunes travaillent à temps partiel pour payer leurs études ou parce qu'ils n'ont pas accès à un emploi à plein temps, alors que les plus âgés le font davantage par choix personnel. Il en va de même des emplois temporaires et du travail

²⁰² Gauthier *et coll.*, 2007; Guillemard, 2010; Picotte, 2010; Schellenberg, 2006; Shattuck, 2010.

²⁰³ Gauthier *et coll.*, 2007; Picotte, 2010; Quadagno, 2002; Schellenberg, 2006; Shattuck, 2010.

²⁰⁴ Gauthier *et coll.*, 2007; Schellenberg, 2006; Shattuck, 2010.

autonome. Ces types d'occupations constituent ce que certains auteurs ont appelé des *bridge jobs* ou « emplois passerelles »²⁰⁵. De tels emplois permettent une transition progressive vers le travail à plein temps chez les jeunes ou vers la retraite totale chez les aînés. Toutefois, la majorité des travailleurs québécois (83 %) quittent leur emploi définitivement au moment de leur retraite selon Picotte (2010, p. 28). Seule une minorité d'entre eux se retirent graduellement, mais leur nombre pourrait augmenter du fait que les préretraités actuels sont plus scolarisés²⁰⁶.

- Parmi les autres facteurs qui favorisent la prolongation de la carrière, mentionnons : le *statut social*, la *rémunération de l'emploi*, son *attrait* et la *motivation* personnelle²⁰⁷. Ainsi, les professionnels qui occupent un poste bien rémunéré comportant des tâches intéressantes ont tendance à différer leur départ du marché du travail, à oeuvrer à temps partiel ou de façon épisodique après leur retraite, ce qui est moins souvent le cas des travailleurs manuels qui ont accès à des emplois peu qualifiés (*ibid.*).

Il est frappant de constater que la poursuite de l'activité professionnelle peut résulter de facteurs favorables ou défavorables aux individus concernés. Un premier groupe d'aînés continue de travailler au-delà de l'âge normal de la retraite parce que ça fait partie de leur mode de vie ou parce que c'est payant, motivant et gratifiant tandis qu'un second groupe de gens âgés se comporte de manière identique du fait qu'ils sont pauvres et isolés ou parce qu'ils doivent subvenir aux besoins de leurs proches (conjoint, enfants ou parents âgés [Quadagno, 2002, p. 299]). Il y a donc plusieurs catégories de travailleurs âgés, et elles ne se recoupent pas. Dès lors, il faut tenir compte de cette diversité de situations lorsque l'on étudie le phénomène de la retraite différée.

De toute manière, les seniors qui demeurent professionnellement actifs au-delà de l'âge normal de la retraite contribuent au développement de leur région. Les seules données régionales québécoises que nous avons trouvées sur les aînés qui continuent de travailler ont été produites par Druetz (2007). Celui-ci les a extraites de l'Enquête de l'an 2000 sur la santé des collectivités canadiennes, et elles concernent les personnes de 65 à 74 ans « qui ont occupé un emploi ou travaillé à leur compte à un moment ou à un autre au cours des 12 mois ayant précédé l'entrevue »²⁰⁸. Cette définition est différente de celle de l'Enquête sur la population active²⁰⁹. D'où les taux d'emploi plus élevés que l'on observe dans le graphique 3 ci-après. Aux données extraites par Druetz (2007), nous avons ajouté celles d'une enquête analogue effectuée en 2005 (Statistique Canada, 2010a)²¹⁰.

²⁰⁵ Picotte, 2010; McPherson, 2004, p. 291; Quadagno, 2002.

²⁰⁶ Gauthier *et coll.*, 2007, p. 181.

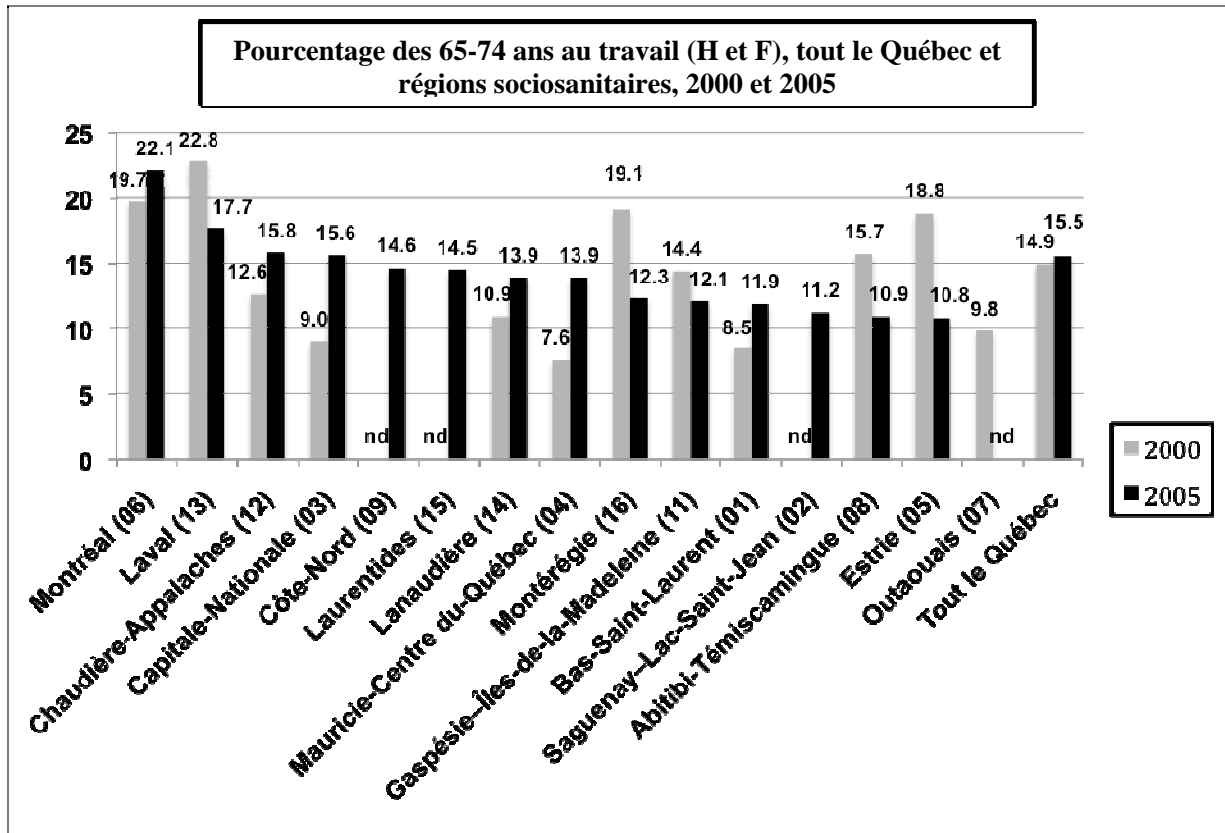
²⁰⁷ Gauthier *et coll.*, 2007, p. 185; Quadagno, 2002, p. 297; Schellenberg, 2006, p. 133 et 142.

²⁰⁸ Source : Statistique Canada 2010a.

²⁰⁹ Selon cette enquête, la population active comprend les personnes occupées et les chômeurs. « [...] les personnes qui, au cours de la semaine de référence, ont fourni des services (peu importe la quantité) sont classées parmi les personnes occupées. Celles qui font la preuve qu'elles ont offert leurs services (peu importe la quantité) sont classées parmi les chômeurs. Le reste de la population, c'est-à-dire les personnes qui n'ont pas fourni ou offert leurs services, forme la catégorie des inactifs ». Cf. Statistique Canada 2010b.

²¹⁰ Pour l'enquête de 2005, les pourcentages ont été calculés sur la base des statistiques de 2006 se rapportant aux effectifs des groupes d'âge. Cf. Québec (Prov.), 2010c.

Graphique 3



Source : Druetz, T. 2007; Québec (Prov.), 2010c; Statistique Canada, 2010a.

Seules des études approfondies permettraient d'expliquer adéquatement ces résultats parce que nous ne possédons pas de renseignements sur les caractéristiques des personnes âgées ayant travaillé pendant la période considérée. Or, ces renseignements sont essentiels pour interpréter de telles données²¹¹. Malgré tout, il est possible d'émettre des conjectures pour dégager leur signification en tenant compte des commentaires de Druetz (2007), des déterminants du prolongement de la vie active que nous avons mentionnés et de notre connaissance des régions du Québec. Il va sans dire que nos hypothèses sont sujettes à vérification.

Première observation rapportée par Druetz (2007) : le pourcentage de gens de 65 à 74 ans qui étaient sur le marché du travail est demeuré sensiblement le même entre 2000 et 2005 dans l'ensemble du Québec. Toutefois, ce pourcentage a varié dans certaines régions comme le montre le tableau 2 à partir duquel a été construit le graphique 3.

²¹¹ Une explication adéquate de ces données nécessiterait des analyses multivariées qui tiendraient compte des caractéristiques du milieu, de celles des travailleurs concernés, ainsi que de la conjoncture économique du moment.

Tableau 2

Pourcentage de travailleurs de 65 à 74 ans, tout le Québec et certaines régions sociosanitaires, 2000-2005 par ordre décroissant de 2005^{a,b,c}

	2000	2005	Variation
Montréal (06)	19,7	22,1	2,4
Laval (13)	22,8	17,7	-5,1
Chaudière-Appalaches (12)	12,6	15,8	3,2
Capitale-Nationale (03)	9,0	15,6	6,6
Côte-Nord (09)	nd	14,6	nd
Laurentides (15)	nd	14,5	nd
Lanaudière (14)	10,9	13,9	3,0
Mauricie-Centre du-Québec (04)	7,6	13,9	6,3
Montérégie (16)	19,1	12,3	-6,8
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (11)	14,4	12,1	-2,3
Bas-Saint-Laurent (01)	8,5	11,9	3,4
Saguenay-Lac-Saint-Jean (02)	nd	11,2	nd
Abitibi-Témiscamingue (08)	15,7	10,9	-4,8
Estrie (05)	18,8	10,8	-8,0
Outaouais (07)	9,8	nd	nd
Tout le Québec	14,9	15,5	0,6

Sources : Druetz, 2007; Québec (Prov.), 2010c; Statistique Canada, 2010a.

Notes

- a. Il s'agit de la variable *Latitude de décision au travail* de l'Enquête sur la santé des collectivités de Statistique Canada.
- b. La catégorie *Tout le Québec* est la somme des données compilées pour la variable concernée divisée par la population de 65-74 ans, en ne tenant pas compte des régions pour lesquelles aucune donnée n'a été recueillie dans l'enquête considérée.
- c. nd : non déterminé, non disponible. Il s'agit de données non recueillies ou qui n'ont pas été publiées parce que leur estimation comportait une trop grande marge d'erreur.

Ainsi, Montréal et Laval sont les régions qui comptaient le plus de 65-74 ans au travail. En 2005, Montréal a pris le premier rang. La Montérégie occupait le troisième rang en l'an 2000; elle se retrouve au neuvième en 2005²¹². L'Estrie a connu aussi une diminution considérable du taux d'emploi des membres de ce groupe d'âge, soit 8 %. Elle était quatrième en 2000 et quatorzième en 2005. Par contre, la Capitale-Nationale et la Mauricie-Centre-du-Québec ont vu le taux d'emploi des 65-74 ans s'accroître de plus de 6 % en cinq ans. Dans les autres régions, les variations ont été plus faibles. Pour les expliquer, il faudrait étudier les caractéristiques de chacun des milieux à chacune des années d'enquête.

²¹² En ne tenant pas compte des régions pour lesquelles il n'y avait pas de données pour l'an 2000.

Le taux élevé d'aînés ayant travaillé à Laval pourrait avoir pour cause la présence d'un grand nombre de professionnels et de gens scolarisés parmi les individus concernés, plusieurs d'entre eux étant des travailleurs autonomes. Or, nous avons vu que ces gens ont davantage tendance à prolonger leur carrière. Cette hypothèse vaut également pour Montréal. De plus, cette région comprend une forte proportion d'immigrants qui sont souvent propriétaires d'entreprises. Plusieurs de ces personnes diffèrent leur retraite quand leur entreprise est rentable ou lorsqu'ils ont besoin des revenus qu'elle leur rapporte pour subsister. Quant à la Montérégie, les aînés qui y demeuraient en l'an 2000 avaient des revenus plus élevés que la moyenne provinciale. Auquel cas, leur comportement par rapport à la retraite aurait été influencé par les mêmes facteurs qu'à Laval et à Montréal. Le marché du travail était peut-être moins favorable pour ces gens en 2005²¹³.

Le plus haut pourcentage d'aînés au travail en Estrie était probablement dû à la pauvreté relative des individus concernés en l'an 2000. À cause de cela, plusieurs de ces personnes ont dû prolonger leur carrière pour subvenir à leurs besoins. Cette situation était peut-être moins fréquente en 2005 (Druetz, 2007, p. 19). Dans l'Abitibi-Témiscamingue de l'an 2000, les revenus des aînés étaient inférieurs à la moyenne provinciale (Druetz, 2007, p. 26-27). Malgré tout, le pourcentage de seniors qui travaillaient était légèrement supérieur à celui de leurs homologues de l'ensemble du Québec. Entre 2000 et 2005, ce taux a diminué de 4.8 % dans cette région. Encore ici, la pauvreté relative des gens âgés pourrait expliquer leur taux d'emploi plus élevé. Les données présentées par Druetz (2007, p. 32-33) suggèrent la même explication pour les aînés de la région sociosanitaire de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (variation de - 2.3 %).

Dans les autres régions, le taux d'emploi était inférieur ou comparable à la moyenne provinciale en 2005. Le cas de Chaudière-Appalaches renvoie à l'hétérogénéité de ce milieu. Il y a un clivage très marqué entre les résidents du littoral (l'actuelle ville de Lévis) et ceux des autres sous-régions : Lotbinière, la Beauce, Bellechasse et la Côte-du-Sud [ou Montmagny-L'Islet]). Les premiers vivent comme les gens de la Capitale-Nationale alors que les seconds demeurent en milieu rural ou semi-rural. Dès lors, le taux d'emploi observé chez les aînés de Chaudière-Appalaches est susceptible d'être le résultat de facteurs contradictoires : des ressources financières insuffisantes en milieu rural et des revenus de retraite plus substantiels chez ceux qui restent près de Québec.

Les aînés de la région sociosanitaire de Lanaudière étaient plus pauvres que ceux de leurs homologues de l'ensemble du Québec en l'an 2000, mais ils travaillaient en moins grande proportion que ces derniers (comme en 2005). Dans leur cas, c'est probablement le manque d'emplois qui expliquerait leur plus faible taux d'activité. Telle serait également la situation des aînés des régions du Bas-Saint-Laurent et de la Mauricie-Centre-du-Québec.

L'Outaouais et la région de la Capitale-Nationale se ressemblent à certains égards : ce sont deux régions où il y a un grand nombre d'employés du secteur public qui bénéficient de régimes de retraite avantageux. Cela pourrait expliquer le faible taux d'emploi de leurs aînés en l'an 2000. Mais en 2005, ce taux était similaire à la moyenne provinciale chez ceux de la Capitale-Nationale (donnée non disponible pour l'Outaouais en 2005). Nous ne connaissons pas les causes de cette augmentation²¹⁴.

En l'an 2000, Statistique Canada n'a présenté aucune donnée sur le taux d'emploi des aînés des Laurentides, du Saguenay-Lac-Saint-Jean, de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec. En 2005, les aînés des Laurentides et de la Côte-Nord avaient des taux d'emploi légèrement inférieurs à la moyenne provinciale

²¹³ D'autres facteurs pourraient également entrer en ligne de compte.

²¹⁴ S'agit-il de facteurs conjoncturels? Seules des études approfondies permettraient de le savoir.

et cet écart était plus prononcé au Saguenay-Lac-Saint-Jean²¹⁵. Nous ne sommes pas en mesure d'expliquer ces statistiques faute de données complémentaires.

En résumé, les variations du taux d'emploi des aînés sont importantes entre les régions du Québec. Elles reflètent la diversité qui caractérise les économies de chacun des territoires et les conditions de vie de leurs résidents âgés²¹⁶. Mais des études plus poussées et des données plus récentes seraient nécessaires pour clarifier cette problématique complexe.

3.1.2 *Le mentorat*

Le mentorat est une autre façon pour certains aînés de contribuer au développement de leur milieu. Toutefois, les renseignements sur la pratique de ce type d'activités sont fragmentaires. Voyons tout d'abord ce qu'est le mentorat. L'organisme Mentorat Québec propose la définition suivante²¹⁷ :

Relation interpersonnelle de soutien, d'échanges et d'apprentissage, dans laquelle une personne d'expérience investit sa sagesse acquise et son expertise afin de favoriser le développement d'une autre personne qui a des compétences à acquérir et des objectifs professionnels à atteindre.

Dans les actes du colloque de Mentorat Québec de 2002, on précise ceci²¹⁸ :

Le mentorat est un processus interactif de personne à personne qui guide le développement d'apprentissages, basé sur la prémisse que les participants ont des contacts qualitativement et quantitativement suffisants pour permettre ce développement [...].

Auparavant, les auteurs de ces actes avaient écrit (*ibid.*) :

Le mentorat a pris différentes formes à travers l'histoire, mais son rôle est demeuré essentiellement le même, soit celui d'une relation privilégiée et authentique entre une personne plus âgée et expérimentée (le mentor) qui fournit des conseils, accompagne et surveille les progrès d'une personne plus jeune et moins expérimentée (le mentoré).

Quant à la Fondation de l'entrepreneurship du Québec (2007, p. 2), elle définit ainsi le mentorat d'affaires :

[...] notre définition du mentorat d'affaires se résume à l'établissement d'une relation de soutien envers un entrepreneur novice (le mentoré) grâce au support d'un entrepreneur d'expérience (le mentor) lui permettant de se développer en tant que personne. Cette affirmation peut se faire à double sens puisque mentor et mentoré ressortent grandis de cette expérience.

²¹⁵ Aucune donnée n'était disponible pour le Nord-du-Québec en 2005.

²¹⁶ Delisle, 1995 et 1999a; ISQ, 2010a; Québec (Prov.), 2001, 2004a, 2006, et Québec (Prov.) [sans date]; Ressources humaines et développement social Canada, 2008; Simard, 2006a, b, c et 2008.

²¹⁷ Source : Mentorat Québec (www.mentoratquebec.org/mentorat.php), cité par Rioux, 2009, p. 7. Mentorat Québec a son pendant canadien : Mentorat Canada. Cf. http://www.mentoringcanada.ca/resources/aboutus_fr.html. Il existe également de tels organismes aux États-Unis et ailleurs dans le monde. Voir Mentorat Québec, 2002, annexe 1 de l'étude de faisabilité.

²¹⁸ Mentorat Québec, 2002, annexe 1 de l'étude de faisabilité.

Le mentorat est « un concept vieux comme le monde » (Rioux, 2009, p. 7). De tout temps, des personnes expérimentées ont conseillé des néophytes. Toutefois, dans les sociétés contemporaines, il est devenu un mode de formation privilégié pour les nouveaux travailleurs de l'industrie, du commerce et des services publics.

Il se fait du mentorat à l'intérieur des entreprises et des institutions gouvernementales. Il arrive que le mentor soit étranger à l'organisation pour laquelle oeuvre son mentoré. Le mentor évite alors d'intervenir dans la gestion de cette organisation. Ajoutons que le mentorat est presque toujours bénévole. Cette caractéristique le distingue de la consultation professionnelle qui est rémunérée (*ibid.*).

En 2007, la Fondation de l'entrepreneurship du Québec était associée à « près de 1 100 mentors bénévoles dont la grande majorité a atteint ou atteindra sous peu l'âge de la retraite »²¹⁹. Ceux-ci consacraient « en moyenne sept heures par mois au mentorat » (*ibid.*, p. 3). Quant aux mentorés d'affaires, ce sont des « nouveaux entrepreneurs et dirigeants de tous âges [...] (qui) accusent très souvent de grandes lacunes en matière de gestion, d'administration et de marketing » (*ibid.*, p. 2).

Les formes que prend le mentorat sont multiples. La « relation d'un mentoré avec son mentor pourra être continue ou épisodique, de courte ou de longue durée. Elle pourra consister en une série de rencontres ou en quelques échanges téléphoniques ou courriels »²²⁰. Mentorat Québec a aussi développé un réseau virtuel pour faciliter les échanges entre les mentors et les mentorés²²¹.

De son côté, la Fondation de l'entrepreneurship du Québec (2007, p. 2) ajoute les précisions suivantes :

Se rapprochant du coaching et du tutorat, le mentorat se démarque par le fait que l'apprentissage du mentoré se réalise par un partage d'expériences, une rétroaction du mentor envers les commentaires du mentoré et un appui quasi inconditionnel du mentor. Le mentor n'arrive pas avec une recette toute prête, mais se plie aux besoins du mentoré, l'amène à réfléchir, à prendre du recul face aux défis qu'il a à relever tout en encadrant et encourageant son mentoré.

Le mentorat est difficile à quantifier. En 2002, on estimait que 10 % des grandes entreprises du Québec avaient des programmes de mentorat (Mentorat Québec, 2002). Une étude plus poussée de Développement économique Canada permet de mieux comprendre cette pratique²²². Les auteurs de cette étude ont écrit (*ibid.*, p. 113) :

Selon les représentants des SADC, des CAE et de DEC²²³ interviewés, les services d'accompagnement et de mentorat sont perçus comme une force des SADC et des CAE (notée par 15/38 des représentants, en plus de plusieurs intervenants externes qui ont participé aux études de cas). Ils ont également noté que les SADC et les CAE suivaient de près chaque dossier d'investissement et que ceci avait un impact important sur la réussite des entreprises. Dans le cadre des études de cas, un intervenant externe, qui a participé à des montages financiers en partenariat avec un CAE, a aussi indiqué que l'accompagnement offert aux clients était un aspect positif et grandement apprécié.

²¹⁹ Fondation de l'entrepreneurship du Québec, 2007, p. 1.

²²⁰ Rioux, 2009, p. 9.

²²¹ Trudeau et Légaré, 2005. Voir aussi le site de cybermentorat Academos, un organisme qui s'adresse aux jeunes. Cf. <http://www.academos.qc.ca/category/mentorat-cybermentorat>.

²²² Développement économique Canada, 2009, Annexe G, p. 151.

²²³ CAE : Centres d'aide aux entreprises; DEC : Développement économique Canada; SADC : Sociétés d'aide au développement des collectivités.

Cela conforte la croyance selon laquelle le mentorat d'affaires favorise la survie des nouvelles entreprises²²⁴. D'après la Fondation de l'entrepreneurship du Québec : « Depuis l'année 2000, le service de mentorat d'affaires qu'offre la Fondation et ses partenaires a permis de réaliser plus de 3 600 jumelages mentor-mentoré et de doubler le taux de survie des entreprises, le faisant passer de 34 % (taux moyen) à 73 % (entreprises mentorées)²²⁵ ».

Selon cette fondation (2007, p. 1), « chacune des 17 régions administratives de la province [de Québec] a au moins une cellule de mentorat d'affaires en opération, pour un grand total de 75 cellules ». Les 1 100 mentors reliés à la Fondation de l'entrepreneurship du Québec se répartissaient dans ces 75 cellules. Toutefois, le mémoire de cet organisme ne fournit pas de données sur le nombre de mentors par régions.

De même, nous n'avons pas trouvé de portrait statistique des mentors. Nous ne connaissons pas de façon précise leurs caractéristiques démographiques et socioéconomiques. L'étude de l'engagement des aînés dans le mentorat mérite donc d'être poursuivie parce que ce phénomène est révélateur de leur apport à l'essor de leur milieu.

3.1.3 Le bénévolat et la participation civique en région

Le bénévolat et la participation civique sont indissociables, car chez les aînés, la participation civique est presque toujours bénévole²²⁶. Aussi, plusieurs études montrent que les deux phénomènes sont corrélés²²⁷. Autrement dit, les bénévoles ont tendance à s'engager dans leur communauté et les personnes socialement engagées font souvent du bénévolat. Il existe plusieurs définitions des concepts considérés. Pour des raisons pratiques, nous nous référons à celles des enquêtes dont nous rapportons les résultats. Ainsi, Statistique Canada définit les bénévoles de cette manière²²⁸ :

[Bénévoles] Personnes qui font du bénévolat, c'est-à-dire qui ont fourni un service sans rémunération par l'entremise d'un groupe ou d'un organisme sans but lucratif ou de bienfaisance au moins une fois au cours des 12 mois ayant précédé l'enquête. Cette définition comprend l'aide non rémunérée fournie à une école, un organisme religieux, une association communautaire ou une association de sports.

En 1997, on distinguait les bénévoles encadrés et non encadrés. On écrivait alors²²⁹ :

Les bénévoles encadrés ont volontairement fourni des services sans rémunération, par l'entremise d'un groupe ou d'un organisme, au moins une fois au cours de l'année de référence [...]. Les bénévoles non encadrés ont fourni une aide par eux-mêmes au cours de l'année de référence, soit directement à une personne qui ne faisait pas partie de leur ménage, soit indirectement en fournissant des services à la collectivité ou au milieu, sans passer par un groupe ou un organisme [...].

²²⁴ Rioux, 2009.

²²⁵ Source : Fondation de l'entrepreneurship. [En ligne] : <http://www.entrepreneurship.qc.ca/fr/mentorat-affaires/default.asp>. Page consultée en novembre 2010. L'étude sur laquelle s'appuie la Fondation de l'entrepreneurship du Québec est : MDEIE, 2008 (voir la bibliographie).

²²⁶ Il y a quand même des exceptions : les aînés qui sont rémunérés pour occuper des charges publiques comme les édiles municipaux. Il y a également des compagnies privées et des organismes sans but lucratif qui offrent un dédommagement ou versent des émoluments aux membres de leur conseil d'administration.

²²⁷ Hall *et coll.*, 2006, p. 59; Rothwell et Turcotte, 2006, p. 4; Selbee et Reed, 2001, p. 5

²²⁸ Hall *et coll.*, 2009, p. 65.

²²⁹ Jones, 1999, p. 9.

Pour le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec (MCCCF), le bénévolat est le fait « d'avoir travaillé comme bénévole dans différents organismes au cours des 12 mois précédant l'enquête »²³⁰. Cette définition est proche de celle de la participation civique de Statistique Canada. En effet, dans l'Enquête canadienne sur le don, le bénévolat et la participation, ce concept était défini comme étant « L'affiliation à des organisations politiques, des groupes religieux, des sociétés de bienfaisance et d'autres organismes communautaires »²³¹. Les participants étaient alors des « Personnes qui étaient membres d'au moins un organisme ou groupe communautaire ou qui participaient à ses activités à n'importe quel moment au cours de l'année ayant précédé l'enquête »²³². Dans l'Enquête sociale générale de 2008, la participation sociale des aînés est définie de façon plus extensive et englobe : « les groupes ou organismes, réseaux et associations dont ils faisaient partie. Il peut s'agir de groupes organisés de manière officielle ou simplement de groupes de personnes qui se réunissaient régulièrement pour faire une activité ou parler de certaines choses »²³³.

Signalons qu'il y a des différences entre les enquêtes de Statistique Canada et celles du MCCCF du Québec quant aux taux de bénévolat par groupes d'âge. Ainsi, en 2004, le taux de pratique du bénévolat était de 34 % pour l'ensemble des Québécois selon Statistique Canada alors qu'il était de 27.5 % d'après le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec²³⁴. L'Enquête du MCCCF révèle que ce taux était de 31.9 % chez les Québécois de 65 ans et plus. À notre connaissance, la donnée équivalente pour le Québec n'a pas été publiée par Statistique Canada. De plus, selon les études de cette agence fédérale (données pancanadiennes), le bénévolat diminue à mesure que l'âge augmente tandis que dans l'enquête du MCCCF, l'âge ne semble pas relié à ce genre d'activités (*ibid.*). Toutefois, d'après les deux organismes, les aînés consacrent plus de temps au bénévolat que les plus jeunes²³⁵.

Les enquêtes de Statistique Canada et du MCCCF convergent sur un autre point qui est de première importance dans le cadre de cette recension d'écrits : ce sont les résidants - dont les aînés - des régions les moins urbanisées qui font le plus de bénévolat et qui sont le plus souvent membres d'un club social ou d'une société fraternelle²³⁶. Dans le domaine culturel, le rôle des bénévoles est fondamental. Ainsi, Dalphond (2006, p. 38) a constaté que :

Les bénévoles sont proportionnellement beaucoup plus nombreux dans les régions éloignées que dans tous les autres types de région. Cette occurrence supérieure du bénévolat en culture se manifeste là où les ressources professionnelles sont rares et les institutions moins présentes.

Or, les activités culturelles sont primordiales pour le développement des communautés comme l'écrit Dalphond (*ibid.*, p. 62) :

Tant par les relations établies avec les villes que le rôle des médias dans la vie démocratique et économique des communautés, la culture fait figure d'instrument de développement collectif. Ses impacts parfois démontrés, parfois présumés, sur des

²³⁰ Bernard, 2010, p. 285.

²³¹ Selbee et Reed, 2001, p. 4.

²³² Hall *et coll.*, 2009, p. 67.

²³³ Turcotte et Schellenberg, 2006, p. 181.

²³⁴ Bernard, 2010, p. 285-286.

²³⁵ Il s'agit de la population de 15 ans et plus dans les deux enquêtes. Pronovost a également examiné en profondeur ces données. Cf. Pronovost, 1997 et 2005. Voir aussi Prouteau et Wolff, 2007, p. 183.

²³⁶ Bernard, 2010, p. 287; Dalphond, 2006; Jones, 1999, p. 11; Reed et Selbee, 2001; Rothwell et Turcotte, 2005, p. 13 et 19; Turcotte et Schellenberg, G., 2006. Le même phénomène a été constaté en France. Cf. Prouteau et Wolff, 2007.

dynamiques sociales comme la santé, l'éducation, l'intégration des immigrants ou le développement durable, donnent la mesure des champs où la culture se trouve en interaction avec une multitude d'intervenants privés ou publics.

Plus loin, il ajoute (*ibid.*, p. 69) : « Enfin, la question de l'intégration de la culture aux volets économique, social et politique des communautés a permis de soulever la question de la reconnaissance de la culture comme outil de développement collectif, cette reconnaissance s'accompagnant d'échanges mutuellement profitables aux parties concernées ». Par ailleurs, des calculs que nous avons effectués à partir des données de l'Enquête sur les pratiques culturelles (la même base de données à laquelle se réfèrent Bernard et Dalphond²³⁷) nous ont permis d'écrire que²³⁸ :

[...] la représentation des 15-34 ans dans les organismes culturels est proportionnelle à leur poids démographique. Par contre, les 35-54 ans sont sous-représentés dans ce genre d'associations. Quant aux 55 ans et plus, leur présence dans les milieux culturels dépasse largement leur poids démographique. En effet, 40,2 % des membres des associations artistiques, culturelles ou scientifiques ont 55 ans et plus. Les aînés constituent donc une clientèle de choix pour ce type de regroupements. // Reste à savoir quel rôle ils jouent dans ces milieux. Certains résultats de recherche présentés antérieurement laissent croire que bien souvent, ils font partie des conseils d'administration de ces organismes. Toutefois, des études approfondies sont nécessaires pour établir clairement ce fait.

Le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec (Garon, 2005) a également étudié les organismes de prédilection des bénévoles. Les oeuvres de bienfaisance sont plus souvent mentionnées en premier lieu par les gens de 65 ans et plus²³⁹. La moitié des personnes de ce groupe d'âge qui ont fait du bénévolat ont dit s'être dévouées pour de tels organismes par rapport à 37 % de la population de 15 ans et plus. Les types d'organismes mentionnés en second lieu varient selon les tranches d'âge (Garon, 2005). Ainsi :

- pour les 15-24 ans, ce sont les organismes de loisir suivis de près par les organismes éducatifs et culturels;
- pour les 25-34 ans, ce sont les organismes éducatifs;
- pour les 35-44 ans, ce sont les organismes éducatifs suivis de près par les organismes de loisir;
- pour les 45-54 ans, ce sont les organismes culturels et éducatifs;
- pour les 55-64 ans, ce sont les organismes culturels;
- pour les 65 ans et plus, ce sont les organismes de loisir suivis par les organismes culturels.

Les organismes culturels mobilisent donc une part importante du temps consacré au bénévolat par les aînés²⁴⁰. Sans ces gens, la survie de plusieurs groupes culturels serait menacée. Les données provenant de

²³⁷ Garon, 2005.

²³⁸ Delisle et Thouvenot, 2009 (version PDF), p. 182. Par ces calculs, nous avons pu établir un parallèle entre trois statistiques : 1) le pourcentage d'adhérents aux organismes culturels de chaque groupe d'âge, 2) la proportion que représentent les adhérents appartenant à un groupe d'âge particulier par rapport à la totalité des adhérents, et 3) le poids démographique des différentes générations.

²³⁹ Il s'agissait d'une question à choix multiples. Les répondants pouvaient mentionner trois organismes. Les pourcentages ne sont donc pas cumulatifs.

²⁴⁰ Garon, 2005.

Statistique Canada ajoutent un complément d'information à ce sujet. Ainsi, Jones (1999, p. 16-17) révèle que 42 % des Canadiens de 55 ans et plus ont participé bénévolement aux activités d'un conseil d'administration en 1997; 27.8 % d'entre eux se sont adonnés (sans rémunération) à des « tâches de consultation et [à des] travaux de bureau et d'administration », et 13 % de ces individus ont fait de l'enseignement ou ont rempli des « fonctions d'entraîneur » (*ibid.*). Au sein du groupe des gens de 55 ans et plus, les personnes de 55 à 64 ans étaient davantage engagées socialement que celles de 65 ans et plus (*ibid.*). Selon la même étude (*ibid.*, p. 10), « [...] les personnes âgées qui occupaient un emploi étaient plus susceptibles de faire du bénévolat que les personnes sans emploi, particulièrement en 1997 ». Ces données corroborent celles qui ont été évoquées précédemment. D'une part, elles montrent que la présence des aînés dans des conseils d'administration est *relativement* importante²⁴¹. D'autre part, les catégories « tâches de consultation et travaux de bureau et d'administration » ainsi que « Enseignement et fonctions d'entraîneur » suggèrent que ces occupations peuvent être du mentorat, mais cela est sujet à vérification.

Les statistiques concernant la participation civique révèlent qu'en 2004, 59 % des Canadiens de 65 ans et plus ont pris part aux activités d'un organisme social ou communautaire²⁴². À notre connaissance, la donnée correspondante pour le Québec n'a pas été publiée. Les statistiques dont nous disposons pour le Québec ont été extraites de l'Enquête nationale de 1997 sur le don, le bénévolat et la participation (Hall *et coll.*, 1998) par Caldwell et Reed (2000). Elles indiquent qu'en 1997, l'appartenance à des associations volontaires était le fait de 38 % des Québécois de 65 ans et plus contre 46 % et 52 % de leurs homologues de l'Ontario et de la Saskatchewan, respectivement²⁴³. De plus, le pourcentage de Québécois de ce groupe d'âge qui étaient membres d'une association était supérieur à celui des adultes plus jeunes de cette province²⁴⁴.

Au Canada, en 2003, les organismes les plus fréquentés par les aînés étaient les groupes religieux, les associations sportives ou récréatives, les organismes à vocation culturelle, pédagogique et les clubs sociaux. Ces données corroborent en partie celles de Prouteau et Wolff (2007). La majorité des aînés qui adhèrent à un regroupement le font pour des motifs religieux, pour se divertir ou pour servir la collectivité. La participation aux organismes de développement régional, territorial et local est probablement le fait d'une minorité. Toutefois, ces organismes ne sont pas clairement identifiés dans les enquêtes. Ils ont été classés avec les mouvements politiques, les comités de citoyens et les autres « associations volontaires »²⁴⁵. Donc, on ne connaît pas exactement le pourcentage de seniors qui travaillent de façon bénévole à l'essor de leur milieu.

Par ailleurs, plusieurs études montrent que les personnes les plus scolarisées ont davantage tendance à faire du bénévolat et à appartenir à une association lorsqu'elles demeurent en dehors des grandes villes, et ce, partout au Canada²⁴⁶. Rothwell et Turcotte (2006) ont constaté les faits suivants en analysant certaines données de l'Enquête sociale générale de 2003 :

²⁴¹ Le mot *relativement* a été souligné à dessein, car les pourcentages doivent être rapportés à celui des gens qui ont fait du bénévolat encadré. Ainsi, 42 % de ceux qui ont fait du bénévolat encadré (25.7 % des Canadiens de 55 ans et plus en 1997) ont siégé à un conseil d'administration. Ce 42 % représente, en réalité, 10.8 % des 55 ans et plus.

²⁴² Hall *et coll.*, 2004.

²⁴³ Cf. Caldwell et Reed, 2000. Les types d'associations considérées sont : sports et loisirs; religieuses; civiques, communautaires et scolaires; culturelles, éducatives et passe-temps (*hobby*); clubs sociaux (*service fraternal*), et politiques.

²⁴⁴ 15-24 ans : 23.6 %; 25-44 ans : 32.5 %; 45-64 ans : 37.5 %; 65 ans et plus : 38.3 %; population de 15 ans et plus du Québec : 33.3 %. Cf. Caldwell et Reed, 2000, p. 221.

²⁴⁵ Turcotte et Schellenberg, 2006, p. 213.

²⁴⁶ Reed et Selbee, 2001; Rothwell et Turcotte, 2006; Turcotte, 2005; Turcotte et Schellenberg, 2006, p. 181-182.

Ainsi, il y a des différences statistiquement significatives entre les résidents des régions rurales et urbaines pour ce qui est de la fréquence du bénévolat, de la participation à des réunions publiques et de l'appartenance ou de la participation à un club social ou à une société d'aide mutuelle (p. 3).

Autrement dit, les personnes de tous les niveaux de scolarité étaient plus susceptibles d'avoir fait du bénévolat si elles vivaient dans une région rurale que dans une région urbaine, mais c'était particulièrement évident pour les titulaires d'au moins un diplôme d'études secondaires (p. 7).

La corrélation entre le lieu de résidence et l'engagement au sein d'un organisme varie selon les différents niveaux de scolarité. Il n'y a pas de lien entre le lieu de résidence et la participation à un organisme pour les Canadiens sans diplôme [...] Cependant, la proportion des membres d'un organisme est plus élevée et varie selon la catégorie de régions rurales ou de régions urbaines chez ceux qui ont au moins un diplôme d'études secondaires (p. 9).

En résumé, on peut voir que le lieu de résidence a une influence sur le couple engagement communautaire/niveau de scolarité, au moins pour ce qui est de la propension à s'engager socialement selon les quatre indicateurs utilisés dans notre étude. [...] Les personnes ayant au moins un diplôme d'études secondaires ont davantage tendance à s'engager dans la collectivité si elles habitent dans les régions rurales du Canada (p. 12).

Le document cité ne mentionne pas explicitement les aînés. Cependant, le facteur âge semble avoir été contrôlé dans leurs analyses si l'on se fie aux autres travaux des auteurs de cette recherche²⁴⁷. De sorte que l'âge des individus n'interférerait pas sur les résultats rapportés. Les aînés les plus scolarisés seraient donc plus susceptibles d'être socialement engagés que leurs homologues ayant étudié moins longtemps, et ce, particulièrement en région.

De ces enquêtes, nous retiendrons les constatations suivantes au regard des objectifs heuristiques de cette recension d'écrits :

- Primo, les aînés engagés dans leur milieu sont assez nombreux lorsque l'on considère l'ensemble du groupe d'âge concerné. Celui-ci inclut des personnes relativement jeunes et en bonne santé et d'autres, plus vieilles, fragiles, en perte d'autonomie et moins scolarisées, dont la contribution sociale est plus limitée. Il est compréhensible que les aînés favorisés sur le plan de la santé et du statut socioéconomique soient plus actifs, car ces caractéristiques sont des ressources qui leur permettent de travailler pour le bien-être de leur collectivité.
- Secundo, cette constatation a une contrepartie : les aînés engagés dans leur milieu sont minoritaires au sein de leur groupe d'âge et constituent une élite parmi leurs pairs ainsi que dans la société en général. Dès lors, les inégalités sociales observées chez les jeunes et chez les gens d'âge médian semblent se perpétuer dans la vieillesse comme l'ont souligné plusieurs auteurs²⁴⁸. Cela dit, l'analyse en profondeur de ces inégalités nous détournerait des objectifs de cette recension d'écrits. Nous y ferons quand même référence en examinant d'autres aspects de la contribution des aînés au développement de leur communauté.

²⁴⁷ Turcotte, 2005, p. 19. Turcotte et Schellenberg, 2006, p. 181-182.

²⁴⁸ Chambré, 1984; Guillemard, 1972 et 1981; Quadagno, 2002; Quadagno et Reid, 1999.

3.1.4 Les aînés qui sont membres de conseils municipaux

Les conseils municipaux sont au coeur du développement régional. En effet, nous vivons dans des sociétés urbanisées où les villes sont le principal théâtre de la vie socioéconomique des populations. Le « règne du monde rural » est donc terminé pour paraphraser Fortin (1971) même si la ruralité est encore une réalité contemporaine. Dès lors, pour comprendre le rôle des aînés dans la dynamique du développement régional, il importe de savoir s'ils sont présents dans les conseils municipaux. Les renseignements que nous avons colligés sur le sujet sont peu abondants, mais ils sont instructifs. Ainsi, une étude du ministère québécois des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT), effectuée après les élections municipales du 6 novembre 2005, révèle les faits suivants²⁴⁹ :

1. L'âge moyen des maires était de 55 ans et celui des conseillers était de 50 ans. Environ 58 % des maires avaient 55 ans ou plus alors que tel était le cas de 36 % des conseillers municipaux (*ibid.*, p. 2). L'âge plus élevé des maires pourrait s'expliquer par les exigences de la fonction et par le cheminement politique nécessaire pour être élu. La fonction de maire demande davantage d'expérience que celle de conseiller. D'ailleurs, plusieurs maires ont occupé d'autres postes politiques et administratifs - dont celui de conseiller municipal - avant d'être élus à la direction de leur ville²⁵⁰.
2. « Tant pour les postes de conseiller que pour les postes de maire, on note que les femmes sont légèrement plus jeunes que les hommes. Cet écart est cependant très mince » (*ibid.*, p. 2). [...] Mais « globalement, la proportion de femmes diminue avec l'âge » (*ibid.*, p. 3). Ces phénomènes sont caractéristiques des générations actuelles qui comptent davantage de femmes politiquement engagées. Il est permis de croire qu'à l'avenir, un nombre croissant d'entre elles se porteront candidates lors d'élections municipales, provinciales et fédérales.
3. « [...] l'âge moyen des élus aux postes de maire est relativement stable pour les classes de municipalités de moins de 50 000 habitants, soit autour de 55 ans. Il augmente par la suite à environ 58 ans, tant pour les municipalités de 50 000 à 99 999 habitants que pour celles de 100 000 et plus. // Chez les conseillers, l'âge moyen augmente plutôt graduellement au fur et à mesure que la taille des municipalités augmente. Entre les municipalités de moins de 2 000 habitants et celles de 100 000 et plus, on observe une progression de l'âge moyen d'environ 3 ans » (*ibid.*, p. 3).

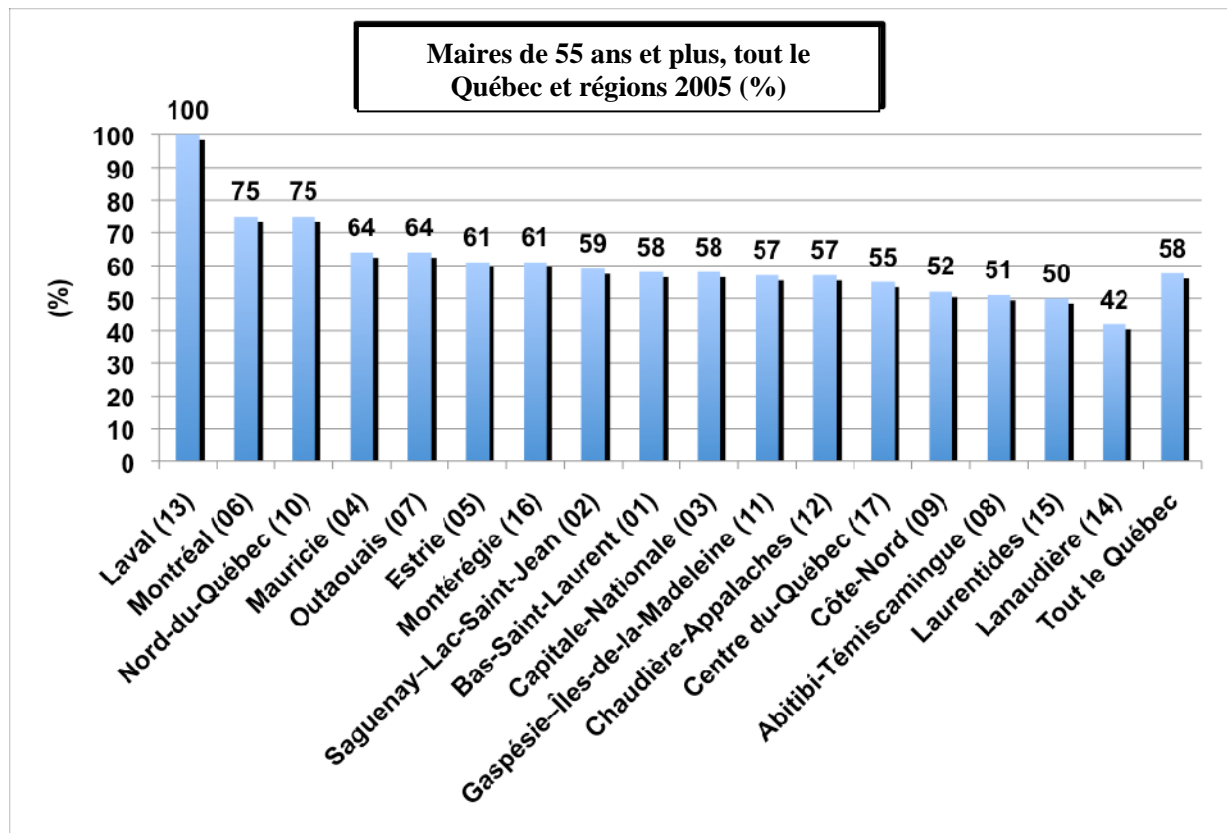
Le fait que les édiles municipaux soient plus âgés dans les villes peuplées a probablement pour cause la complexité de l'administration de telles agglomérations. Dans ces villes, les dossiers sont plus nombreux et leur gestion exige des compétences particulières, de l'expérience et de la disponibilité. C'est pourquoi de telles fonctions conviennent mieux à des personnes plus âgées. Aussi, les municipalités les plus peuplées sont en mesure d'offrir des émoluments plus élevés à leurs édiles²⁵¹. Quoi qu'il en soit, la relation entre l'âge des élus et la taille des agglomérations soulève des interrogations sur la situation qui prévaut dans les différences régions du Québec. Le MAMROT a produit des statistiques sur le sujet. Nous les avons utilisées pour construire les graphiques 4 et 5 ci-dessous.

²⁴⁹ Québec (Prov.), 2005b; voir aussi : Québec (Prov.), 2004b et 2005a ainsi que http://www.mamrot.gouv.qc.ca/democratie/demo_elec_stat.asp (page consultée à l'automne 2010). Les principaux auteurs de cette étude sont P. Champagne et C. Thibault. Les citations sont les extraits de leurs documents qui sont les plus pertinents au regard de cette recension d'écrits.

²⁵⁰ Cette assertion découle de notre observation de l'actualité à travers les médias. Elle mériterait d'être documentée et chiffrée par une recherche approfondie.

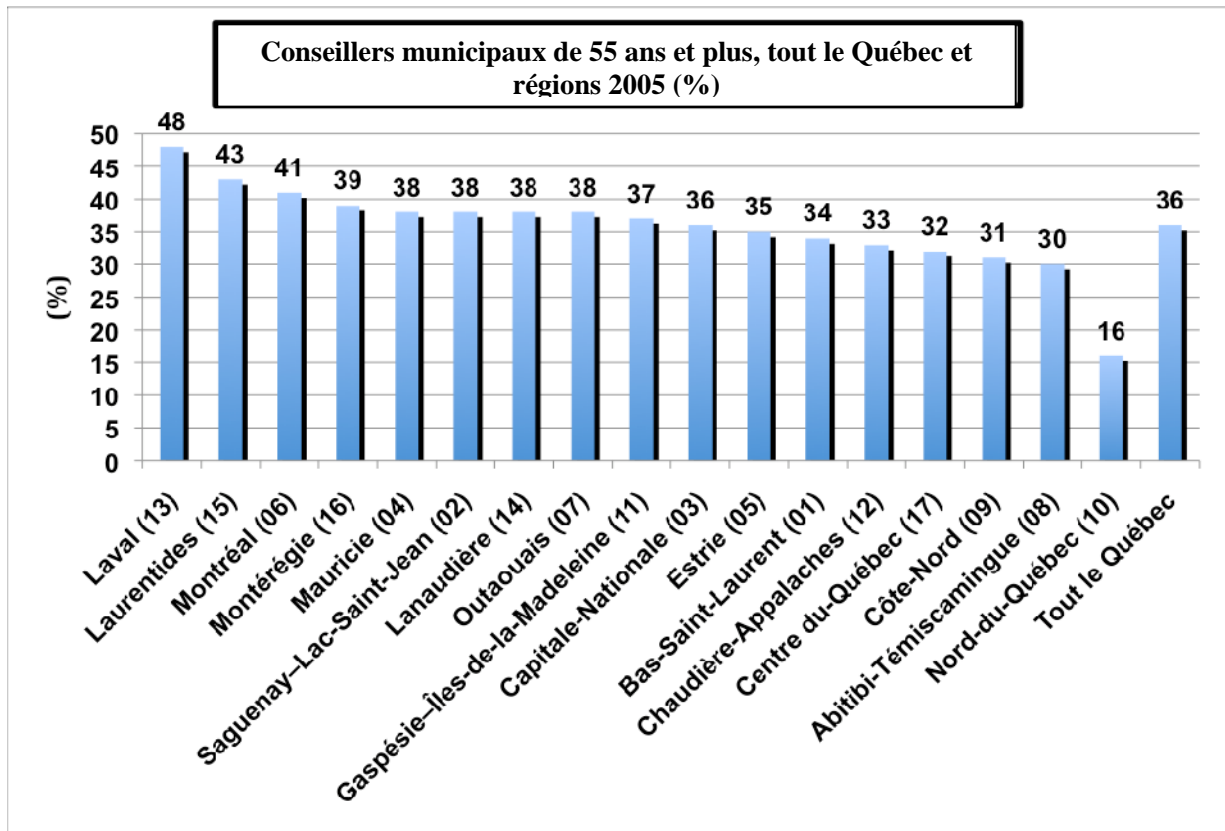
²⁵¹ Les médias nous apprennent que les plus grandes villes offrent à leurs édiles des émoluments leur permettant de consacrer plus de temps à cette charge publique.

Graphique 4



Source : Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire. [En ligne] : http://www.mamrot.gouv.qc.ca/democratie/demo_elec_stat.asp.

Graphique 5



Source: Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire. [En ligne] : http://www.mamrot.gouv.qc.ca/democratie/demo_elec_stat.asp.

Ces graphiques confirment les observations des analystes du MAMROT (*ibid.*). De plus, ils montrent que la corrélation entre le degré d'urbanisation des régions et l'âge des édiles municipaux n'est pas parfaite. Pour mieux visualiser le phénomène, nous avons construit le tableau 3 à partir des données du MAMROT. Ce tableau présente la répartition des régions québécoises en fonction du pourcentage d'édiles municipaux de 55 ans et plus qui ont été élus en 2005. Dans son élaboration, nous avons considéré séparément les maires et les conseillers municipaux. Pour chacune des catégories d'édiles, nous avons divisé les régions administratives en trois groupes : 1) celles dont la proportion de maires ou de conseillers de 55 ans et plus était inférieure à trois points de pourcentage de la proportion moyenne de leurs homologues de l'ensemble du Québec; 2) les régions dont la proportion d'édiles de 55 ans et plus se situait à plus ou moins trois points de pourcentage de la proportion moyenne de leurs pairs, et 3) celles dont la proportion d'édiles de ce groupe d'âge était supérieure à trois points de pourcentage de la proportion moyenne de leurs homologues. C'est en croisant les données concernant les maires avec celles qui avaient trait aux conseillers que nous avons obtenu le tableau 3.

Tableau 3

Répartition des régions québécoises en fonction du pourcentage d'édiles municipaux de 55 ans et plus élus en 2005

		<i>Pourcentage de maires de 55 et plus</i>		
		ENTRE 42 % ET 52 % DE 55 ANS ET PLUS (régions dont les maires sont relativement jeunes)	ENTRE 55 % ET 61 % DE 55 ANS ET PLUS (régions dont l'âge des maires est près de la moyenne provinciale)	ENTRE 63 % ET 100 % DE 55 ANS ET PLUS (régions dont les maires sont plus âgés)
<i>Pourcentage de conseillers de 55 et plus</i>	ENTRE 16 % ET 32 % DE 55 ANS ET PLUS (régions dont les conseillers sont relativement jeunes)	(1) - Abitibi-Témiscamingue - Côte-Nord	(2)	(3) - Nord-du-Québec
	ENTRE 33 % ET 39 % DE 55 ANS ET PLUS (régions dont l'âge des conseillers est près de la moyenne provinciale)	(4) - Lanaudière	(5) - Estrie - Montérégie - Saguenay-Lac-Saint-Jean - Bas-Saint-Laurent - Capitale-Nationale - Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine - Chaudière-Appalaches - Centre-du-Québec	(6) - Mauricie - Outaouais
	ENTRE 41 % ET 48 % DE 55 ANS ET PLUS (régions dont les conseillers sont plus âgés)	(7) - Laurentides	(8)	(9) - Laval - Montréal

Source : Tableau construit à partir des données du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire. [En ligne] : http://www.mamrot.gouv.qc.ca/democratie/demo_elec_stat.asp.

Le tableau 3 comprend neuf cases²⁵². La case 1 réunit les régions où les maires et les conseillers sont les plus jeunes. Ce sont l'Abitibi-Témiscamingue et la Côte-Nord. Il s'agit de deux *régions ressources* sur le plan économique, selon le vocabulaire du gouvernement québécois²⁵³. Ces régions ont en commun le fait que « L'économie y est particulièrement tributaire de l'extraction et de la première transformation des ressources, dont la production est acheminée en majorité à l'extérieur du Québec » (*ibid.*). Ce sont des régions où la densité de population et le taux d'urbanisation sont plutôt faibles²⁵⁴. La moindre présence des aînés parmi les édiles municipaux pourrait s'expliquer par différents facteurs, dont le peu de candidats de ce groupe d'âge qui disposent des ressources nécessaires pour occuper les postes concernés ou qui souhaitent les occuper.

En descendant, la diagonale du tableau 3, on rencontre la case 5, celle qui rassemble les régions présentant des valeurs moyennes en ce qui a trait à la proportion d'élus de 55 ans et plus. Cette case comprend une majorité relative de régions, soit 7 sur 17. Quatre de ces régions sont considérées comme *centrales* sur le plan économique, concept que les spécialistes de l'État québécois définissent de cette manière : « ces régions ont, de leur côté, des économies relativement bien diversifiées. Au chapitre de l'emploi, le secteur manufacturier y occupe proportionnellement une place plus importante que dans les autres régions du Québec »²⁵⁵. Deux régions que l'on retrouve dans la case 5, soit le Saguenay-Lac-Saint-Jean et le Bas-Saint-Laurent, appartiennent au groupe des *régions ressources* tandis que la Capitale-Nationale est celle qui compte le plus d'emplois dans le secteur tertiaire. Ces régions sont très hétérogènes (*ibid.*). Il est donc possible que leur taux d'aînés membres de conseils municipaux soit explicable par des combinaisons particulières de facteurs contextuels dont la mise en lumière exigerait des analyses approfondies.

À l'extrémité « Sud-Est » du tableau 3, loge la case 9 qui réunit les régions de Laval et de Montréal. À l'instar de la région de la Capitale-Nationale, « Elles se distinguent des autres régions sur le plan économique par un faible pourcentage d'emplois dans le secteur primaire, et une place prépondérante du secteur tertiaire dans la structure économique »²⁵⁶. Mais elles ont d'autres traits distinctifs. Elles sont essentiellement urbaines, et les municipalités qui les composent sont très peuplées. Le cas de Laval est unique au Québec puisqu'il s'agit d'une région formée par une seule ville qui est dirigée par la même équipe d'édiles depuis de nombreuses années. Montréal présente un visage quelque peu différent, car cette région comprend plusieurs villes et arrondissements. Dans les conseils qui les administrent siègent des édiles appartenant à une pluralité de partis politiques municipaux. Aussi, comme à Laval, plusieurs édiles montréalais ont été réélus à maintes reprises. C'est pourquoi ils sont plus âgés.

²⁵² Comme nous l'avons vu, 58 % des maires avaient 55 ans ou plus en 2005. Le premier groupe de régions réunit donc celles où le pourcentage de maires de 55 ans ou plus était inférieur à 55 % (c'est-à-dire plus petit que 58 % - 3 %). Le second groupe est formé des régions où le pourcentage de maires de ce groupe d'âge se situait entre 55 % et 61 % (58 % + ou - 3 %). Le troisième groupe est constitué des régions où le pourcentage de maires de 55 ans ou plus était supérieur 61 % (c'est-à-dire, un pourcentage plus grand que 58 % + 3 %). Nous avons procédé de la même façon pour les conseillers. Rappelons que 36 % d'entre eux avaient 55 ans ou plus en 2005. Dans leur cas, le premier groupe de régions rassemble celles où le pourcentage de conseillers de 55 ans ou plus était inférieur à 33 % (36 % - 3 %). Le second groupe est constitué des régions où le pourcentage de conseillers de ce groupe d'âge se situait entre 33 % et 39 % (36 % + ou - 3 %). Le troisième groupe est formé des régions où la proportion de conseillers de 55 ans ou plus était supérieure à 39 % (c'est-à-dire, un pourcentage plus grand que 36 % + 3 %). Le choix du seuil de 3 % est arbitraire. Il sert uniquement à classer les régions en trois groupes : celles dont les édiles municipaux sont relativement jeunes; celles dont la proportion de dirigeants aînés se situe près de la moyenne provinciale, et celles dont les édiles municipaux sont plus âgés.

²⁵³ Québec (Prov.), 2006, p. 3.

²⁵⁴ Pour la densité de population, voir ISQ, 2010a.

²⁵⁵ Québec (Prov.), 2006, p. 3.

²⁵⁶ Québec (Prov.), 2006, p. 3.

En dehors de la diagonale de congruence du tableau 3, on rencontre des cas marginaux intéressants. Il y a tout d'abord la case 3 qui inclut uniquement la région Nord-du-Québec. Cette région ressource est singulière. C'est la moins peuplée, la moins industrialisée et la plus jeune du Québec sur le plan démographique. Aussi, on y trouve une forte proportion de membres des Premières Nations. Cette région compte le plus haut pourcentage de maires de 55 ans et plus (75 %) après celle de Laval (où il n'y a qu'un maire), et le plus faible pourcentage de conseillers municipaux de ce groupe d'âge (16 %). L'âge des maires du Nord-du-Québec tiendrait au fait qu'il n'y a que des petites villes et des villages dans cette région. Ainsi, en 2009, seulement trois municipalités avaient plus de 3 000 habitants, soit : Chibougamau (7 451), Chisasibi (4 263) et Mistissini (3 179)²⁵⁷. Les résidents de ces agglomérations font peut-être davantage confiance à leurs aînés pour diriger leur municipalité. La jeunesse relative des conseillers municipaux de cette région est un phénomène que nous ne sommes pas en mesure d'expliquer.

À l'autre extrémité du tableau 3 se trouve la case 7, qui comprend elle aussi une région, celle des Laurentides. Cette région est considérée comme étant *centrale* sur le plan économique. C'est un haut lieu du tourisme, qui fait sa renommée, mais elle est également industrialisée. Il y avait 67 155 habitants en 2009 dans sa ville la plus peuplée, Saint-Jérôme (*ibid.*). Cette région n'est pas très urbanisée, du moins si l'on tient compte uniquement de ceux qui y demeurent en permanence, car beaucoup de gens possèdent une résidence secondaire dans ce territoire, et ils l'occupent de façon épisodique. Ces facteurs ne sont pas suffisants pour expliquer le fait que le pourcentage de maires de 55 ans et plus (50 %) est supérieur à la proportion conseillers du même groupe d'âge (43 %). Les maires sont relativement jeunes et les conseillers, plutôt âgés, comparativement aux régions de la case 5 du tableau 3. Ce phénomène laisse perplexe et exigerait un complément de recherche pour être mieux compris.

Le tableau 3 met en évidence deux autres cas marginaux. Primo, il y a la case 4 qui inclut seulement la région de Lanaudière. Celle-ci a le plus bas taux de maires 55 ans et plus (42 %) du Québec et un taux moyen de conseillers de ce groupe d'âge (38 %). Le Sud-Ouest de cette région est très urbanisé (en réalité, c'est une banlieue de Montréal) tandis que le Nord ressemble aux Laurentides. Cet amalgame de caractéristiques pourrait expliquer le phénomène observé. À cela s'ajoute notre méthode de classification des régions. En fait, la différence entre la proportion de maires et de conseillers de 55 ans et plus est moindre dans Lanaudière (4 %) que dans les Laurentides (7 %). Aussi, cet écart est souvent plus grand dans les régions près de la moyenne des groupes concernés que dans celles qui sont marginales. Malgré ses limites, notre classification demeure pertinente, car elle révèle les disparités entre les régions en ce qui a trait à l'âge des maires et des conseillers municipaux²⁵⁸.

Autre cas particulier, la case 6 qui comprend deux régions contrastées : la Mauricie et l'Outaouais. La première est considérée comme *ressource* par les économistes du gouvernement québécois alors que la seconde est *centrale*. Pourtant, dans ces deux régions, des maires plutôt âgés cohabitent avec des conseillers dont l'âge est près de la moyenne provinciale de leur groupe. L'écart entre la proportion de maires de 55 ans et plus et celle des conseillers du même groupe d'âge est important (26 %) et il est identique dans les deux régions. Cet écart est possiblement relié à l'urbanisation de chacun des territoires. La densité de la population de la Mauricie est inférieure à celle de l'Outaouais²⁵⁹. Cela tient au fait que l'Outaouais englobe la ville de Gatineau qui est dans le giron de la capitale du Canada. Les autres municipalités de cette région sont beaucoup moins peuplées. De son côté, la Mauricie comprend davantage de municipalités de taille moyenne. Reste à savoir si cela suffit à expliquer les phénomènes observés.

²⁵⁷ ISQ, 2010a.

²⁵⁸ L'idéal aurait été de comparer l'âge moyen des maires des différentes régions, mais cette donnée n'a pas été publiée.

²⁵⁹ Québec (Prov.), 2006.

Le tableau 3 inclut deux cases vides : la deuxième et la huitième. La case 2 concerne les régions qui auraient pu avoir des maires dont l'âge est près de la moyenne de leur groupe et des conseillers plutôt jeunes, tandis que la case 8 se rapporte également aux régions qui auraient eu des maires dont l'âge est près de la moyenne de leur groupe, mais cette fois, ils auraient travaillé avec des conseillers plutôt âgés. Étant donné qu'il y a 17 régions et neuf catégories, il était presque inévitable que certaines catégories ne contiennent aucune région. D'autant plus que nos critères de classification favorisaient les catégories qui étaient près de la moyenne du groupe d'édiles considéré.

Cette analyse exploratoire met en évidence deux phénomènes qui ouvrent des champs d'investigation inédits. Ce sont :

- 1) L'importance des aînés dans le monde municipal et, par extension, pour le développement régional.
- 2) La dynamique intergénérationnelle dans les conseils municipaux.

Le premier phénomène ressort nettement des données du MAMROT. Les gens de 55 ans et plus sont majoritaires chez les maires des municipalités du Québec. En 2005, ils constituaient la moitié ou plus de leurs pairs dans 16 régions sur 17. C'est seulement dans Lanaudière qu'ils étaient minoritaires. Même si la situation a pu évoluer depuis 2005, il est presque impossible qu'un tel changement fût radical. Donc, les aînés dirigent la majorité des villes du Québec. Les conseillers municipaux de 55 ans et plus sont minoritaires dans toutes les régions, mais ils représentent entre le tiers et la moitié des édiles dans 13 régions sur 17. Par conséquent, ils sont incontournables quand vient le temps de prendre des décisions importantes, notamment celles qui ont trait à l'essor de leur ville.

Le second phénomène est une conséquence appréhendée du premier. En effet, si la majorité des maires sont des aînés et si la majorité des conseillers municipaux sont plus jeunes, cela signifie qu'il y a une dynamique intergénérationnelle dans les organismes concernés. Nous ignorons si les préoccupations des diverses générations se reflètent dans les politiques adoptées par les édiles municipaux. C'est un autre champ d'investigation qui mériterait d'être exploré.

Nous avons repéré une recherche qualitative sur les caractéristiques des aînés membres des conseils municipaux. Elle fut menée en France, en milieu rural, plus précisément en Ardèche et dans la Creuse, des milieux « pouvant être qualifiés aux termes des classifications INSEE²⁶⁰, comme isolés ou profonds, c'est-à-dire présentant une faible densité de population, un éloignement marqué des pôles urbains et un enclavement certain »²⁶¹. Dans le cadre de leur étude, les chercheuses ont rencontré 24 personnes âgées, soit 12 sur chacun des territoires. Elles ont « conduit des entretiens de type récits de vie, réitérés, trois fois sur toute la durée de la recherche. À partir de critères prédéfinis - âge, sexe, professions antérieures, lieux de vie (bourg, hameau ou maison isolée), durée de vie sur le territoire -, nos échantillons ont été constitués soit par une sollicitation directe de personnes repérées dans l'espace public, soit par l'entremise des secrétaires de mairie ou de personnalités locales, membres d'associations par exemple » (*ibid.*).

Les auteures de l'étude ont constaté que « L'engagement municipal est le plus représenté dans l'échantillon puisqu'il concerne ou a concerné 11 personnes » (*ibid.*, p. 108). Selon les chercheuses : « S'engager dans la municipalité ou dans une activité associative fournit une opportunité pour structurer le quotidien à la retraite, et au-delà donner un objectif, voire un sens, à la vie. Ces engagements pourraient presque être constitués comme une deuxième carrière, au sens de carrière seconde, à la fois postérieure à

²⁶⁰ INSEE : Institut national de la statistique et des études économiques (organisme français qui remplit sensiblement les mêmes fonctions que Statistique Canada).

²⁶¹ Mallon et Gucher, 2007, p. 105.

la vie professionnelle, et moins intense, moins prenante » (*ibid.*, p. 109). Leurs résultats les plus pertinents au regard de notre recherche documentaire ont trait à la durée de l'engagement municipal. À ce sujet, elles écrivent (*ibid.*, p. 113) :

En ce qui concerne les conseils municipaux, il est possible d'observer de véritables carrières d'engagés qui parfois s'étalent sur plus de 50 ans. Les personnes natives engagées au sein des conseils municipaux ne le sont jamais pour un seul mandat. S'enchaînent parfois trois ou quatre mandats avec une progression dans les fonctions : simple conseiller lors du premier mandat, puis adjoint, puis finalement maire de la commune. En général, la retraite ne met pas en cause le renouvellement des mandats à l'exception des communes plus importantes, dans lesquelles la volonté du premier édile est de renouveler l'âge moyen du conseil, mettant ainsi un terme aux engagements des plus âgés. Cependant, on observe toutefois dans les propos recueillis une certaine lassitude liée à l'avancée en âge. Plusieurs personnes expriment la volonté de mettre fin à leurs engagements aux prochaines élections ».

Aux dires des auteures (*ibid.*, p. 114), les candidats aux élections municipales sont recrutés par des membres de « l'équipe en place ou d'une équipe candidate pour un scrutin proche. [...] Aucune des personnes ne semble s'être proposée d'elle-même pour assumer telle responsabilité ». De plus, les chercheuses ont noté dans leur enquête que « L'âge des maires en milieu rural est le plus souvent élevé : il en est de même pour les conseillers. On peut d'ailleurs observer dans l'échantillon que les personnes exerçant encore des responsabilités au sein d'équipes municipales ou d'associations sont âgées de 77 ans et de 84 ans. Les nouveaux venus à l'âge de la retraite apparaissent encore comme jeunes et dynamiques » (*ibid.*, p. 114).

Tout se passe comme si l'engagement dans les conseils municipaux était une *adeption*, c'est-à-dire une activité pratiquée « avec *ferveur* en référence à une communauté *d'intérêts* [...] »²⁶². C'est d'ailleurs le cas de plusieurs formes de participation sociale, comme l'ont montré les études sur le bénévolat et la participation civique²⁶³. Dès lors, l'engagement en politique municipale serait un type particulier d'implication dans la communauté.

Nous n'avons pas repéré d'études semblables à celle de Mallon et Gucher. Bien que rigoureuse, cette étude a une validité externe limitée. Malgré tout, elle ouvre des perspectives de recherche intéressantes. Si ses résultats étaient corroborés par des enquêtes de plus grande envergure, ils expliqueraient, du moins en partie, l'âge relativement élevé des édiles. Mais ce travail n'a pas encore été effectué.

3.1.5 La participation des aînés aux « activités d'amélioration de la communauté »

L'étude qui rejoint le plus directement le thème de cette recension d'écrits est celle de Liu et Besser (2003). Cette recherche quantitative a porté sur les relations entre le capital social, la « conscience communautaire » (*sense of community*) et la participation des aînés à des « activités d'amélioration de la communauté » (*community improvement activities*). La recherche a été réalisée en 1994 auprès d'un échantillon aléatoire de 2 802 personnes de 65 ans et plus réparties dans 99 communautés rurales et petites villes de l'Iowa, un état du *Midwest* des États-Unis.

La variable dépendante était le niveau de participation aux activités d'amélioration de la communauté. Elle fut mesurée par les réponses à la question suivante : « "In general, how would you describe your level of involvement in local community improvement activities and events?" The response categories include "not

²⁶² Delisle et Thouvenot, 2009, p. 12.

²⁶³ Voir les références de la section 1.3 de ce chapitre.

at all active" (=1), "not very active" (=2), "somewhat active" (=3), and "very active" (=4) » (ibid., p. 352). L'étude tenait compte de quatre indicateurs du capital social : 1) les relations informelles dans la communauté locale; 2) le nombre total de relations formelles dans la communauté locale; 3) la confiance envers les membres de cette communauté, et 4) les normes concernant l'action collective des résidents de la communauté, du gouvernement local et des organisations²⁶⁴. À ces indicateurs du capital social s'ajoutait la variable « conscience communautaire » (ibid., p. 343 et 353-354). L'âge, la scolarité, le revenu, le genre et l'ancienneté dans le milieu étaient des variables concomitantes.

Dans leur recension d'écrits, les auteurs évoquent le fait que peu d'études ont été menées sur l'engagement social des aînés dans les communautés rurales et les petites villes, ce qui explique pourquoi nous avons eu de la difficulté à repérer de tels travaux. La recherche de Liu et Besser (2003) montre tout d'abord que 43 % des personnes de 65 ans et plus étaient socialement engagées auprès de leur communauté, autant que les moins de 65 ans, soit 42 % (ibid., p. 355). Liu et Besser (ibid., p. 356) commentent ainsi ce résultat : « Thus, elderly residents in small towns and rural communities could be a very important potential resource for the community ».

En second lieu, ils ont effectué des régressions multiples en entrant dans des équations successives les variables concomitantes, puis chacune des variables indépendantes. Leurs résultats ont montré que toutes les variables concomitantes étaient significativement corrélées à la variable dépendante. Toutefois, la scolarité n'était pas statistiquement significative dans l'équation finale²⁶⁵. Autrement dit, les aînés qui disposaient de hauts revenus, les hommes et les individus les moins âgés qui étaient attachés à leur milieu (forte conscience communautaire) avaient une plus grande probabilité d'être engagés dans des activités d'amélioration de leur communauté (ibid., p. 360). Les auteurs résument en ces termes leurs principales constatations (ibid., p. 361) :

This study reveals that in small towns and rural communities, social capital and sense of community are essential components of elderly participation in community improvement activities regardless of age, gender, education, and income. However, social capital consists of several dimensions that relate quite differently to elderly community participation. The measure of formal social ties has a much stronger relationship with community involvement than informal ties and norms of collective action. Generalized trust does not have a significant direct relationship to community involvement after *controlling* for the four demographic variables, formal and informal social ties, and sense of community. Thus, elderly interest in and desire to be part of the community directly affect their community involvement, and formal organizations may represent interpersonal invitations to get involved and provide them direct links to the community.

À la fin de leur article, les auteurs soulignent que leurs données ne comprenaient aucun indicateur de la santé des répondants, ce qui limite la portée de leurs résultats. De toute manière, cette étude corrobore en partie celle de Mallon et Gucher ainsi que la littérature ethnologique sur les milieux ruraux. Elle évoque les « petites communautés » qui sont au fondement de la solidarité régionale. Bélanger (1991, p. 60-61) a écrit à ce propos :

²⁶⁴ « expectations and norms of community involvement prevailing among fellow residents and within local government and organisations » (Liu et Besser, 2003, p. 353-354).

²⁶⁵ Selon les auteurs, l'effet de la scolarité sur l'engagement communautaire serait indirect. Cf. Liu et Besser, 2003, p. 361.

Dans toutes ces situations, c'est tout de même la petite communauté qui fait la différence. La résistante petite communauté, plus encore que la rente du sol, vient expliquer la ruralité québécoise. [...] // La petite communauté rurale constitue l'élément privilégié d'un système, la constante d'un mode de développement fondé sur la grande famille coloniale et qui a vécu jusqu'à la crise des années 30, sinon jusqu'au lendemain de la Deuxième Guerre mondiale. Elle s'est suffi en quelque sorte à elle-même aussi longtemps que la disponibilité de terres neuves ou l'émigration aux États-Unis ont pu absorber son accroissement naturel. La petite communauté revêt ainsi, dans le contexte québécois, une importance tout à fait particulière. Elle est le fondement même d'une identité qui se perpétue à tous les échelons de l'organisation territoriale. Par des lois, par l'évolution d'un appareil législatif qui accorde beaucoup à la collectivité, la petite communauté québécoise s'est frayé un chemin à travers les champs de l'économie nord-américaine.

Comme le reconnaît par la suite Bélanger (*ibid.*, p. 62) : « la permanence de la petite communauté québécoise perpétue une mentalité. Mais cette mentalité ne s'exprime plus de la même manière ». De nos jours, cette expression passerait par des institutions comme les municipalités et les organismes de développement régional. L'auteur ne le dit pas explicitement. Toutefois, cela se déduit des résultats de recherche rapportés dans cette section. La participation des aînés aux activités d'amélioration de leur collectivité est sans doute la conséquence de leur attachement envers ses membres et ses institutions. C'est également une façon pour eux de travailler à l'essor de leur milieu. Ils constituent ainsi une force sociale incontournable dans la dynamique de son développement.

3.1.6 L'action des aînés dans les communautés touchées par la récession de 2008

Une étude soutenue financièrement par la MetLife Foundation²⁶⁶ a été effectuée aux États-Unis en 2010 sous l'égide d'un regroupement d'organismes sans but lucratif (MetLife Foundation, 2011). Cette étude faisait suite à une recherche semblable réalisée en 2005 par le même consortium d'organismes²⁶⁷. Les deux recherches ont porté sur différents aspects de la vie des aînés résidant aux États-Unis. L'étude de 2010 a été menée auprès des gouvernements locaux (municipalités, villes, villages, cantons, districts [*boroughs*]) de 2 500 habitants et plus (MetLife Foundation, 2011, p. 52). Ce ne sont pas les aînés eux-mêmes qui ont répondu au questionnaire, mais des représentants de ces gouvernements. En 2011, 1 459 d'entre eux l'ont rempli, pour un taux de réponse 13.9 %. Dans le cadre de cette recension d'écrits, nous nous attardons aux résultats de ces études qui ont trait à la contribution des aînés au développement de leur communauté.

Les auteurs du rapport de recherche de 2010 ont accordé une attention particulière à l'impact de la récession de 2008 sur la participation sociale des gens âgés. Comme ils le soulignent, cette récession a entraîné d'importantes réductions de dépenses dans toutes les organisations gouvernementales, et ces réductions ont affecté les programmes s'adressant aux aînés. Les auteurs affirment que les gouvernements locaux ont de la difficulté à maintenir ces programmes (*ibid.*, p. 4). Malgré tout, cela n'a pas refréné le désir des aînés d'oeuvrer au développement de leur milieu.

Ainsi, entre 2005 et 2010, il y a eu une augmentation du pourcentage d'organisations gouvernementales offrant des programmes de soutien aux aînés qui veulent accroître leurs connaissances²⁶⁸. En contrepartie, il n'y a pas eu de diminution des programmes de perfectionnement destinés aux aînés ayant l'intention de

²⁶⁶ La MetLife Foundation est un organisme de bienfaisance créé en 1976 à l'initiative de la Metropolitan Life Insurance Company de New York. Cf. <http://www.metlife.com/about/corporate-profile/citizenship/metlife-foundation/index.html>.

²⁶⁷ MetLife Foundation (sans date – [2005] (?)).

²⁶⁸ Ce pourcentage est passé de 45 % à 52 %.

demeurer sur le marché du travail ou souhaitant le réintégrer (*ibid.*, p. 7)²⁶⁹. Certains de ces programmes permettent aux aînés de travailler à temps partiel (*ibid.*, p. 19). Cela reflète la volonté des gouvernements concernés de favoriser le maintien en emploi des aînés qui le désirent (*ibid.*).

De plus, entre 2005 et 2010, le nombre d'organisations gouvernementales qui rapportent l'existence d'opportunités d'engagement civique pour les aînés (*volunteer opportunities for older adults*) a augmenté de 14 %, passant de 66 % à 80 % (*ibid.*, p. 8). Ces opportunités sont variées. Elles incluent la possibilité pour les aînés de participer aux processus de décision relatifs aux politiques locales. Au moins 67 % des organisations gouvernementales qui ont répondu au questionnaire ont évoqué cette possibilité (*ibid.*, p. 19)²⁷⁰. Aussi, 90 % de représentants de ces organisations signalent que les aînés de leur milieu siègent à des conseils d'administration d'organismes s'occupant de leurs pairs (*ibid.*, p. 19-20)²⁷¹. Enfin, 47 % des organisations gouvernementales offrent des programmes comportant des activités intergénérationnelles (*ibid.*, p. 20).

Ces résultats ne signifient pas que tous les aînés saisissent les opportunités qui se présentent. Entre la possibilité de participer et la participation effective, il y a souvent un décalage qui n'est pas comblé par la clientèle visée (*ibid.*, p. 40). De telles données doivent donc être considérées avec réserve. Quoi qu'il en soit, elles confirment le fait que les gens âgés qui continuent d'être actifs dans leur communauté sont nombreux. Tout porte à croire que c'est une vague de fond dont les organisations gouvernementales doivent tenir compte. Toutefois, ce n'est pas un phénomène nouveau parce que les personnes âgées ont toujours été socialement utiles²⁷². Mais les formes que prend ce phénomène dans les sociétés contemporaines sont inédites.

3.2 L'impact économique des retraités qui demeurent en région

Se peut-il que les aînés génèrent des emplois du simple fait qu'ils résident dans une région particulière? Telle est la question posée par Vollet, Callois et Roussel (2005) après qu'ils eurent parcouru plusieurs recherches effectuées sur le sujet. Dans leur recension d'écrits (*ibid.*, p. 57), les auteurs signalent que chaque retraité crée en moyenne 0.5 emploi par ses dépenses de consommation, d'après les études qu'ils ont consultées. Toutefois, cet effet est moindre lorsque l'on considère les investissements que requiert la présence permanente des personnes âgées dans une région.

Les chercheurs ont étudié les comportements économiques des aînés de trois régions du sud de la France : la Vallée de la Jonte, la Haut Forez, et la Dore et Allier. Ils ont évalué l'impact économique de la résidence, dans ces régions, de trois catégories d'aînés : 1) ceux qui migrent sur une longue distance, habituellement pour aller vivre dans un environnement plus agréable (notamment en ce qui a trait au climat); 2) ceux qui ne déménagent pas très loin de leur lieu d'origine, et 3) ceux qui « vieillissent sur place » (*ibid.*, p. 61-62). Les premiers dépensent le plus, tout simplement parce qu'ils sont favorisés. À l'opposé, le troisième groupe est celui qui dépense le moins du fait qu'il est composé de retraités de condition modeste. Toutefois, les membres de ce groupe dépensent plus d'argent dans leur région que les aînés qui arrivent d'une région voisine (ceux du second groupe). Ces derniers consomment moins dans leur nouveau milieu du fait qu'ils demeurent des clients de leurs fournisseurs habituels. Cela donne un portrait nuancé de l'impact économique de la résidence des retraités en région. Les auteurs résument leurs résultats de recherche de cette manière (*ibid.*, p. 63) :

²⁶⁹ Il s'agit de programmes distincts. Dans le premier cas, ce sont des « *programs that support older adults' participation in local educational opportunities (e.g. discounts, transportation)* ». Dans le second cas, ce sont des « *workforce skills development services targeting older adults* ».

²⁷⁰ Le document mentionne : « *[The] engagement of older adults in local planning and decision-making processes* ».

²⁷¹ Il s'agit des « *advisory boards, commissions or committees that deal with planning issues that affect them* ».

²⁷² Bois, 1989; Charles, 2007; Falardeau, Garigue et Gérin, 1968; Gutton, 1988; Minois, 1987; Poulin, 1956.

In summary, general spending behaviour is related to the different types of retirees, long distance migrants being those who spend most locally, short distance migrants spending the least. The amounts spent vary also between communities, thus underscoring income and specific preferences of various types of retirees. [...] // These results show that in-migrant retirees only create a lot of jobs in communities where there are quite a lot of shops or services. Stable spending behaviour of aging in place retirees is a reason not to overlook this population category.

Les auteurs concluent qu'attirer des retraités dans une région est susceptible de stimuler son activité économique lorsque la région concernée possède des atouts naturels et humains (*amenities*) hautement valorisés (*ibid.*, p. 54-64). Mais les anciens résidents peuvent apporter une contribution aussi importante à la prospérité de leur milieu que les nouveaux arrivants. Donc, les gens âgés ne participent pas tous de la même façon à son essor. Le développement local peut également découler de la présence d'aînés qui détiennent les ressources nécessaires pour dynamiser son économie. Les acteurs du développement régional ont alors intérêt à attirer les retraités favorisés qui souhaitent vivre dans un environnement agréable, et à garder dans leur communauté les aînés déjà établis.

3.3 Les « Collectivités-amies » des aînés

Les « Collectivités-amies » des aînés sont une extension du programme « Villes-amies » des aînés qui a été conçu en 2005 par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) à la suite du Congrès mondial de gérontologie et de gériatrie de Rio de Janeiro²⁷³. Ce programme découle du cadre d'orientation « Vieillir en restant actif » que l'OMS a rendu public en 2002 (OMS, 2002). Son principe fondamental est que « Vieillir en restant actif est un processus qui consiste à optimiser les possibilités de bonne santé, de participation et de sécurité afin d'accroître la qualité de la vie pendant la vieillesse »²⁷⁴. Ce cadre d'orientation « vise à aider les différents gouvernements à élaborer et à consolider des politiques sanitaires et sociales qui tiennent compte du vieillissement de leur population, ainsi qu'à inciter les municipalités à rendre leur milieu plus convivial et sécuritaire pour les aînés dans le but de promouvoir un mode de *vie* sain et actif »²⁷⁵.

Le programme « Villes-amies » des aînés a connu un succès impressionnant dès son lancement. Plus d'une trentaine d'instances municipales situées sur les cinq continents ont entériné le programme. Elles ont réuni des groupes de discussion composés principalement de personnes de 60 ans et plus. Tous ces groupes ont abordé les mêmes thèmes qui constituent les volets structurants du programme, soit : 1) les espaces extérieurs et les bâtiments; 2) les transports; 3) le logement; 4) la participation sociale; 5) le respect et l'inclusion sociale; 6) la participation citoyenne et l'emploi; 7) la communication et l'information; 8) le soutien communautaire et les services de santé extrahospitaliers (OMS, 2007, p. 9-10). « Pour compléter les informations fournies par les personnes âgées et les aidants, la plupart des villes ont aussi formé des groupes de discussion avec des prestataires de services des secteurs public, associatif et commercial » (*ibid.*, p. 7). Une synthèse des travaux des groupes de discussion a été effectuée ce qui a permis l'élaboration d'une feuille de route « regroupant des caractéristiques essentielles d'une ville amie des aînés » (*ibid.*, p. 8)²⁷⁶. Les gouvernements fédéraux, provinciaux, régionaux ainsi que les municipalités participantes ont engagé des fonds pour la concrétisation de projets conformes à cette feuille de route. Au

²⁷³ Ce congrès a eu lieu en 2005. Sources : OMS, 2007, p. iv; *Vie et vieillissement* (Association québécoise de gérontologie), 6, 4 (2008), p. 53 (article non signé); voir aussi : *Vie et vieillissement*, 9, 1 (2011).

²⁷⁴ OMS, 2007, p. 5.

²⁷⁵ *Vie et vieillissement* (2008), p. 53.

²⁷⁶ Pour la feuille de route, voir OMS (sans date). Les deux documents (OMS, 2007 et OMS [sans date]) sont disponibles sur le site Internet de l'OMS.

moment où nous écrivons ces lignes (automne 2011), plusieurs projets sont en cours de réalisation, mais peu de renseignements ont été publiés sur les activités qui y sont associées.

La perspective développée dans le programme « Villes-amies » des aînés a transcendé le milieu urbain et a été adoptée par différentes collectivités (quartiers, arrondissements, villages)²⁷⁷. De sorte qu'on parle maintenant de « Collectivités-amies » des aînés. Les programmes qui découlent de cette perspective ont pour objectif principal de favoriser l'adaptation des structures gouvernementales (nationales, provinciales, régionales et municipales) au vieillissement démographique. Ils incitent également les aînés à participer aux activités qui leur sont destinées. On souhaite leur implication dans les processus de décision relatifs aux politiques qui les concernent ou qui touchent leur environnement. Ces programmes ne comportent pas de volet explicitement dédié au développement régional, mais rien n'exclut que des fonds puissent être utilisés pour aider des gens âgés à réaliser des projets ayant une telle finalité²⁷⁸. Le *Guide mondial des villes-amies des aînés* (OMS, 2007) évoque d'ailleurs le fait que plusieurs personnes âgées voudraient participer davantage à l'essor de leur communauté. Quoi qu'il en soit, l'argent injecté dans ce programme contribuera au développement des régions de différentes manières : en favorisant l'amélioration des infrastructures nécessaires au bien-être des aînés, et en les soutenant dans leurs efforts pour accroître la qualité de la vie de leur milieu.

3.4 Les zones d'ombre : ce que la documentation consultée ne nous a pas permis d'apprendre

Cette recension des écrits laisse dans l'ombre plusieurs aspects de la problématique examinée. Ainsi, nous n'avons pas trouvé de portrait global et chiffré de la participation des aînés aux organismes voués au développement régional. Nous savons que leur présence dans ces organismes est importante comme en témoignent les études mentionnées dans ce chapitre. Toutefois, aucun relevé statistique n'a été fait de leur contribution à l'essor de leur milieu. Nous espérons que de futures enquêtes combleront cette lacune.

D'autre part, peu de chercheurs considèrent les seniors comme des forces sociales dans la dynamique du développement régional, territorial et local. Certes, il existe des études sur les acteurs de ce développement et plusieurs essais sur le « pouvoir gris »²⁷⁹, mais la plupart des auteurs consultés ne conçoivent pas que les aînés soient capables de soutenir le développement d'une collectivité. Par conséquent, la force sociale des membres de cette génération n'est pas reconnue. Il y a sans doute un élément de nouveauté dans le fait de poser en termes de force sociale la problématique des rapports entre ce que font les gens âgés et la prospérité d'une communauté. De toute évidence, cette perspective ouvre des champs d'investigation intéressants. Il serait donc souhaitable que d'autres chercheurs étudient le développement régional dans une telle optique.

3.5 Les sujets que nous n'avons pas abordés dans cette recension d'écrits

D'entrée de jeu, nous avons dit que cette recension d'écrits ne serait pas exhaustive. Certains sujets n'ont pas été abordés, soit parce qu'ils étaient connexes à la problématique envisagée, soit parce qu'ils ont été traités en profondeur dans d'autres documents ou à cause de l'insuffisance de nos moyens de recherche. Parmi les sujets connexes, il y a le vieillissement démographique des régions. Ce phénomène a été analysé de près par Simard (2006a, b, c et 2008) et par des chercheurs gouvernementaux²⁸⁰. Nous n'avons pas jugé pertinent de résumer leurs travaux. Dans le même ordre d'idées, au cours de la dernière décennie, des

²⁷⁷ MetLife Foundation, 2011; Rochman, 2010.

²⁷⁸ Quelques projets en cours de réalisation dans le cadre du programme Villes-amies des aînés, qui touchent au développement régional, sont présentés dans *Vie et vieillissement*, 9, 1 (2011).

²⁷⁹ Entre autres : Quadagno 2002; Thomas, 1998 et 2002; Viriot Durandal, 2001, 2002, 2003 et 2004.

²⁸⁰ ISQ, 2010a; Québec (Prov.), 2001, 2004a et b, 2005a, 2006 et 2010; Québec (Prov.) [sans date].

études ont examiné les effets de la participation sociale sur le bien-être des gens âgés. Ces études ont fait l'objet de plusieurs synthèses²⁸¹, et il ne nous a pas semblé opportun de répéter ce qui a été dit. Tel est également le cas des travaux sur l'impact économique du bénévolat des aînés. Cet impact est appréciable et il a été mesuré de différentes manières. Or, il existe des résumés de ces recherches²⁸². À cela s'ajoute le rôle des aînés dans la coopération internationale. Cette forme d'action sociale constitue du développement régional et local qui se fait à l'étranger. Ce sujet se situe aux limites du champ d'investigation de notre recension d'écrits. Compte tenu des moyens restreints dont nous disposions, nous n'en avons pas traité.

Nous avons examiné la contribution des *regroupements* d'aînés au développement social, régional et local dans notre étude de 2009 (Delisle et Thouvenot, 2009). On trouve également des renseignements sur ce sujet dans les publications des groupes concernés et sur leur site Internet. Il ressort de cette littérature que l'engagement des associations d'aînés dans le domaine du développement régional est épisodique. Car ce n'est pas leur vocation première. Ces associations participent à l'essor de leur milieu à l'initiative de leurs dirigeants, lorsqu'on les sollicite et quand elles possèdent suffisamment de ressources pour agir de façon efficiente. Certains groupes d'aînés fournissent un apport substantiel à leur communauté dans des contextes particuliers et pour des périodes de temps déterminées. Ils constituent alors des forces sociales importantes dans ce champ d'action. Toutefois, il est difficile d'évaluer l'impact de leurs interventions parce que très peu d'études ont porté sur cette question. Les données nécessaires à une telle évaluation restent à compiler. Il s'agit donc d'un univers de recherche pratiquement inexploré.

D'autres sujets n'ont pas été considérés dans cette recension d'écrits parce que nous ne disposions pas des moyens pour en traiter. C'est le cas notamment : 1) de la place des aînés dans les entreprises d'économie sociale; 2) de leur rôle dans le mouvement coopératif, et 3) de leur présence dans les organismes de développement social, régional, territorial et local. Premièrement, nous savons que des seniors sont actifs dans les entreprises d'économie sociale, soit comme employés, soit comme membres de leurs instances, soit en tant que directeur général, mais à notre connaissance, aucune étude n'a été effectuée sur ce phénomène. Deuxièmement, il en va de même du rôle des aînés dans les coopératives. Beaucoup d'entre eux en font partie et les administrent, mais nous ignorons presque tout des fonctions qu'ils remplissent au sein de ces organisations. Troisièmement, il y a la présence des aînés dans les organismes voués au développement régional, territorial et local comme les fonds fiscalisés québécois²⁸³. Ces gens exercent-ils une influence déterminante sur leur gestion? La documentation consultée n'a pas permis de répondre à cette question²⁸⁴. C'est donc un autre champ d'études à explorer.

²⁸¹ Notamment : Delisle et Thouvenot, 2009; OMS, 2007; Québec (Prov.), 2008; Raymond *et coll.*, 2008; Sévigny, Raymond et Tourigny, 2011.

²⁸² Delisle et Thouvenot, 2009; Reimat, 2002.

²⁸³ Rappelons que deux grandes centrales syndicales québécoises ont créé des fonds destinés à créer des emplois ou à en sauvegarder. Il s'agit du Fonds de solidarité de la Fédération des travailleurs du Québec (FTQ) et de Fondation de la Confédération des syndicats nationaux du Québec (CSN). Ajoutons à cela que le mouvement coopératif Desjardins a créé son propre fonds d'investissement qui se nomme Capital régional et coopératif Desjardins. Les montants versés par les particuliers à ces fonds donnent droit à des déductions fiscales substantielles. De plus, les personnes concernées peuvent retirer une partie des gains de capitaux de ces fonds. Pour plus de renseignements : www.fondsftq.com; www.csn.qc.ca; www.desjardins.com.

²⁸⁴ Il faut dire que nous n'avons pas ciblé directement ces organismes dans notre recherche documentaire.

Conclusion

Ce chapitre est paradoxal. Il présente quantité de renseignements sur une variété de sujets, mais chaque information suscite davantage d'interrogations qu'elle n'apporte de réponses. De sorte qu'il est difficile de tirer des conclusions éloquentes en regard des objectifs de cette recension d'écrits.

Ainsi, nous avons parlé du travail rémunéré des aînés, mais le peu d'études concernant l'ampleur de ce phénomène dans les régions ne permet pas d'évaluer son impact sur leur développement. Nous ne connaissons pas la part de la croissance économique de chaque région qui ressortit au labeur de leurs résidents âgés. Pourtant, cette donnée est fondamentale dans la perspective du vieillissement démographique des régions. Là où les aînés travaillent en grand nombre, leur apport à la prospérité de leur communauté est sans doute considérable, mais cet apport ne semble pas avoir été mesuré.

Même chose pour le mentorat. Il est capital pour le développement territorial et local, mais nous ignorons combien d'aînés s'adonnent à cette pratique, et nous ne savons pas comment ils se répartissent entre les différentes régions. De même, nous ne disposons pas d'un portrait statistique des mentors et nous possédons peu de données sur leurs caractéristiques sociodémographiques. Leur contribution à l'essor économique des régions demeure donc une inconnue.

Il en va ainsi, également, du bénévolat et de la participation civique des aînés qui vivent hors des grands centres urbains. Les études repérées montrent que l'engagement social est plus important en région, en particulier chez les individus hautement scolarisés. Toutefois, nous ne savons pas comment se comportent les personnes âgées moins instruites. Quelles formes prend leur participation sociale et quel est son effet sur leur communauté? Ces questions restent en suspens.

D'autre part, les aînés qui sont membres de conseils municipaux jouent un rôle déterminant dans ces instances, et ce, tant au Québec qu'en France (entre autres). De plus, les maires sont plus âgés - en moyenne - que les échevins. Dès lors, qu'en est-il de la dynamique intergénérationnelle qui a cours dans ces conseils? Cette dynamique a-t-elle une influence sur les politiques relatives au développement local? On peut aussi se demander si l'expérience des aînés qui font de la politique municipale est valorisée. Aucune réponse à ces interrogations n'apparaît dans la documentation consultée.

Nous avons trouvé une seule étude sur la participation des aînés aux activités d'amélioration de leur milieu et elle confirme que cette participation est importante. De plus, l'étude considérée met en évidence l'effet de la conscience communautaire sur ce genre de pratiques. Les données de cette recherche ayant été recueillies en 1994, on peut se demander si la conscience communautaire a autant d'influence de nos jours, et si elle favorise le développement régional.

Les sondages de la MetLife Foundation (2011) corroborent en partie les résultats de recherche qui traitent de la présence des aînés dans les instances gouvernementales de leur milieu. Ces enquêtes montrent que les seniors ont la possibilité de participer aux processus de décision relatifs aux politiques locales. Toutefois, leurs interventions ont trait principalement aux domaines qui les concernent. Ces sondages mettent également en évidence le fait que les aînés continuent d'être proactifs en période de récession malgré la diminution des fonds consacrés aux programmes qui leur sont destinés. Est-ce que leurs actions contribuent à la relance économique de leur collectivité? Les limites des enquêtes de la MetLife Foundation ne permettent pas de répondre à cette interrogation.

Corrélativement, une étude de Vollet, Callois et Roussel (2005) montre que la présence des aînés a un impact économique sur le milieu où ils résident. Cet effet est tributaire des caractéristiques de la région concernée et de celles des personnes âgées qui y demeurent. Il est donc médiatisé par plusieurs variables. Dès lors se pose la question de la capacité des régions d'attirer les aînés les plus susceptibles de favoriser leur essor, et de garder dans leur communauté ceux qui y sont établis.

D'où la pertinence des « Collectivités-amies » des aînés. Ce programme international, lancé par l'Organisation mondiale de la santé, a surtout pour but d'adapter les régions urbaines aux exigences des populations vieillissantes. Il comporte huit volets, trois d'entre eux ayant trait à la participation sociale des gens âgés. Il ne comprend pas de volet explicitement dédié au développement régional, mais il n'exclut pas d'emblée cette forme d'action sociale. À l'automne 2011, les projets découlant de ce programme étaient en démarrage ou en cours de réalisation, et leur impact sur les communautés locales n'avait pas été mesuré.

Tels sont les principaux résultats de cette recension d'écrits. Les renseignements colligés montrent que les aînés contribuent de différentes manières au développement régional. Toutefois, la synthèse de la littérature consultée laisse le lecteur sur son appétit, car elle met en évidence le peu de connaissances qui ont été publiées sur l'apport des aînés à l'essor de leur milieu. Même si nous avons consacré davantage de temps à la recherche de documents, nous n'en aurions probablement pas trouvé beaucoup plus. Telles sont les limites d'une recension d'écrits : elle ne peut pas produire de nouvelles données. Pour en obtenir, il faut effectuer des études inédites. Or, ce n'était pas l'objet de notre démarche. Nous espérons que les chercheurs qui oeuvrent dans le domaine du développement régional poursuivront le travail accompli.

CONCLUSION GÉNÉRALE

Au terme de cette recension d'écrits, il est opportun de revenir sur les questions et les objectifs qui ont guidé notre démarche de même que sur ses principaux résultats. Par conséquent, dans cette conclusion générale, nous résumerons le travail accompli et nous en dégagerons les implications.

Rappelons tout d'abord que cette étude nous a été inspirée par deux constats bien documentés : d'une part, à l'instar des nations industrialisées, la population québécoise vieillit, et le vieillissement démographique est plus rapide dans certaines de ses régions. D'autre part, la prospérité et le bien-être des collectivités dépendent de leur capacité de développer leur territoire. D'où la question des liens entre l'augmentation (en nombre et en pourcentage) des gens âgés et l'essor des régions. Même si d'aucuns appréhendent les inconvénients du vieillissement des populations, celui-ci comporte des avantages, notamment le fait qu'il libérera un grand nombre de personnes expérimentées et potentiellement disponibles pour travailler à l'amélioration de la situation de leurs concitoyens²⁸⁵. Dès lors, si elles désirent maintenir leur niveau et leur qualité de vie, les sociétés vieillissantes devront trouver des moyens pour canaliser les énergies des aînés qui voudront apporter leur contribution à l'épanouissement de leur communauté.

Notre questionnement initial se subdivisait en trois thèmes : 1) le rôle que jouent les aînés comme personnes au sein des organismes voués au développement régional; 2) les interventions des associations de gens âgés dans ce domaine, et 3) l'efficacité de l'action individuelle et collective des membres de ce groupe d'âge au regard du développement de leur milieu.

Pour répondre à ce questionnement, nous avons effectué une recherche documentaire approfondie. Celle-ci montre que l'étude des rapports entre le vieillissement démographique et le développement régional comporte des volets théorique et méthodologique. Sur le plan théorique, il est apparu que la notion de force sociale était centrale dans la problématique considérée, et que notre recension d'écrits devait préciser la portée de cette notion. Sur le plan méthodologique, il était impératif de trouver des indicateurs pour étudier les forces sociales. Nous avons utilisé ceux que les auteurs consultés ont employés. De plus, il fallait clarifier la notion d'aîné et revisiter le concept de développement régional. Nous avons consacré un chapitre entier de ce document à l'examen des concepts fondamentaux de cette recension d'écrits.

Puis, nous avons fait la synthèse des études portant sur les relations entre la force sociale des aînés et le développement régional. Ce travail a permis de répondre en partie aux interrogations initiales tout en soulevant de nouvelles questions qui ouvrent des perspectives de recherche inédites. La première interrogation concernait le rôle des personnes âgées dans les organismes de développement régional. Nous avons trouvé très peu d'études sur le sujet. Par contre, la littérature parcourue révèle que beaucoup de seniors contribuent à l'essor de leur milieu soit par leur travail rémunéré, soit en faisant du mentorat ou du bénévolat ou en siégeant aux conseils d'administration d'organismes civiques et communautaires. Aussi, de nombreux aînés sont membres de conseils municipaux et participent à des activités d'amélioration de leur collectivité, et ce, même en période de récession économique. Enfin, des seniors génèrent des emplois en consommant des biens et en utilisant des services lorsqu'ils vont habiter dans certaines régions²⁸⁶. Au cours des prochaines années, les fonds investis dans les programmes relatifs aux Collectivités-amies des aînés devraient permettre à ces derniers d'accroître leur apport à la qualité de la vie de leur localité.

²⁸⁵ Loriaux, 1990; Lux, 1995 a et b; Bass, Ed., 1995; Bass et Caro, 2001.

²⁸⁶ Voir l'étude de Vollet, Callois et Roussel, 2005 et les recherches qu'ils mentionnent dans leur propre recension d'écrits. Nous n'avons pas repéré d'étude québécoise analogue à celle de Vollet, Callois et Roussel.

Donc, les seniors sont des acteurs importants du développement régional. Évidemment, ce ne sont pas les seuls protagonistes de la dynamique considérée, mais ils jouent un rôle capital dans ce domaine. Toutefois, nous manquons de données pour mesurer l'ampleur de leur participation. Les résultats de recherche que nous avons trouvés sur ce sujet sont fragmentaires. Par conséquent, des études complémentaires sont nécessaires pour en savoir davantage.

La deuxième question à laquelle voulait répondre cette recension d'écrits avait trait à la contribution des associations de gens âgés au développement de leur collectivité. Nous avons appris en effectuant une recherche (Delisle et Thouvenot, 2009) que des associations d'aînés lancent des initiatives pour favoriser ce développement. Mais les projets mis en oeuvre prennent fin lorsque leurs instigateurs cessent de les gérer, ce qui se produit au terme de leur mandat ou quand ils n'obtiennent plus de subventions pour poursuivre leur action. D'où le fait que l'engagement des groupes d'aînés dans le développement régional a souvent un caractère épisodique²⁸⁷.

Cela renvoie à la troisième interrogation formulée au début de ce document : nous voulions savoir si les aînés constituent, individuellement et collectivement, des forces sociales efficaces dans la dynamique du développement régional. Nous avons vu au second chapitre (section 2.4.1) que le concept de force sociale désigne plusieurs réalités : 1) les facultés et les ressources permettant à un élément de société d'agir sur cette dernière; 2) les éléments de société qui possèdent de telles facultés et ressources, et qui peuvent les mobiliser sous l'influence de facteurs contextuels. Au regard du développement régional, les aînés sont des forces sociales parce que ce sont des personnes et des groupes qui utilisent des facultés et des ressources pour travailler à l'essor de leur milieu. La documentation consultée fonde cette assertion. Par contre, cette documentation ne fournit pas les données nécessaires à l'évaluation de l'efficacité de l'action des associations de gens âgés dans le domaine concerné. Donc, la littérature parcourue ne répond que partiellement à la troisième question posée au départ.

Malgré tout, nous pensons avoir atteint la plupart des objectifs de cette recherche documentaire, et ce, avec le peu de moyens dont nous disposions. En premier lieu, nous voulions étudier le concept de force sociale et le situer par rapport aux notions qui lui sont apparentées. Nous avons remis en lumière les fondements théoriques et épistémologiques sous-jacents à ces concepts, et nous les avons présentés succinctement. Le travail effectué est d'une envergure limitée parce que l'approfondissement de ce volet de la recension des écrits aurait exigé beaucoup plus de temps que celui initialement prévu pour cette tâche. Nous comptons poursuivre ce travail dans le cadre d'études ultérieures.

En second lieu, un des buts de cette recension d'écrits était d'examiner la façon dont les chercheurs en développement régional et en gérontologie sociale ont employé le concept de force sociale dans leurs études. Nous n'avons pas atteint totalement cet objectif parce que les chercheurs qui oeuvrent dans les domaines concernés utilisent peu le concept de force sociale ou ne lui accordent pas tous la même signification. Par contre, il existe plusieurs essais sur *l'empowerment* des aînés et des communautés locales en regard de leur développement. Ces travaux ont été mentionnés au chapitre précédent.

En troisième lieu, notre intention était d'inventorier les recherches portant sur la contribution individuelle et collective des aînés au développement régional. Nous avons effectué cet inventaire et il montre que la documentation sur le sujet est peu abondante.

En quatrième lieu, nous voulions examiner le rôle des seniors dans les organismes voués au développement régional. Les renseignements publiés sur le sujet ont été colligés, puis résumés dans cet opuscule.

²⁸⁷ Toutefois, des associations d'aînés créent des institutions permanentes, comme des fondations, pour soutenir des projets communautaires destinés à accroître la qualité de la vie de leurs concitoyens.

En cinquième lieu, un de nos objectifs était de présenter l'information recueillie dans un document concis auquel pourront se référer les étudiants, les enseignants, les chercheurs et les intervenants qui évoluent dans le domaine du développement régional. Nous pensons que cet objectif a été atteint tout en demeurant conscient des limites de cet essai.

Au bilan, cette recension d'écrits constitue un travail d'exploration d'un champ de connaissances peu étudié. Nous avons d'abord jalonné ce champ à partir des outils théoriques qui nous semblaient les plus adéquats. Puis, nous avons fait la synthèse des renseignements obtenus au terme d'une recherche documentaire systématique. Les résultats de cette démarche sont éclairants à maints égards, mais ils soulèvent de nombreuses interrogations. Nous espérons que de futures études apporteront des réponses à ces questions.

Le travail effectué suggère que la force sociale des aînés est appréciable, quoique limitée. En effet, les ressources des seniors sont restreintes et le temps dont ils disposent pour les utiliser est compté. Beaucoup de personnes âgées sont pauvres, fragiles ou isolées, et leurs capacités diminuent en vieillissant²⁸⁸. En conséquence, la société ne peut pas s'appuyer uniquement sur les membres de ce groupe d'âge pour assurer son développement. Par contre, de nombreux seniors sont en mesure d'apporter une contribution substantielle à l'essor de leur milieu. Tels sont les individus qu'il est nécessaire de mobiliser. D'ailleurs, certains d'entre eux attendent qu'on les sollicite²⁸⁹. Les acteurs du développement régional ont donc intérêt à leur proposer des activités épanouissantes et socialement productives.

Dans le contexte du vieillissement démographique, il est difficilement concevable qu'on se prive de l'expérience des aînés. Auquel cas, il importe de trouver des moyens pour mieux les intégrer aux organismes voués à l'amélioration des conditions de vie de leur collectivité. Les questions relatives aux modalités de leur intégration sociale dépassent le cadre de cette recension d'écrits. Toutefois, nous les évoquons en espérant qu'elles retiennent l'attention des acteurs du développement socioéconomique.

²⁸⁸ Conseil des aînés du Québec, 2007; Lalive d'Épinay, Spini *et coll.*, 2008; Schellenberg, 2006.

²⁸⁹ Jones, 1999, p. 9.

BIBLIOGRAPHIE GÉNÉRALE

- Achenbaum, W. A., 1996, *Crossing Frontiers : Gerontology Emerges as a Science*. New York, Cambridge University Press.
- AGE Platform Europe, 2012, *Année européenne pour le vieillissement actif et la solidarité entre les générations*. Bruxelles, AGE. [En ligne] : <http://www.age-platform.eu/fr/domaines-daction-politique/emploi-et-vieillissement-actif/2012-european-year-on-active-ageing-and-intergenerational-solidarity>.
- Ackoff, R. L., Emery, F., 1972, *On Purposeful Systems*. Chicago, Aldine-Atherton.
- Akoun, A., Ansart, P. (dirs.), 1999, *Dictionnaire de sociologie*. Paris, Le Robert/Seuil.
- Alberoni, F., 1981, *Le Choc amoureux. L'amour à l'état naissant*. Paris, Ramsay.
- Albou, P., 1999, *L'image des personnes âgées à travers l'histoire*. Paris, Glyphe et Biotem.
- Althusser, L., 1970, « Idéologies et appareils idéologiques d'Etat », *La Pensée*, (juin), 3-38.
- Angers, M., 2009, *Initiation pratique à la méthodologie des sciences humaines*. 5^e édition. Montréal, Éd. CEC-Quebecor Media.
- Ansart, P., 1999, « Forces », dans Akoun, A., Ansart, P. (dirs.), *Dictionnaire de sociologie*. Paris, Le Robert/Seuil, 233.
- Anxo, D., 2010, « Vieillissement et taux d'emploi des travailleurs vieillissants en Suède : quels facteurs explicatifs du succès suédois? », Communication présentée au colloque ARUC GATS. Montréal, TELUQ-UQAM. [En ligne] : <http://www.teluq.uqam.ca/aruc-gats>.
- Ariès, P., 1973, *L'enfant et la vie familiale sous l'Ancien Régime*. Paris, Seuil.
- Ariès, P., 1983, « Une histoire de la vieillesse », *Communications*, 37, 47-54.
- Aron, R., 1964, « Macht, Power, Puissance : Prose démocratique ou poésie démoniaque », *Archives européennes de sociologie*, V, 27-51.
- Attias-Donfut, C., 1988, *Sociologie des générations. L'empreinte du temps*. Paris, Presses Universitaires de France.
- Attias-Donfut, C., 1991, *Générations et âges de la vie*. Coll. « Que sais-je? » n° 2570. Paris, Presses Universitaires de France.
- Attias-Donfut, C., 1993, « Générations et repères culturels », *Loisir et Société*, 15, 2, 419-435.
- Bachelard, P., 1993, *Les Acteurs du développement local : contributions dédiées à Hubert Coudrieau*. Paris, L'Harmattan.
- Bailey, K. D., 2006, « Systems theory », dans Turner, J. H., Ed., *Handbook of Sociological Theory*. New York, Springer, p. 379-401.

- Barel, Y., 1982, *La marginalité sociale*. Paris, Presses Universitaires de France.
- Bass, S. A., Ed., 1995, *Older and Active. How Americans over 55 are Contributing to society*. New Haven and London, Yale University Press and the Commonwealth Fund Americans over 55 Work Program.
- Bass, S. A., Caro, F. G., 2001, « Productive Aging : A Conceptual Framework », dans Morrow-Howell, N., Hinterlong, J., Sherraden, M. W., Eds., *Productive aging : concepts and challenges*. Baltimore, Md., Johns Hopkins University Press, 37-78.
- Baudrillard, J., 1968, *Le système des objets. La consommation des signes*. Coll. Médiations. Paris, Denoël Gonthier Gallimard.
- Beaudin, A. et coll., 1990, *La pauvreté au Québec. Situation récente et évolution de 1973 à 1986*. Québec, Les Publications du Québec.
- Bélangier, M., 1991, « Que sont devenues les campagnes? », dans Vachon, B. (dir.), *Le Québec rural dans tous ses états. Textes produits aux États généraux du monde rural*. Montréal, Éd. Boréal., 55-63.
- Bellavance, M., Morin, A. et coll., 2008, *Le faible revenu au Québec : un état de situation*. Québec, Centre d'étude sur la pauvreté et l'exclusion, ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale. Centre d'étude sur la pauvreté et l'exclusion : www.cepe.gouv.qc.ca/publications/publications.asp.
- Bernard, A., 2010, « Les formes d'engagement dans la vie culturelle », chapitre 7 de Garon, R., Lapointe, M.-C. (dirs.), *Enquête sur les pratiques culturelles au Québec*. 6^e éd. Québec, ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, 279-300. Disponible sur Internet.
- Bernard, P., 1999, « La cohésion sociale : critique dialectique d'un quasi-concept », *Lien social et politique-RIAC*, 41, 47-59.
- Blanché, R., 1983, *L'épistémologie*. Coll. « Que sais-je? » n° 1475. Paris, Presses Universitaires de France.
- Bois, J.-P., 1989, *Les Vieux. De Montaigne aux premières retraites*. Paris, Fayard.
- Boisvert, D., 2009, « Compétences informationnelles et accès à l'information » dans Gauthier, B. (dir.), *Recherche sociale. De la problématique à la collecte des données*. 5^e éd. Québec, Presses de l'Université du Québec, 89-108.
- Borgatta, E. F., Borgatta, M. L., Eds., 1993, *Encyclopedia of Sociology*. New York, Maxwell Macmillan International.
- Bouchard, S., Cyr, C. (dirs.), 2005, *Recherche psychosociale. Pour harmoniser recherche et pratique*. 2^e éd. Québec, Presses de l'Université du Québec.
- Boudon, R., 1977, *Effets pervers et ordre social*. Paris, Presses Universitaires de France.
- Boudon, R. (dir.), 1989, *Dictionnaire de sociologie*. Paris, Larousse.
- Boudreault, P.-W. (dir.), 2006, « Interdépendance, enchevêtrement culturel et interférence identitaire : clivages et ré-invention du sujet collectif », dans Boudreault, P.-W. (dir.), *Génies des lieux. Enchevêtrement culturel, clivages et ré-invention du sujet collectif*, 5-34.

- Boudreault, P.-W. (dir.), 2006, *Génies des lieux. Enchevêtrement culturel, clivages et ré-invention du sujet collectif*,
- Boulanger, L., 1990, *Support social, loisirs et utilisation des services socio-sanitaires chez les personnes âgées*. Québec, Centre de recherche sur les services communautaires de l'Université Laval.
- Bourdelaïs, P., 1997a, *L'âge de la vieillesse. Histoire du vieillissement de la population*. Paris, Éd. Odile Jacob.
- Bourdelaïs, P., 1997b, « Les nouveaux visages du vieillissement de la population française », *Lien social et politiques-RIAC*, 38, 11-20.
- Bourdieu, P., Chamboredon, J.-C., Passeron, J.-C., 1968, *Le métier de sociologue*. Paris, Mouton/Bordas.
- Bourdieu, P., Passeron, J.-C., 1970, *La reproduction. Éléments pour une théorie d'un système d'enseignement*. Paris, Éd. de Minuit.
- Brémont, J., 1989, *Dictionnaire de la pensée politique hommes et idées*. Paris, Hatier.
- Brémont, J., Geledan, A., 1981, *Dictionnaire économique et social*. Paris, Hatier.
- Briard, K. et coll., 2009, « Carrières incomplètes et retraites », *Le 4 pages du CEE*, numéro 67. Noisy-le-Grand, Centre d'études de l'emploi. www.cee-recherche.fr.
- Bromberger, C. (dir.), 1998, *Passions ordinaires. Football, jardinage, généalogie, concours de dictée...* Paris, Hachette.
- Burlen, K., 2006, « L'individu et ses droits dans l'espace urbain : des politiques urbaines aux cosmopolitiques », dans Boudreault, P.-W. (dir.), *Génies des lieux. Enchevêtrement culturel, clivages et ré-invention du sujet collectif*, 229-255.
- Busino, G., 2000, « Notes sur les métaphores fondatrices de la connaissance sociologique », *Revue européenne des sciences sociales* [En ligne], XXXVIII-117 | 2000, mis en ligne le 17 décembre 2009. URL : <http://ress.revues.org/711>.
- Cabin, P., Dortier, J.-F. (dirs.), 2000, *La sociologie. Histoire et idées*. Auxerre, Sciences humaines Éditions.
- Caillouette, J., Dallaire, N., Boyer, G., Garon, S., 2007, « Territorialité, action publique et développement des communautés », *Économie et Solidarités*, 38, 1, 8-23.
- Caldwell, G., Reed, P., 2000, « Civic Participation in Canada », *Inroads*, 8, 215-222.
- Campagne, P., 2001, « Institutionnalisation et pérennité du développement local », dans Deffontaines, J.-P., Prod'homme, J.-P. (dirs.), *Territoires et acteurs du développement local : des nouveaux lieux de démocratie*. La Tour d'Aigues (France), Éditions de l'Aube, 71-80.
- Carley, K. M., 2006, « Computational Approaches to Sociological Theorizing » dans Turner, J. H., Ed., *Handbook of Sociological Theory*. New York, Springer, 69-83.
- Castonguay, C., Laberge, M., 2010, *La longévité: une richesse*. Montréal, CIRANO (Centre interuniversitaire de recherche en analyse des organisations) : www.cirano.qc.ca.

- Cellard, A., 1997, « L'analyse documentaire », dans Poupart, J. (dir.), *La recherche qualitative : Enjeux épistémologiques et méthodologiques*. Boucherville, G. Morin, Éd., 251-271.
- Chambré, S. M., 1984, « Is Volunteering A Substitute for Role Lost in Olds Age? An Empirical Test of Activity Theory », *The Gerontologist*, 24, 3, 292-298.
- Charles, A., 2007, *Quand devient-on vieille? Femmes, âge et travail au Québec, 1940-1980*. Québec, Les Presses de l'Université Laval.
- Chazel, F., 1999, « Pouvoir », dans Akoun, A., Ansart, P. (dirs.), *Dictionnaire de sociologie*. Paris, Le Robert/Seuil, 414-415.
- Chomik, R., Whitehouse, E., 2010, *Trends In Pension Eligibility Ages And Life Expectancy, 1950-2050*. Oecd Social, Employment And Migration Working Papers N° 105. Paris, Organisation de coopération et de développment économiques (OCDE). [En ligne] : www.oecd.org.
- Clément, S., Lavoie, J.-P. (dirs.), 2005, *Prendre soin d'un proche âgé. Les enseignements de la France et du Québec*. Coll. Pratiques gérontologiques. Toulouse, Éd. Érès.
- Colclough, G., Sitaraman, B., 2005, « Community and Social Capital : What is the Difference? », *Sociological Inquiry*, 75, 4, 474-496.
- Compiègne, I., 2007, *Internet. Histoire, enjeux et perspectives critiques*. Paris, Ellipses.
- Conseil des affaires sociales, 1989, *Deux Québec dans un. Rapport sur le développement social et démographique*. Boucherville, G. Morin éditeur.
- Conseil des aînés du Québec, 2007, *La réalité des aînés québécois*. 3^e édition. Québec, Les Publications du Québec.
- Conseil des relations interculturelles du Québec, 1999, *Les personnes âgées immigrées au Québec*. Montréal, Le Conseil.
- Coser, L. A., 1976, « The Notion of Power: Theoretical Developments », dans Lewis A. Coser et Bernard Rosenberg Ed., *Sociological Theory. A Book of Readings*, New York et Londres, Macmillan, 4^e édition, 1976. 150-161, cité par Rocher, 1986, p. 10.
- Conseil de la santé et du bien-être du Québec, 1997, *La participation comme stratégie de renouvellement du développement social*. Document de réflexion. Québec, Le Conseil.
- Contandriopoulos, A.-P., Champagne, F., Potvin, L., Denis, J.-L., Boyle, P., 2005, *Savoir préparer une recherche. La définir, la structurer, la financer*. Boucherville, G. Morin.
- Côté, C., 1991, *Désintégration des régions. Le sous-développement durable du Québec*. Chicoutimi, Éditions JCL, inc.
- Cristofalo, V. J., Tresini, M., Francis, N. K., Volker, C., 1999, « Biological Theories of Senescence », dans Bengtson, V. L., Schaie, K. W., Eds., *Handbook of Theories of Aging*. New York, Springer, 98-112.

- Crozier, M., Friedberg, E., 1977, *L'acteur et le système*. Paris, Seuil.
- CSN/CEQ (collectif d'auteurs), 1979, *Histoire du mouvement ouvrier au Québec (1825-1876). 150 ans de luttes*. Montréal, Coédition Centrale des syndicats nationaux (CSN) et Centrale de l'enseignement du Québec (CEQ).
- Cuerrier, C. 2001, *Le mentorat et le monde du travail : un modèle de référence*. Québec, Service de parrainage de la fondation de l'entrepreneurship.
- Dalphon, C. E., 2006, *Bilan des portraits statistiques régionaux*. Québec, Gouvernement du Québec, ministère de la Culture et des Communications, direction du lectorat, de la recherche et des politiques. Disponible sur Internet.
- Danefer, D., Uhlenberg, P., 1999, « *Paths oh the Life Course : A Typology* », dans Bengtson, V. L., Schaie, K. W., Eds., *Handbook of Theories of Aging*. New York, Springer, 306-326.
- Dantier, B., 2003, « La chose sociologique et sa représentation : Introduction aux règles de la méthode sociologique d'Émile Durkheim ». Une étude inédite sur l'ouvrage de : Émile Durkheim, *Introduction aux règles de la méthode sociologique d'Émile Durkheim (1895)*, réalisée pour Les Classiques des sciences sociales. www.classiques.uqac.ca.
- David, H., Champagne, G., 1989, *L'action collective et les personnes âgées ou retraitées dans le mouvement syndical et les associations du troisième âge*. Dossier n° 1. Montréal, IRAT (Institut de recherche appliquée sur le travail).
- De Beauvoir, S., 1970, *La vieillesse*. Paris, Gallimard.
- De Crescenzo, L., 1999, *Les grands philosophes de la Grèce antique*. Paris, Éd. de Fallois, Le Livre de Poche.
- Deffontaines, J.-P., Prod'homme, J.-P. (dirs.), 2001, *Territoires et acteurs du développement local : des nouveaux lieux de démocratie*. La Tour d'Aigues (France), Éditions de l'Aube.
- Deffontaines, J.-P., Prod'homme, J.-P., 2001, « Avant-propos. Les volutes du développement local », dans Deffontaines, J.-P., Prod'homme, J.-P. (dirs.), *Territoires et acteurs du développement local : des nouveaux lieux de démocratie*. La Tour d'Aigues (France), Éditions de l'Aube, 5-8.
- Delay, E., 2009, *Résumé de la thèse intitulée : De l'équilibre à la partition : les représentations de l'espace et du temps dans les politiques de développement régional au Québec depuis 1945*. Thèse (Ph.D.), Université du Québec à Rimouski, 2008. Ottawa, Bibliothèque et Archives Canada. Collection : Thèses canadiennes. Le résumé de cette thèse est disponible sur Internet.
- Delisle, M.-A., 1987a, *La République du silence. Solitude et vieillissement*. Coll. rapports de recherche n° 25. Québec, Laboratoire de recherches sociologiques de l'Université Laval (disponible en ligne : <http://classiques.uqac.ca>).
- Delisle, M.-A., 1987b, « La demande de services socio-sanitaires publics de la part des personnes âgées : éléments de problématique et directions de recherche », dans Leclerc, G. et coll., *Les conditions de l'autonomie individuelle et collective de la personne âgée. Cahiers de l'ACFAS n° 56*. Montréal, Association canadienne-française pour l'avancement des sciences, 73-105.

- Delisle, M.-A., 1995, *Vieillir dans les régions. Étude comparative des conditions et du mode de vie des aînés demeurant hors des grands centres urbains du Québec*. Sainte-Foy, Éditions La Liberté.
- Delisle, M.-A., 1997, « La solidarité horizontale chez les personnes âgées. Notes de lecture et de recherche », *Revue Service social* (Université Laval), 46, 1, 147-173.
- Delisle, M.-A., 1999a, « Vieillesse et régionalité », revue *Recherches sociographiques* (département de sociologie de l'Université Laval), 40, 2, 313-344.
- Delisle, M.-A., 1999b, *Un âge à doré. Conditions de vie et loisirs des aînés de la société*. Édition révisée et mise à jour. Sainte-Foy, Éditions La Liberté.
- Delisle, M.-A., 2002a et 2003, *Le dynamisme des aînés. Retraite, participation sociale et loisirs*. Québec, Éditions La Liberté.
- Delisle, M.-A., 2002b, en collaboration avec H. Ouellet, *Les « vieux copains »... et leur santé. Participation sociale et recours aux services chez les aînés*. Québec, Les Presses de l'Université Laval.
- Delisle, M.-A., 2009, en collaboration avec M.-R. Thouvenot, *La participation sociale des aînés : apport à la collectivité et bien-être individuel*. Rapport de recherche remis au Fonds québécois de recherche sur la société et la culture (FQRSC). Disponible dans *Les Classiques des sciences sociales*. Chicoutimi, Ville de Saguenay : <http://classiques.uqac.ca>.
- Delisle, M.-A., Ouellet, H., 2001, « L'adoption du participationnisme chez les aînés » in Legrand, M. (dir.), *La retraite : une révolution silencieuse*. Toulouse (France), Éd. ÉRÈS, 281-292.
- Denieul, P.-N., Laroussi, H., 2005, *Le développement social local. Origines et filiations. Tome 1*. Paris, Laboratoire de Sociologie du Changement des Institutions-IRESO.
- Dépelteau, F., 2003, *La démarche d'une recherche en sciences humaines. De la question de départ à la communication des résultats*. Québec, Les Presses de l'Université Laval/De Boeck Université.
- De Rosnay, J., 1975, *Le microscope. Vers une vision globale*. Paris, Seuil.
- Développement économique Canada, 2009, *Rapport final. Évaluation du Programme de développement des collectivités au Québec*. Ottawa, Développement économique Canada. Disponible sur le site Internet de l'organisme.
- Dortier, J.-F., 1998, *Les sciences humaines. Panorama des connaissances*. Auxerre, Sciences humaines Éditions.
- Drolet, P., 2005, *Transition travail-retraite*. Québec, Régie des rentes du Québec. www.rrq.gouv.qc.ca.
- Drouard, A., 1999, « Positivism », dans Akoun, A., Ansart, P. (dirs.), *Dictionnaire de sociologie*. Paris, Le Robert/Seuil, 411.
- Druetz, T., 2007, *Portrait régional des aînés du Québec*. Québec, Association québécoise des retraité(e)s des secteurs public et parapublic. Ce document était disponible sur le site Internet de l'Association à l'automne 2010.

- Dumont, F., 1968, *Le lieu de l'homme. La culture comme distance et mémoire*. Montréal, HMH.
- Dumont, F., 1981, *L'anthropologie en l'absence de l'homme*. Paris, Presses Universitaires de France.
- Durand, D., 1998, *La systémique*. Coll. « Que Sais-je? » n° 1795. Paris, Presses Universitaires de France.
- Durand, J.-P., Weil, R. (dirs.), 2006, *Sociologie contemporaine*. 3^e éd. Paris, Vigot.
- Durkheim, É., 1911, *Jugements de valeur et jugements de réalité*. Une édition électronique réalisée à partir de la communication d'Émile Durkheim faite au *Congrès international de Philosophie* de Bologne, à la séance générale du 6 avril, publiée dans un numéro exceptionnel de la *Revue de Métaphysique et de Morale* du 3 juillet 1911.
- Durkheim, É., 1978 [1893], *De la division du travail social*. Paris, Presses Universitaires de France.
- Durkheim, É., 1986 [1895], *Les règles de la méthode sociologique*. Paris, Presses Universitaires de France.
- Durkheim, É., 1990 [1897], *Le suicide*. Paris, Presses Universitaires de France.
- Étienne, J. (dir.), 1995, *Dictionnaire de sociologie*. Paris, Hatier.
- Eyerman, R., 2006, « Social Movements » in Turner, B. S., Ed., 2006, *The Cambridge Dictionary of Sociology*. Cambridge, UK, Cambridge University Press, 578-580.
- Fairchild, H., Ed., 1970, *Dictionary of Sociology and Related Sciences*, Totawa, N.J., Littlefield, Adams, cité par Rummel, R. J., 1976, *Understanding Conflict and War : Vol. 2.: The Conflict Helix*. Beverly Hills, CA, Sage Publications. <http://www.hawaii.edu/powerkills/TCH.CHAP14.HTM>.
- Falardeau, J.-C., Garigue, P., Gérin, L., 1968, *Léon Gérin et l'Habitant de Saint-Justin*. Montréal, Presses de l'Université de Montréal.
- Fanon, F., 1968, *Les damnés de la terre*. Paris, Maspero.
- Farro, A. L., 2000, *Les mouvements sociaux. Diversité, action collective et globalisation*. Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal.
- Fast, J., Frederick, J., 2004, *La transition à la retraite : soudain, chaque jour devient samedi, 1998*. 89-584-MIF n° 5 au catalogue. Ottawa, Ministre de l'Industrie. Disponible en ligne.
- Fedderke, J., de Kadt, R., Luiz, J., 1999, « Economic Growth and Social Capital : A Critical Reflection », *Theory and Society*, 28, 5 709-745.
- Fernandez, J. J., 2010, *Economic Crises, High Public Pension Spending and Blame-avoidance Strategies : Pension Policy Retrenchments in 14 Social-insurance Countries, 1981–2005*. Cologne, Max Planck Institute for the Study of Societies. [En ligne] : www.mpifg.de. Go to Publications / Discussion Papers.
- Ferraro, K. F., 2001, « Aging and Role transition », dans Binstock, R. H., George, L. K., Eds., *Handbook of Aging and the Social Sciences*, New York, Academic Press., 313-330.

- Ferréol, G. (dir.), 1995, *Dictionnaire de sociologie*. 2^e éd. rev. et augm. Paris, A. Colin.
- Fink, A., 1998, *Conducting Research Literature Review*. Thousand Oaks, CA., Sage Publ.
- Fondation de l'entrepreneurship, 2007, *Les aînés et le mentorat d'affaires. Mémoire présenté à l'occasion de la consultation publique sur les conditions de vie des aînés*. Québec, la Fondation.
- Forsé, M., 1989, *L'ordre improbable. Entropie et processus sociaux*. Paris, Presses Universitaires de France.
- Fortin, F., Côté, J., Filion, F., 2006, *Fondements et étapes du processus de recherche*. Montréal, Chenelière-éducation (chap. 5).
- Fortin, G., 1971, *La fin d'un règne*. Montréal, Hurtubise/HMH.
- Favreau, L., Lévesque, B. 1996, *Développement économique communautaire. Économie sociale et intervention*. Presses de l'Université du Québec, Collection Pratiques et politiques sociales et économiques, p. xviii et xix.
- Fusulier, B., Moulart, T., Tremblay, D.-G., Larivière, M., 2009, *Travailler plus longtemps !? L'aménagement des fins de carrière en Belgique et au Québec. Note de recherche*. [En ligne] : <http://www.teluq.uqam.ca/aruc-gats>.
- Fry, C., 1999, « Anthropological Theories of Age and Aging » dans Bengtson, V. L., Schaie, K.W., Eds., *Handbook of Theories of Aging*. New-York, Springer, 271-286.
- Gaffield, C., 1994, « La région : une combinaison spécifique d'éléments non spécifiques », dans Harvey, F. (dir.), *La région culturelle : problématique interdisciplinaire*. Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 27-31.
- Gagnon, C., 1994, *La recomposition des territoires : développement local viable : récits et pratiques d'acteurs sociaux dans une région québécoise*. Paris, L'Harmattan.
- Garon, R., 2005, *La pratique culturelle au Québec en 2004. Recueil statistique*. Québec, Direction de la recherche, politiques et du lectorat, ministère de la Culture et des Communications.
- Garon, R., Lapointe, M.-C. (dirs.), 2010, *Enquête sur les pratiques culturelles au Québec*. 6^e éd. Québec, ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine. Disponible sur Internet.
- Gauthier, B. (dir.), 2009, *Recherche sociale. De la problématique à la collecte des données*. 5^e éd. Québec, P.U.Q.
- Gauthier, B., Turgeon, J., 1998, « Les données secondaires », dans Gauthier, B. (dir.), *Recherche sociale. De la problématique à la collecte des données*. 3^e éd. Québec, P.U.Q., 401-430.
- Gauthier, H. et coll., 2007, « Participation au marché du travail, travailleurs âgés et retraite », dans Gauthier, H. (dir.), *D'une génération à l'autre: évolution des conditions de vie*. Volume 2. Québec, Institut de la statistique du Québec, 173-216.
- Gauthier, H. (dir.), 2004, *Vie des générations et personnes âgées: aujourd'hui et demain*. Vol 1. Québec, Institut de la statistique du Québec.

- Gauthier, H. (dir.), 2007, *Vie des générations et personnes âgées: aujourd'hui et demain*. Vol 2. Québec, Institut de la statistique du Québec.
- Giddens, A., 1984, *The Constitution of Society. Outline of the Theory of Structuration*. Berkely, University of California Press.
- Glass, G. V., McGaw, B., Smith, M. L., 1987, *Meta-analysis in Social Research*, 4^e éd., Beverly Hills: Sage Publications.
- Goffman, E., 1974, *Les rites d'interaction*. Paris, Minuit.
- Gognalons-Nicolet, M., 1989, *La maturescence : les 40-65 ans, âges critiques*. Lausanne, Favre.
- Gower, D., 1997, « L'âge de la retraite et l'estimation statistique », *L'Observateur économique canadien*, 10, 7, 13-20.
- GRIR (Groupe de recherche et d'intervention régionales), 2009, *Rapport annuel 2007•2008. Du 1er juin 2007 au 31 mai 2008*. Saguenay, Université du Québec à Chicoutimi.
- Groulx, L.-H., 2011, *Les facteurs engendrant l'exclusion au Canada : survol de la littérature multidisciplinaire*. Québec, Centre d'étude sur la pauvreté et l'exclusion (CEPE) : <http://www.cepe.gouv.qc.ca>.
- Guillemard, 1972, *La retraite: une mort sociale. Sociologie des conduites en situation de retraite*. Paris/La Haye, Mouton.
- Guillemard, A.-M., 1981, « Vieillesse, retraite et position dans les rapports sociaux », *Gérontologie*, 39, 26-41.
- Guillemard, A.-M., 1993, « Le vieillissement: un processus socialement défini », *Le Gérontophile*, 15, 4, 7-12.
- Guillemard, A.-M., 2003, *L'âge de l'emploi. Les sociétés à l'épreuve du vieillissement*. Paris, A. Colin.
- Guillemard, A.-M., 2010, *Les défis du vieillissement. Âge, emploi, retraite. Perspectives internationales*. 2^e éd. Paris, A. Colin.
- Gutton, J. P., 1988, *Naissance du vieillard. Essai sur l'histoire des rapports entre les vieillards et la société en France*. Paris, Aubier.
- Hall, M., Knighton, T., Reed, P., Bussière, P., Mcrae, D., Bowen, P., 1998, *Canadiens dévoués, Canadiens engagés : Points saillants de l'Enquête nationale de 1997 sur le don, le bénévolat et la participation*. Ottawa, Statistique Canada, www.statcan.gc.ca. www.nsgvp.org.
- Hall, M., Lasby, D., Gumulka, G., Tryon, C., 2006, *Canadiens dévoués, Canadiens engagés : Points saillants de l'Enquête nationale de 2004 sur le don, le bénévolat et la participation*, Ottawa, Statistique Canada. www.statcan.gc.ca.
- Hall, M., Lasby, D., Ayer, S., Gibbons, W. D., 2009, *Canadiens dévoués, canadiens engagés : points saillants de l'Enquête canadienne de 2007 sur le don, le bénévolat et la participation*. Ottawa, Statistique Canada. n° CS71-542-XPF au catalogue. Disponible sur Internet : www.statcan.gc.ca.

- Hall, M., McKeown, L., Roberts, K., 2001, *Canadiens dévoués, Canadiens engagés : Points sa [illants de l'Enquête nationale de 2000 sur le don, le bénévolat et la participation*, Ottawa, Statistique Canada. www.statcan.gc.ca.
- Hareven, T. K., 1977, « Pour une approche historique de la maturité et de la vieillesse » (trad. D. Demers-Beaudry), dans *Critère*, 16, 115-142.
- Hareven, T. K., 1994, « Aging and Generational Relations. A Historical and Life-Course Perspectives », *Annual review of sociology*, 20, 437-461.
- Hareven, T. K., 1996, « Historical Perspectives on Aging and Family Relations », dans Binstock, R. H., George, L. K., Eds., *Handbook of Aging and the Social Sciences*, New York, Academic Press, 141-159.
- Hareven, T. K., Ed., 1996, *Aging and Generational Relations. Life-Course and Cross-Cultural Perspectives*. New York, Aldine de Gruyter.
- Harnecker, M., 1974, *Les concepts élémentaires du matérialisme historique*. Bruxelles, Editions Contradictions.
- Hart, C., 1998, *Doing a Literature Review. Releasing the Social Science Imagination*. Thousand Oaks, CA, Sage Publ.
- Harvey, F. (dir.), 1994, *La région culturelle: problématique interdisciplinaire*. Québec, Institut québécois de recherche sur la culture.
- Hayward, M. D., Zhang, Z., 2001, « Demography of Aging. A century of Global Change », in Binstock, R. H., George, L. K., Eds., *Handbook of Aging and the Social Sciences*, New York, Academic Press., 69-85.
- Hébert, R., Carrier, R. 1987, « Évaluation du malade âgé », dans Arcand, M., Hébert, R., (dirs), 1987, *Précis pratique de gériatrie*. St-Hyacinthe, Edisem, 71-94.
- Hendricks, J., 1997, « Bridging Contested Terrain : Chaos or Prelude to a Theory » *Revue canadienne du vieillissement/Canadian Journal on Aging*, 16, 2, 197-217.
- Henretta, J. C., 2001, « Work and Retirement », dans Binstock, R. H., George, L. K., Eds., *Handbook of Aging and the Social Sciences*, New York, Academic Press., 255-271.
- Hirschhorn, M., 1999, « Type-idéal », dans Akoun, A., Ansart, P. (dirs.), *Dictionnaire de sociologie*. Paris, Le Robert/Seuil.
- Hopkins, L. 2002, *What Is Social Capital?*, Working Papers, No. 2. Hawthorn Victoria, Australia, Institute for Social Research Swinburne University of Technology.
- Howard, J. A., 1994, « A Social Cognitive Conception of Social Structure », *Social Psychology Quaterly*, 57, 3, 210-227.
- Hummel, C., Lalive d'Épinay, C., Eds., 1995, *Images of Aging in Western Societies. Proceedings of the 2^e « Images of Aging » Conference*. Sierre, Switzerland. Geneva, Centre for Interdisciplinary Gerontology, University of Geneva.

- Ikels, C., Beall, C. M., 2001, « Age, Aging and Anthropology », dans Binstock, R. H., George, L. K., Eds., *Handbook of Aging and the Social Sciences*, New York, Academic Press., 125-140.
- ISQ (Institut de la statistique du Québec), 2001, *Portrait social du Québec. Données et analyses*. Québec, l'Institut. Disponible sur Internet: www.stat.gouv.qc.ca.
- ISQ (Institut de la statistique du Québec), 2010a, *Panorama des régions du Québec, édition 2010*. Québec, l'Institut. Disponible sur Internet: www.stat.gouv.qc.ca.
- ISQ, 2010b, *Annuaire québécois des statistiques du travail. Portrait des principaux indicateurs des conditions et de la dynamique du travail*. Volume 5, numéro 2. *Faits saillants*. Disponible sur Internet: www.stat.gouv.qc.ca.
- ISQ (Institut de la statistique du Québec), 2011, *Le bilan démographique du Québec, édition 2011*. Québec, l'Institut. Disponible sur Internet: www.stat.gouv.qc.ca.
- Jean, B., 2008, « Le développement territorial : une discipline émergente », dans Massicotte, G. (dir.), *Sciences du territoire. Perspectives québécoises*. Québec, Presses de l'Université du Québec, 283-313.
- Jenkins, É., Carrière, Y., Légaré, J., 1997, « Les changements qualitatifs dans le processus de renouvellement des générations : Impacts sur la mesure et la projection du besoin d'aide », *Revue canadienne du vieillissement/Canadian Journal on Aging*, 16, 2, 237-253.
- Jetté, C., 2008, *Les organismes communautaires et la transformation de l'État-providence. Trois décennies de coconstruction des politiques publiques dans le domaine de la santé et des services sociaux*. Coll. Pratiques et politiques sociales et économiques. Québec, Presses de l'Université du Québec.
- Jolivet, A., 2002/2, « La politique européenne en faveur du vieillissement actif », *Retraite et société*, 36, 137-157. <http://www.cairn.info/revue-retraite-et-societe-2002-2-page-137.htm>.
- Jones, F., 1999, *Le bénévolat chez les aînés. Perspective*. Ottawa, Statistique Canada, n° 75-001-XPB au catalogue. Disponible sur Internet: www.statcan.gc.ca.
- Joyal, A., 2002, *Le développement local : comment stimuler l'économie des régions en difficulté*. Québec, Institut québécois de recherche sur la culture.
- Klein, J.-L., 2008, « Territoire et développement. Du local à la solidarité interterritoriale », dans Massicotte, G. (dir.), *Sciences du territoire. Perspectives québécoises*. Québec, Presses de l'Université du Québec, 315-333.
- Kettner-Polley, R. B., 2000, « Field theory », dans Borgatta, E. F., Montgomery, R. J. V., Eds., *Encyclopedia of sociology*. New York, Macmillan, 1012-1017.
- Krause, D., 2001, « Social support », dans Binstock, R. H., George, L. K., Eds., *Handbook of Aging and the Social Sciences*. New York, Academic Press., 272-294.
- Lachapelle, R., 2006, « Retrouver notre capacité d'initiative. Le développement des communautés et l'État libéral », dans Tremblay, M., Tremblay, P.-A., Tremblay, S. (dirs), *Le développement social, un enjeu pour l'économie sociale*. Québec, Presses de l'Université du Québec, 162-174.

- Lagacé, M. (dir.), 2009, « L'âgisme démasqué », n° spécial de la revue *Vie et vieillissement* (Association québécoise de gérontologie), 7, 2.
- Lagacé (dir.), M., 2010, *L'âgisme : comprendre et changer le regard social sur le vieillissement*, Québec, Les Presses de l'Université Laval.
- Lahire, B., 2007, *L'esprit sociologique*. Paris, La Découverte.
- Lalive d'Épinay, C., Spini, D. et coll., 2008, *Les années fragiles. La vie au-delà de quatre-vingts ans*. Québec, Les Presses de l'Université Laval.
- Langlois, S., 1994, « Le type idéal de région », dans Harvey, F. (dir.), *La région culturelle : problématique interdisciplinaire*. Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 205-206.
- Laslett, P., 1990, « The Emergence of the Third Age », dans Loriaux, M. et coll., *Population âgée et révolution grise. Les hommes et les sociétés face à leurs vieillissements*. Louvain-la-Neuve, Éd. Ciaco, 33-52.
- Lau, R. R., 1989, « Individual and Contextual Influences on Group Identification », *Social Psychology Quarterly*, 52, 3, 220-231.
- Lawson, T., Garrod, J., 2001, *Dictionary of Sociology*. London et Chicago, Fitzroy Dearborn Publ.
- Le Blanc, S., 1989, « Explaining the Labour Force Participation Rates of Older Females Workers », Communication présentée au Congrès des Sociétés savantes. Québec, juin.
- Lefrançois, R., 2004, *Les nouvelles frontières de l'âge*. Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal.
- Legrand, M. (dir.), 2001, *La retraite: une révolution silencieuse*. Toulouse, Érès.
- Lemert, C. C., 2005, *Social Things, an Introduction to the Sociological Life*. Lanham, Md. Rowman and Littlefield Publishers.
- Lenoir, R., 1979, « Constitution des agents de gestion de la vieillesse : l'invention du troisième âge », *Actes de la recherche en sciences sociales* (été), 57-82.
- Linteau, P.-A., Durocher, R., Robert, J.-C., 1979, *Histoire du Québec contemporain*. Tome 1, *De la Confédération à la crise (1867-1929)*. Montréal, Boréal Express.
- Linteau, P.-A., Durocher, R., Robert, J.-C., Ricard, F., 1986, *Histoire du Québec contemporain*. Tome 2, *Le Québec depuis 1930*. Montréal, Boréal.
- Lipsey, M. W., Wilson, D. B., 2001, *Practical Meta-analysis*. Thousand Oaks, CA. Sage Publ. Inc.
- Loriaux, M., 1990, « Il était une fois... la révolution grise. Jeux et enjeux autour d'une profonde mutation sociétale », dans Loriaux, M. (dir.), *Population âgée et révolution grise. Les hommes et les sociétés face à leurs vieillissements*. Louvain-la-Neuve, Éd. Ciaco, 3-32.
- Lugan, J.-C., 2005, *La systémique sociale*. Coll. « Que sais-je? » n° 2738. Paris, Presses Universitaires de France.

- Luhmann, N., 1982, *The Differentiation of Society*, trad. par S. Holmes et C. Larmore, NewYork, Columbia University Press, 1982, p. 151, cité par Rocher, 1986, p. 12.
- Luhmann, N., 2010, *Le pouvoir*. Trad. S. Bouchard. Québec, Les Presses de l'université Laval.
- Lux, A., 1995a, « Les défis d'une société vieillissante », *Le Gérontophile*, 17, 2, 3-8.
- Lux, A., 1995b, « Vieillissement démographique et réorganisation sociale », dans Gérard, H., Piché, V. (dirs.), *La sociologie des populations*. Montréal, PUM/AUPELF/UREF, 463-480.
- Liu, A. Q., Besser, T., 2003, « Social Capital and Participation in Community Improvement Activities by Elderly Residents in Small Towns and Rural Communities », *Rural Sociology*, 68, 343-365.
- Mace, G., Pétry, F., 2000, *Guide d'élaboration d'un projet de recherche*. 2^e éd. Québec, Les Presses de l'Université Laval/De Boeck Université.
- Maigret, É., 2007, *Sociologie de la communication et des médias*. Paris, A. Colin.
- Maldonado-González, A.-L., 2008, *La contribution de l'organisation communautaire et des participants à un mode de gouvernance civique en environnement dans trois régions administratives du Québec*. Thèse présentée à la Faculté des études supérieures de l'Université Laval dans le cadre du programme du doctorat en Service social pour l'obtention du grade de Philosophiae Doctor (Ph.D.). Québec, Université Laval. Disponible en ligne.
- Mallon, I., Gucher, C., 2007, « Vieillissement des espaces ruraux et engagement politique et social », Communication présentée aux Journées d'Études "L'âge et le pouvoir en question. Intégration et exclusion des personnes âgées dans les décisions publiques et privées". Paris, Réseau Thématique 7 de l'Association Française de Sociologie (AFS), le Comité 6 de l'Association Internationale des Sociologues de Langue Française (AISLF), ainsi que le Réseau d'Étude International sur l'Age la Citoyenneté et l'Intégration Socioéconomique (REIACTIS). [En ligne]: <http://perso.numericable.fr/sitedurtf7/je2007.htm>.
- Mannheim, K., 1952, *Essays on the Sociology of Knowledge*. Chap VII : « The Problem of Generation ». New York, Oxford University Press, 276-320. En français : *Le problème des générations*. Paris, Nathan 1990.
- Marcil, C., 2000, *Comment chercher : les secrets de la recherche de l'information à l'heure d'Internet*. Sainte-Foy, Éditions MultiMondes.
- Marglin, S., 1973, « Origines et fonctions de la parcellisation des tâches », dans Gorz, A. et coll., *Critique de la division du travail*. Paris, Seuil, 41-89.
- Marshall, V. W., 1995, « Social Models of Aging », *Revue canadienne du vieillissement/Canadian Journal on Aging*, 14, 1, 12-34.
- Marshall, V. W., 1999, « Analysing Social Theories of Aging », dans Bengtson, V. L., Schaie, K.W., Eds., *Handbook of Theories of Aging*. New-York, Springer, 434-455.
- Martin, J. P., Durand, M., 2009, *Pensions at a Glance 2009 : Retirement-Income Systems in OECD Countries*. Paris, OCDE. www.oecd.org.

- Martuccelli, D., 1999, *Sociologies de la modernité. L'itinéraire du XXe siècle*. Coll. Folio essais. Paris Gallimard.
- Mason, J., 2002, *Qualitative researching*. Second Edition. Thousand Oaks, CA. Sage Publ. Inc.
- Massicotte, G., 2008, « Avant-propos », dans Massicotte, G. (dir.), *Sciences du territoire. Perspectives québécoises*. Québec, Presses de l'Université du Québec, ix-xviii.
- Massicotte, G. (dir.), 2008, *Sciences du territoire. Perspectives québécoises*. Québec, Presses de l'Université du Québec.
- McMillan, D. W., Chavis, D. M., 1986, « Sense of Community : A Definition and Theory », *Journal of Community Psychology*, 14, 6-23
- McPherson, B. D., 2004, *Aging as a Social Process. Canadian Perspectives*. Fourth Edition. Don Mills, Ont., Oxford University Press.
- MDEIE [ministère du Développement économique de l'Innovation et des Exportations], 2008, *Taux de survie des nouvelles entreprises au Québec*. Québec, Le Ministère. [En ligne] : [http://www.mdeie.gouv.qc.ca/bibliotheque/publications/page/etudes-et-analyses-11108/?no_cache=1&tx_igaffichagepages_pi1\[mode\]=single&tx_igaffichagepages_pi1\[backPid\]=88&tx_igaffichagepages_pi1\[currentCat\]=89&cHash=50ec5de6dd42f2e71cbf72b260961456](http://www.mdeie.gouv.qc.ca/bibliotheque/publications/page/etudes-et-analyses-11108/?no_cache=1&tx_igaffichagepages_pi1[mode]=single&tx_igaffichagepages_pi1[backPid]=88&tx_igaffichagepages_pi1[currentCat]=89&cHash=50ec5de6dd42f2e71cbf72b260961456). Page consultée en 2009.
- Mengin, J., 2001, « Foisonnement d'initiatives et synergies? », dans Deffontaines, J.- P., Prod'homme, J.- P. (dirs.), *Territoires et acteurs du développement local : des nouveaux lieux de démocratie*. La Tour d'Aigues (France), Éditions de l'Aube, 63-70.
- Mentorat Québec, 2002, *Le mentorat au Québec : son développement, son avenir. Actes du colloque et synthèse des activités*. Annexe 1 de l'étude de faisabilité : « Réflexions sommaires sur le mentorat ». Saint-Hyacinthe, mai 2002. [En ligne] : www.mentoratquebec.org.
- Mercure, D. (dir.), 2005, *L'analyse du social : les modes d'explication*. Québec, Les Presses de l'Université Laval.
- Mesure, S., Savidan, P (dirs.), 2006 (dirs.), 2006, *Dictionnaire des sciences humaines*, Paris, Presses Universitaires de France.
- MetLife Foundation, 2011, *The maturing of America. Communities moving forward for an aging population*. New York, MetLife Foundation. [En ligne] : http://www.metlife.com/about/corporate-profile/citizenship/metlife-foundation/index.html?WT.ac=PRO_MetLife%20Foundation_5-10757_T4290-AB-about&oc_id=PRO_MetLife%20Foundation_5-10757_T4290-AB-about.
- MetLife Foundation [sans date – 2005?], *The Maturing of America - Getting Communities on Track for an Aging Population*. http://www.aarpinternational.org/resources/resources_show.htm?doc_id=1047645
- Mishara, B. L., Riedel, R. G., 1994, *Le vieillissement*. Paris, Presses Universitaires de France.
- Miles, M. B., Huberman, M., 2003, *Analyse des données qualitatives*. Traduction de la 2^e éd. par M. H. Rispal révisée par J.-J. Bonniol. Bruxelles, De Boeck Éd.
- Miller, J. G., 1965, « Living Systems : Basics Concepts », *Behavioral Sciences*, 10, 193-237.

- Minois, G., 1987, *Histoire de la vieillesse en Occident. De l'Antiquité à la Renaissance*. Paris, Fayard.
- Montigny, E.-A., 1997, « Vieillesse et indigence . À propos des prémisses des historiens de la vieillesse au Canada », *Lien social et politiques-RIAC*, 38, 21-29.
- Mouchot, C., 2000, « De quelques analogies physiques en économie politique », *Revue européenne des sciences sociales* [En ligne], XXXVIII-117 | 2000, mis en ligne le 17 décembre 2009. URL : <http://ress.revues.org/715>.
- Moulaert, F., Nussbaumer, J., 2008, *La logique sociale du développement territorial*. Québec, Les Presses de l'Université du Québec.
- Moulaert, T., Fusulier, B., Tremblay, D.-G., 2009, *Les fins de carrière à travers le prisme de la transaction sociale : une comparaison Belgique et Québec. Note de recherche n° 2009-3 de l'ARUC (Alliance de recherche université-communauté) sur la gestion des âges et des temps sociaux. Présentation à la Conférence de la Chaire Quételet, Louvain-la-Neuve, Belgique, les 18-20 novembre 2009. Télé-université/Université du Québec à Montréal et Université de Louvain-la-Neuve. [En ligne] : <http://www.telug.uqam.ca/aruc-gats>.*
- Moulaert, T., Viriot Durandal, J.-P., 2012, « Production et rapport aux normes contemporaines du vieillissement. L'injonction au "bien vieillir" en question. Appel à contribution d'articles pour la revue *Recherches sociologiques et anthropologiques (RSA)* », *Le Petit bulletin d'information AISLF* [Association internationale des sociologues de langue française], 149, 5-7. <http://w3.aislf.univ-tlse2.fr/spip/spip.php?article1715>.
- Neugarten, D. A., Ed., 1996, *The Meanings of Age. Selected Papers of Bernice L. Neugarten*. Chicago et London, The University of Chicago Press.
- Neveu, E., 2000, *Sociologie des mouvements sociaux*. Paris, La Découverte.
- Observatoire en économie sociale, en développement régional et en organisation communautaire [sans date], *Notions de développement local, régional et territorial*. Document produit grâce à la collaboration de l'ARUC-ISDC, du CÉRIS, de la CRDC et du CRDT. Document disponible sur Internet. <http://www.uqo.ca/observer/DevLocal/NotionsDL/AccueilNotions.htm>. Page consultée en mars 2010.
- OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques), 2006. *Ageing and employment policies. Live longer, work longer*. Paris, Les Éditions de l'OCDE
- Olivesi, S., 2007, *Introduction à la recherche en SIC*. Grenoble, Presses universitaires de Grenoble.
- Olsen, M. E., Marger, M. N., 1993, « Power in Social Organization », dans Olsen, M. E., Marger, M. N., Eds., *Power in Modern Societies*. Sans Francisco, Westview Press.
- OMS (Organisation mondiale de la santé), 2002, *Vieillir en restant actif. Cadre d'orientation*. Genève, OMS. Disponible sur Internet : www.who.int/ageing.
- OMS (Organisation mondiale de la santé), 2007, *Guide mondial des villes-amies des aînés*. Genève, OMS. Disponible sur Internet : www.who.int/ageing.
- OMS (Organisation mondiale de la santé) [sans date], *Feuille de route des dispositifs fondamentaux des villes-amies des aînés*. Genève, OMS. Disponible sur Internet : www.who.int/ageing.

- ONU (Organisation des Nations Unies), 2007, *Principaux faits nouveaux survenus dans le domaine du vieillissement depuis la deuxième Assemblée mondiale*. Rapport du Secrétaire général. Disponible sur Internet.
- ONU (Organisation des Nations Unies), 2009, *World Population Ageing*. New York, ONU. Disponible sur Internet.
- Panoff, M., Perrin, M., 1973, *Dictionnaire de l'ethnologie*. Paris, Payot.
- Papalia, D. E., Ed., 2007, *Adult Development and Aging*. 3rd ed. Boston., McGraw-Hill.
- Papalia, D. E. (dir.), 2010, *Psychologie du développement humain*, 7^e éd. Adaptation dirigée par A. Bève. Montréal, Chenelière McGraw-Hill.
- Papin, C., 1997, *Travail autonome et développement local : contribution au travail des acteurs du développement local : recueil de textes*. Sainte-Foy, Réseau des SADC du Québec.
- Paquet, M., 1999, *Les professionnels et les familles dans le soutien aux personnes âgées dépendantes : on vous appellera quand on aura besoin d'aide*. Paris et Montréal, Éd. L'Harmattan.
- Paris, M. et coll., 2011, « Ville amie des aînés au Québec : l'apport de "Vieillir en restant actif" », *Vie et vieillissement*, 9, 1, 28-32.
- Parsons, T., 1942, « Age and sex in the Social Structure of the United States », *American Sociological Review*, 7, 5, 604-616.
- Paugam, S., 1996, « Pauvreté et exclusion. La force des contrastes nationaux », dans Paugam, S. (dir.), *L'exclusion, l'état des savoirs*. Paris, La Découverte, 389-404.
- Paugam, S. (dir.), 1996, *L'exclusion, l'état des savoirs*. Paris, La Découverte
- Payeur, F., 2011, « La mortalité et l'espérance de vie au Québec, 2010 et tendance récente ». *Coup d'œil sociodémographique* (Institut de la statistique du Québec), n^o 11. [En ligne] : www.gouv.stat.gouv.qc.ca.
- Philibert, M., 1963, « Le rôle et l'image du vieillard dans notre société », *Esprit* (mai 1963), 928-951.
- Philibert, M., 1968, *L'échelle des âges*. Paris, Seuil.
- Philibert, M., 1984, « Le statut de la personne âgée dans les sociétés antiques et préindustrielles », *Sociologie et sociétés*, XVI, 2, 15-27.
- Picotte, F., 2010, *La transition travail-retraite. Données de 1991 à 2007*. Québec, Régie des rentes du Québec. www.rrq.gouv.qc.ca.
- Piolat, A., 2002, *La recherche documentaire : manuel à l'usage des étudiants, doctorants et jeunes chercheurs*. Marseille, Solal Ed.
- Piolat, A., 2006, *Lire, communiquer, écrire et apprendre avec Internet*. Marseille, Solal Ed.
- Piolat, A., 2006, *La prise de notes*. Paris, Presses Universitaires de France.

- Picoche, J., 1984, *Dictionnaire étymologique du français*. Paris, Les usuels du Robert.
- Picotte, F., 2010, *La transition travail-retraite. Données de 1991 à 2007*. Québec, Régie des rentes du Québec. www.rrq.gouv.qc.ca
- Piotte, J.-M., 1999, *Les grands penseurs du monde occidental*. L'éthique et la politique de Platon à nos jours. Nouvelle édition. Montréal, Fides.
- Pires, A. P., 1997, « Échantillonnage et recherche qualitative : essai théorique et méthodologique », dans Poupart, J. (dir.), *La recherche qualitative: Enjeux épistémologiques et méthodologiques*. Boucherville, G. Morin, Éd., 113-169.
- Poggi, G., 2006, « Power », dans Turner, B. S., Ed., *The Cambridge Dictionary of Sociology*. Cambridge, UK, Cambridge University Press, 464-469.
- Poulin, G., 1956, « Les formes traditionnelles d'assistance des personnes âgées dans la province de Québec », *Service Social* (Université Laval), 6, 2, 62-69.
- Prod'homme, J.- P., 2001, « Quels acteurs pour quel développement local? », dans Deffontaines, J.-P., Prod'homme, J.-P. (dirs.), *Territoires et acteurs du développement local : des nouveaux lieux de démocratie*. La Tour d'Aigues (France), Éditions de l'Aube, 35-47.
- Pronovost, G., 1983, *Temps, culture et société. Essai sur le processus de formation du loisir et des sciences du loisir dans les sociétés occidentales*. Québec, Presses de l'Université du Québec.
- Pronovost, G., 1997, *Loisir et Société. Traité de sociologie empirique*. Deuxième édition, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec.
- Pronovost, G., 2005, *Temps sociaux et pratiques culturelles*. Québec, Presses de l'Université du Québec
- Proulx, M.-U. (dir.), 1996, *Le phénomène régional au Québec*. Québec. Presses de l'Université du Québec, 113-132.
- Proulx, M.-U., 2008, « Territoires de gestion et territoires d'émergence », dans Massicotte, G. (dir.), *Sciences du territoire. Perspectives québécoises*. Québec, Presses de l'Université du Québec, 1-24.
- Prouteau Lionel, 1998, *Les différentes façons d'être bénévole*, *Economie et statistique*, 311, 57-73.
- Prouteau L., 2002, « Le bénévolat sous le regard des économistes », *Revue française des affaires sociales*, 4, 117-134.
- Prouteau L., Wolff F.-C., 2002, « La participation associative au regard des temps sociaux », *Économie et statistique*, 352-353, 57-80.
- Prouteau L., Wolff F.-C., 2007, « La participation associative et le bénévolat des seniors », *Retraite et société*, 50, 157-189.
- Quadagno, J., 2002, *Aging and the Life Course: An Introduction to Social Gerontology*. New York, McGraw Hill.
- Quadagno, J., Reid, J., 1999, « The Political Economy Perspective in Aging », in Bengtson, V. L., Schaie, K. W., Eds., *Handbook of Theories of Aging*. New-York, Springer, 344-358.

- Quivy, R., Van Campenhoudt, L., 2006, *Manuel de recherche en sciences sociales*. 3^e éd. Paris, Dunod.
- Québec (Prov.), 1999, *La situation démographique au Québec. Bilan 1999*. Rétrospective du 20^e siècle (Louis Duchesne). Québec, Les Publications du Québec.
- Québec (Prov.), 2001, *La force des régions : un maillon essentiel de notre économie*. Québec, ministère des Finances, ministère des Régions.
- Québec [Prov.], 2002, *La scolarité obligatoire*. Québec, ministère de l'Éducation, des Loisirs et des Sports. [En ligne] : http://www.mels.gouv.qc.ca/veille/contenu_veille/veille/Agescolaire/Scolarite.htm.
- Québec (Prov.), 2004a, *Devenir maître de son développement. La force des régions. Phase 1 : une nouvelle gouvernance régionale*. Québec, Secrétariat du Comité ministériel de la prospérité économique et du développement durable du ministère du Conseil exécutif, en collaboration avec le ministère du Développement économique et régional et de la Recherche et le ministère des Affaires municipales, du Sport et du Loisir. Disponible sur Internet.
- Québec (Prov.), 2004b, *Les effets du vieillissement de la population québécoise sur la gestion des affaires et des services municipaux*. Québec, ministère des Affaires municipales, du Sport et du Loisir. [En ligne]: <http://www.mamrot.gouv.qc.ca>.
- Québec (Prov.), 2005a, *Les effets du vieillissement de la population québécoise sur la gestion des affaires et des services municipaux. Mise à jour. Projections démographiques 2004 pour le Québec et ses régions*. Québec, ministère des Affaires municipales et des Régions. [En ligne]: <http://www.mamrot.gouv.qc.ca>.
- Québec (Prov.), 2005b, *Profil des élus aux élections municipales 2005. Analyses préliminaires à l'échelle du Québec*. Québec, ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire. [En ligne]: http://www.mamrot.gouv.qc.ca/democratie/demo_elec_stat.asp.
- Québec (Prov.), 2006, *Portrait socioéconomique des régions du Québec, édition 2006. L'Économètre*. Québec, ministère du Développement économique et régional et de la Recherche. www.mdeie.gouv.qc.ca.
- Québec (Prov.), 2008, *Programme national de santé publique 2003-2012. Mise à jour, 2008*. Québec, ministère de la Santé et des Services sociaux. www.msss.gouv.qc.ca.
- Québec (Prov.), 2010a, *Plan stratégique 2010-2015 du ministère de la Santé et des Services sociaux*. Québec, ministère de la Santé et des Services sociaux. www.msss.gouv.qc.ca, section Documentation, rubrique Publications.
- Québec (Prov.), 2010b, *État de santé de la population québécoise : Quelques repères (2010)*. Québec, ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec, Direction des communications. www.msss.gouv.qc.ca. www.msss.gouv.qc.ca, section Documentation, rubrique Publications.
- Québec (Prov.), 2010c, *La population du Québec par territoire des centres locaux de services communautaires, par territoire des réseaux locaux de services et par région sociosanitaire de 1981 à 2031*. Québec, ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec. [En ligne]: www.msss.gouv.qc.ca section Documentation, rubrique Publications.

- Québec (Prov.) [sans date], *Devenir maître de son développement. La force des régions. La cartographie des conférences régionales des élus*. Québec, ministère des Affaires municipales, du Sport et du Loisir. Disponible sur Internet.
- Raymond, É., Gagné, D., Sévigny, A., Tourigny, A., 2008, *La participation sociale des aînés dans une perspective de vieillissement en santé. Réflexion critique appuyée sur une analyse documentaire*. Direction de la santé publique de la Capitale-Nationale, l'Institut national de la santé publique du Québec, le Centre d'excellence sur le vieillissement de Québec et l'Institut sur le vieillissement et la participation sociale des aînés de l'Université Laval. Disponible sur Internet: www.ivpsa.ulaval.ca.
- Reed, P. B., Selbee, L. K., 2001, « Le don et le bénévolat : une perspective régionale », *Tendances sociales canadiennes*, hiver 2001, 16-19. Ottawa, Statistique Canada - n° 11-008 au catalogue. [En ligne] : www.statcan.gc.ca.
- Reimat, A., 2002, « Production associative et bénévolat informel : quelle signification économique pour les activités de production des retraités? », *Innovations*, 1, 15, 73-98.
- Ressources humaines et développement social Canada, 2008, *Les incidences du vieillissement de la population canadienne sur le marché du travail et les compétences : Synthèse des principaux résultats et de leurs incidences sur les politiques*. Ottawa, Industrie Canada et Direction de la recherche en politiques, Ressources humaines et développement social Canada. <http://www.ic.gc.ca/eic/site/eas-aes.nsf/fra/ra02035.html>.
- Rey-Debove, J., Rey, A. (dirs.), 2007, *Le Nouveau Petit Robert. Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française. Nouvelle édition du Petit Robert de Paul Robert*. Paris, Le Robert.
- Riley, M. W., Foner, A., Riley, J. W. Jr., 1999, « The Aging and Society Paradigm », in Bengtson, V. L., Schaie, K. W., Eds., *Handbook of Theories of Aging*. New York, Springer, 327-343.
- Rioux, J.-P., 1971, *La révolution industrielle 1780-1880*. Paris, Seuil.
- Rioux, M., 2009, « Assurer la pérennité de son entreprise. Le secret est dans le mentorat! », *Revue Capital Québec*, 6-10. Disponible sur Internet.
- Ritzer, G., Goodman, D. J., 2004, « A Historical Sketch of Sociological Theory : The Early Years . Summary », dans Ritzer, G., Goodman, D. J., Eds., *Classical Sociological Theory*, 4th ed., chap 1. New York, McGraw-Hill Higher Education.
- Robert, L., 2006, « Développement social. Une politique sociale en émergence », dans Tremblay, M., Tremblay, P.-A., Tremblay, S. (dirs.), *Le développement social, un enjeu pour l'économie sociale*. Québec, Presses de l'Université du Québec, 48-65.
- Rocher, G., 1969, *Introduction à la sociologie générale*. Trois tomes. Montréal, Hurtubise/HMH.
- Rocher, G., 1986, « Droit, pouvoir et domination », *Sociologie et sociétés*, 18, 1, 33-46. Un document produit en version numérique par Jean-Marie Tremblay, dans le cadre de la collection : « Les classiques des sciences sociales ». http://www.uqac.quebec.ca/zone30/Classiques_des_sciences_sociales/index.html.
- Rochman, J., 2010, « Le vieillissement actif : qu'observe-t-on dans les municipalités du Québec? », Communication présentée au colloque ARUC GATS. Montréal, TELUQ.UQAM. [En ligne] : <http://www.teluq.uqam.ca/aruc-gats>.

- Rochon, M., 2007, « Participation des personnes âgées au revenu national et au financement des dépenses publiques », dans Gauthier, H. (dir.), *Vie des générations et personnes âgées: aujourd'hui et demain*. Vol 2. Québec, Institut de la statistique du Québec, 351-380.
- Rosenmayr, L., 1983, « Les étapes de la vie », *Communications*, 37, 89-104.
- Rosenthal, R., 1991, *Meta-analysis Procedures for Social Research*. Newbury Park, CA, Sage Publications.
- Rosow, I., 1985, « Status and Role Change through the Life Span », dans Binstock, R. H., Shanas, E., Eds., *Handbook of Aging and the Social Sciences*. New York, Van Nostrand Reinhold.
- Rothwell, N., Turcotte, M., 2006, « L'influence de la scolarité sur l'engagement communautaire : différences entre les régions rurales et urbaines du Canada », *Bulletin d'analyse – Régions rurales et petites villes du Canada*, 7, 1, 1-15. Ottawa, Statistique Canada, n° 21-006-XIF au catalogue. Disponible sur Internet : www.statcan.gc.ca.
- Roy, J., 1998, *Les personnes âgées et les solidarités. La fin des mythes*. Coll. Diagnostic, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture/Les Presses de l'Université Laval.
- Roy, S., 1995, « L'itinérance: forme exemplaire d'exclusion sociale? », *Lien social et politiques-RIAC*, 34, 73-80.
- Saba, T., 2010, « Parcours de vie et conditions de travail : les différences intergénérationnelles », Communication présentée au colloque ARUC GATS. Montréal, TELUQ.UQAM. [En ligne] : <http://www.teluq.uqam.ca/aruc-gats>.
- Schellenberg, G., 2006, *Un portrait des aînés au Canada*. Ottawa, Statistique Canada, n° 89-519-XIF au catalogue. Disponible sur Internet: www.statcan.gc.ca.
- Schieb-Bienfait, N., Charles-Pauvers, B., Urbain C., 2009, « Émergence entrepreneuriale et innovation sociale dans l'économie sociale et solidaire : acteurs, projets et logiques d'action », *Innovations*, 30, 13-39.
- Scott, J., 1994, « General Commentary », dans Scott, J., Ed., *Power. Critical Concepts*, vol 1. London et New York, Routledge, 1-17.
- Scott, W. J. et H. G. Grasmick, 1979, « Generations and Group consciousness. A Quantification of Mannheim's Analogy », *Youth and Society*, 11, 2, 191-213.
- Selbee, L. K., Reed, P. B., 2001, « Les modèles de bénévolat durant le cycle de vie », *Tendances sociales canadiennes*, été 2001, 2-7. Ottawa, Statistique Canada - n° 11-008 au catalogue. [En ligne] : www.statcan.gc.ca.
- Sévigny, A., Raymond, É., Tourigny, A., 2011, « La participation sociale des aînés : des savoirs, des actions, des enjeux », *Vie et vieillissement*, 9, 1, 33-39.
- Sharma, B. B., 1992, *Encyclopaedic Dictionary of Sociology*. New Delhi, Anmol Publ.
- Shattuck, A., 2010, *Older Americans Working More, Retiring Less*. Issue Brief N° 16. Durham, NH. Carsey Institute, University of New Hampshire. [En ligne] : www.carseyinstitute.unh.edu.

- Shaw, L. B., 1988, « Special Problems of Older Women Workers », chap 3 de Borus, M. E., Ed., *The Older Worker*. Madison, WI, Industrial Relations Research Association, 55-86.
- Simard, M., 2006a, *Le vieillissement de la population en milieu rural québécois : portrait actuel et tendances évolutives (Rapport no 5)*. Rapport présenté dans le cadre de l'Action concertée de recherche sur le « Développement des communautés rurales: concepts, pratiques et retombées pour le Québec » du Fonds québécois de recherche sur la société et la culture (FQRSC). Rimouski, Centre de recherche sur le développement territorial (UQAC, UQAR, UQAT, UQO).
- Simard, M., 2006b, *L'atténuation des impacts du vieillissement démographique en milieu rural : un inventaire des expériences étrangères et québécoises (Rapport no 6)*. Rapport présenté dans le cadre de l'Action concertée de recherche sur le « Développement des communautés rurales: concepts, pratiques et retombées pour le Québec » du Fonds québécois de recherche sur la société et la culture (FQRSC). Rimouski, Centre de recherche sur le développement territorial (UQAC, UQAR, UQAT, UQO).
- Simard, M., 2006c, *Le vieillissement de la population en milieu rural québécois: rapport-synthèse portant sur les connaissances, l'évolution du processus et l'enseignement des initiatives novatrices (Rapport no 7)*. Rapport présenté dans le cadre de l'Action concertée de recherche sur le « Développement des communautés rurales: concepts, pratiques et retombées pour le Québec » du Fonds québécois de recherche sur la société et la culture (FQRSC). Rimouski, Centre de recherche sur le développement territorial (UQAC, UQAR, UQAT, UQO).
- Simard, M., 2008, « Persistance et évolution des disparités régionales au Québec. Une analyse de leur dynamique évolutive au cours de la période 1991-2001 », dans Massicotte, G. (dir.), *Sciences du territoire. Perspectives québécoises*. Québec, Presses de l'Université du Québec, 103-134.
- Sirven N., Godefroy P., 2009, « Le temps de la retraite est-il improductif? », *Retraite et société*, 57, 75-97.
- Sournia, J.-C., Wolf, N., Depecker, L., Attias-Donfut, C., 1984, *Dictionnaire des personnes âgées, de la retraite et du vieillissement*. Paris, Franterm. Secrétaire d'État chargé des personnes âgées. Commission ministérielle de terminologie.
- Statistique Canada, 2009, *Enquête sociale générale 2008 : certains tableaux sur l'engagement social*. No 89-640-X au catalogue. Ottawa, Ministre de l'Industrie.
- Statistique Canada, 2010a, *Tableau 105-0435 : Latitude de décision au travail, selon le groupe d'âge et le sexe, population à domicile de 15 à 74 ans, certaines provinces et régions sociosanitaires (limites de juin 2005), aux 2 ans*, CANSIM (base de données). [En ligne] : http://cansim2.statcan.gc.ca/cgi-win/cnsmcgi.exe?Lang=F&CNSM-Fi=CII/CII_1-fra.htm.
- Statistique Canada, 2010b, *Guide de l'Enquête sur la population active*. [En ligne] : <http://www.statcan.gc.ca/pub/71-543-g/71-543-g2010001-fra.htm>.
- Sterns, H., L., Kubitz Matheson, N., Schwartz Park, L., 1997, « Work and Retirement » dans Ferraro, K. F., Ed., *Gerontology. Perspectives and Issues*. Second Ed. New York, Springer, 171-192.
- Sullerot, E., 1986, *L'âge de travailler*. Paris, Fayard.
- Swedberg, R. 2005, *The Max Weber Dictionary : Key Words And Central Concepts*. Stanford, CA, Stanford Social Sciences.

- Tashakkori, A., Teddlie, C., 1998, *Mixed Methodology. Combining Qualitative and Quantitative Approaches*. Thousand Oaks, CA., Sage Publ., p. 108-111.
- Termotte, M., 1991, « Ce que pourrait être une politique de migration », in Henripin, J., Martin, Y., (dirs.), *La population du Québec, d'hier à demain*. Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 153-167.
- Thévenet, A., 1989, *Le quatrième âge*. Coll. «Que sais-je?» no 2454. Paris, Presses Universitaires de France.
- Thibaudeau, V., 1997, *Logique et expression de la pensée*. Boucherville, G. Morin, Éd.
- Thomas, D., 1998, *La participation dans les associations volontaires de personnes âgées : le cas de l'Abitibi-Témiscamingue*. Thèse de doctorat inédite en sciences humaines appliquées. Faculté des études supérieures de l'Université de Montréal (disponible en ligne via le répertoire des thèses canadiennes).
- Thomas, D., 2002, « La mobilisation des personnes âgées au Québec : des associations aux coalitions », *Les Cahiers de la FIAPA*, n° 2. Paris, Fédération internationale des associations de personnes âgées, 104-109.
- Thompson, E. P., 1979, « Temps, travail et capitalisme industriel », *Libre*, 5, 3-63.
- Thurz, D., Nusberg, C., Prather, H., Eds., 1995, *Empowering Older People. An International Approach*. London (Engl.), Cassell Ed.
- Thye, S., 2007, « Power, Theories of », dans Ritzer, G. Ed., *Blackwell Encyclopedia of Sociology*. Blackwell Publ. Blackwell Reference Online. <http://www.sociologyencyclopedia.com>.
- Touraine, A., 1997, *Pourrons-nous vivre ensemble? Égaux et différents*. Coll. Biblio Essais Livre de Poche n° 18. Paris, Fayard.
- Tremblay, M., Tremblay, P.-A., Tremblay, S. (dirs.), 2006, *Le développement social, un enjeu pour l'économie sociale*. Québec, Presses de l'Université du Québec, 37-47.
- Tremblay, R. R., Perrier, Y., 2006, *Savoir plus : outils et méthodes de travail intellectuel*. 2^e éd. Montréal, Les Éditions de la Chenelière. Voir les chapitres complémentaires qui sont offerts gratuitement [en ligne] à www.cheneliere.ca.
- Tremblay, S., 2006, « Hétéronomie ou coproduction du développement social. Réflexion sur l'usage du concept de développement social », dans Tremblay, M., Tremblay, P.-A., Tremblay, S. (dirs.), *Le développement social, un enjeu pour l'économie sociale*. Québec, Presses de l'Université du Québec, 37-47.
- Troyansky, D. G., 1992, *Miroirs de la vieillesse... en France au siècle des Lumières*. Trad. O. Bonis. Paris, Eshel.
- Trudeau, J.-F., Légaré, C., 2005, *Rapport d'évaluation. Réseau virtuel Mentorat Québec*. Montréal, Corporation Éducentre de Bois-de-Boulogne et Mentorat Québec.
- Turcotte, M., 2005, « L'engagement social et la participation à la vie communautaire : les populations des régions rurales et petites villes ont-elles véritablement l'avantage? », *Bulletin d'analyse - Régions*

- rurales et petites villes du Canada*, 6, 4, 1-23. Ottawa, Statistique Canada, n° 21-006-XIF au catalogue. Disponible sur Internet: www.statcan.gc.ca.
- Turcotte, M., Schellenberg, G., 2006, *Un portrait des aînés au Canada*. Ottawa, Statistique Canada, n° 89-519-XIF au catalogue. Disponible sur Internet: www.statcan.ca.
- Turgeon, J., Bernatchez, L., 2009, « Les données secondaires », dans Gauthier, B. (dir.), *Recherche sociale. De la problématique à la collecte des données*. 5^e éd. Québec, P.U.Q., 489-527.
- Turner, B. S., Ed., 2006, *The Cambridge Dictionary of Sociology*. Cambridge, UK, Cambridge University Press.
- Turner, J. H., Ed., 1998, *The Structure of Sociological Theory*. Sixth Ed. Belmont, CA, Wadsworth Publ.
- Turner, J. H., Ed., 2006, *Handbook of Sociological Theory*. New York, Springer.
- Vachon, B. (dir.), 1991, *Le Québec rural dans tous ses états. Textes produits aux États généraux du monde rural*. Montréal, Éd. Boréal.
- Vachon, B., 2002, « Développement régional et dynamique territoriale », Communication présentée au colloque de l'Association des économistes du Québec. Québec, mars 2002. Disponible sur Internet.
- Vaillancourt, Y., 2006, « Le développement social un enjeu fondamental », dans Tremblay, M., Tremblay, P.-A., Tremblay, S. (dirs.), *Le développement social, un enjeu pour l'économie sociale*. Québec, Presses de l'Université du Québec, 12-36.
- Vallerand, R. J. (dir.), 1994, *Les fondements de la psychologie sociale*. Boucherville, G. Morin, Éd.
- Vallerand, R. J. (dir.), 2006, *Les fondements de la psychologie sociale*. 2^e éd. Boucherville, G. Morin, Éd.
- Vallin, J., Meslé, F., 2010, « Espérance de vie : peut-on gagner trois mois par an indéfiniment? », *Population et société* (Institut national d'études démographiques de France) n° 473. [En ligne] : www.ined.fr.
- Vézina, A., Pelletier, D., 2004, « La participation à l'aide et aux soins des conjoints et des enfants auprès de personnes âgées nouvellement hébergées en centre d'hébergement et de soins de longue durée », *Canadian Journal on Aging/ Revue canadienne du vieillissement*, 23, 1, 59-71.
- Vézina, J., Cappeliez, P., Landreville, P., 2007, *Psychologie gériatrique*. Montréal, G. Morin, éd.
- Viriot Durandal, J.-P., 2001, « Empowerment et vieillissement ou l'âge et le pouvoir en question » in Legrand, M. (dir.), *La retraite : une révolution silencieuse*. Toulouse, Érès, 325-341.
- Viriot Durandal, J.-P., 2003, *Le pouvoir gris. Sociologie des groupes de pression de retraités*. Paris, Presses Universitaires de France.
- Viriot Durandal, J.-P. (dir.), 2002, *Le pouvoir gris? Tome 1 : Pouvoir et influence politique. Les Cahiers de la FIAPA n° 2*. Paris, Fédération internationale des associations de personnes âgées.
- Viriot Durandal, J.-P. (dir.), 2004, *Le pouvoir gris? Tome 2 : Influences économiques et sociales. Les Cahiers de la FIAPA, n° 3*. Paris, Fédération internationale des associations de personnes âgées.

- Vollet, D., Callois, J.-M., Roussel, V., 2005, « Impact of Retirees on Rural Development: Some Observations from the South of France », *The Journal of Regional Analysis and Policy*, 35, 2, 54-58.
- West, G. E., Delisle, M.-A., Simard, C., Drouin, D., 1996, « Leisure activities and Service Knowledge and Use among the Rural Elderly », *Journal of Aging and Health*, 8, 2, 254-279.
- Willems, E., 1970, *Dictionnaire de sociologie*. Adaptation française par A. Cuvillier. Paris, M. Rivière et Cie.
- Wilson, J., Musick, M. A., 1997, « Work and Volunteering : The Long Arm of the Job », *Social Forces*, 76, 1, 251-272.
- Wrong, D. H., 1995, *Power: its Forms, Bases, and Uses*. New Brunswick, N. J.
- Zay, N., 1981, *Dictionnaire-manuel de gérontologie sociale*. Québec, Les Presses de l'Université Laval.

ANNEXE 1

DÉFINITIONS DU CONCEPT DE FORCE PROPOSÉES DANS QUELQUES DICTIONNAIRES

Le *Dictionnaire de l'Académie française* définit la *force* en ces termes²⁹⁰:

« Faculté naturelle d'agir vigoureusement. Il se dit proprement en parlant de l'Homme et des animaux. *Force physique. Force musculaire* [...].

On dit aussi *Forces* au pluriel quand il s'agit de l'Ensemble ou du concours de plusieurs énergies spéciales. *Les forces du corps. Réparer ses forces* [...].

La force de l'âge, l'âge où un être organisé est dans toute sa force. Il se dit surtout en parlant de l'Homme. *Être dans la force de l'âge* [...].

Il se dit figurément en parlant de la Volonté, du caractère, de la sensibilité et désigne la Fermeté d'âme, le courage qui font braver les obstacles ou supporter le malheur, les maux, les tourments [...].

Il se dit aussi figurément de l'Esprit, de l'imagination, du génie, etc., et signifie Aptitude à réfléchir, à concevoir, à produire. *La force, les forces de l'intelligence. Par la force de son génie* [...].

Il se dit également de l'Habileté, du talent, de l'expérience qu'on a dans un art, dans un exercice, etc.; et, en général, des Ressources dont on peut disposer, des facultés, du bien, du crédit, du pouvoir, etc., dont on jouit [...]. *Ses adversaires ne sont pas de sa force* [...]. *Les forces d'un parti. Ce serait ôter au gouvernement ce qui fait sa force* [...].

Être de force à, Être assez fort pour. *Il est de force à lutter contre deux hommes*. Par extension, il signifie Être assez habile pour. *Il est de force à persuader les plus incrédules*. Ironiquement, *Il est de force à faire cette sottise*, Il est capable de la faire.

Il se dit aussi de la Puissance d'un peuple, d'un État, de tout ce qui contribue à le rendre ou à le maintenir puissant [...].

La force d'une armée, Ce qui la rend redoutable. *La discipline est ce qui fait la principale force des armées*.

Être en force. Être en nombre pour défendre et attaquer. On dit de même *Venir en force, se présenter en force*.

La force d'une place, Ses moyens de défense, ses fortifications, sa garnison, etc.

Au pluriel, il se dit particulièrement des Troupes d'un État. *Concentrer ses forces. Combattre à forces égales* [...].

²⁹⁰ Source : <http://definition.ptidico.com/force.html>. Page consultée le 3 novembre 2010. Il s'agit d'extraits des définitions proposées.

Il signifie encore Contrainte ou Pouvoir de contraindre. *User de force. Employer la force* [...]. *La force publique* [...].

Force armée, Tout corps de troupes, en tant qu'il peut être requis pour faire exécuter la loi ou les mesures des agents de l'autorité, lorsqu'il y a résistance de la part des citoyens [...].

Force est demeurée à la loi, Les magistrats chargés de l'exécution de la loi l'ont emporté sur toutes les résistances.

Fam., *Force est, force m'est, etc.*, s'emploient pour marquer la Nécessité absolue de faire quelque chose. *Je voudrais bien demeurer, mais force m'est de partir. Force lui fut de se taire* [...] ».

Les auteurs du dictionnaire électronique consulté ajoutent ce qui suit (*ibid.*)²⁹¹ :

« Il se dit également de la Propriété qu'ont certaines choses d'imprimer à d'autres une impulsion plus ou moins grande, de les mettre en mouvement. La force d'un levier, d'un ressort, d'un moteur.

Il se dit, quelquefois, de l'Impulsion qu'a reçue le corps poussé, lancé, jeté [...]. La force d'une balle, d'un obus.

Il signifie particulièrement Impétuosité. La force de l'eau, du courant [...].

Il signifie aussi Énergie, activité, intensité d'action. La force d'un poison, d'un remède. [...]. Par extension, La force d'une passion, d'un sentiment. [...].

Dans le sens qui précède, il s'applique particulièrement à l'Énergie du style, des expressions, etc. La force du style. Des vers pleins de force et d'éclat [...].

FORCE se dit encore particulièrement de la Valeur d'un raisonnement, d'une preuve, d'une raison, etc. La force d'un argument, d'une preuve, d'une objection [...].

Il se dit en outre, figurément, de l'Autorité, de l'influence d'une chose. Les lois étaient sans force. Cette coutume avait force de loi [...].

La force des choses, La nécessité qui résulte logiquement d'une situation [...].

La force de la vérité, Le pouvoir que la vérité a sur l'esprit des hommes [...].

Il se dit en général, surtout dans le langage didactique, de Toute cause ou puissance à laquelle on attribue la propriété de produire ou de déterminer certains effets, certains phénomènes. Les diverses forces répandues dans la nature. La force centripète. La force centrifuge. La force d'attraction. Force vitale.

En termes de Mécanique, Force motrice, Force qui produit un mouvement actuel; Force morte, Celle qui, étant développée ou employée, peut produire un tel mouvement, mais dont l'effet est actuellement neutralisé.

²⁹¹ Encore là, il s'agit d'extraits de la page Web.

Force d'inertie, La résistance qu'oppose un mobile à ce qui doit le mettre en mouvement quand il est au repos.

Il signifie figurément Résistance passive, qui consiste principalement à ne pas obéir. Ils opposèrent la force d'inertie aux mesures de l'autorité ».

Un autre dictionnaire énumère les éléments ci-dessous²⁹²:

« [...] Puissance, supériorité.

Force se dit des États que l'on compare à un corps vivant [...].

Supériorité physique de force ; pouvoir de contraindre [...].

Violence. Employer la force [...].

Aptitude à concevoir, à combiner, à réfléchir, à imaginer. Avoir une grande force de tête, de conception.

Habileté, talent, expérience qu'on a dans un art, dans un exercice, dans une science [...].

Il se dit de l'énergie morale. Il lui manque la force d'âme [...].

Impétuosité. La force de l'eau, du courant.

Force se dit aussi de la puissance de résistance. La force d'une poutre, d'un drap, d'une toile.

Terme de mécanique. Toute cause de mouvement [...].

Deux forces appliquées en un même point. La résultante des forces.

Au sens métaphysique, les forces, les substances qui sont causes; ce qui est à la fois substance et cause des phénomènes. L'esprit est une force. L'âme, la monade sont des forces [...].

Par extension, en parlant des choses, intensité, énergie, efficacité. La force de la chaleur [...].

En parlant des choses intellectuelles et morales.

Il se dit du discours, du style, des expressions, pour signifier l'action puissante exercée sur l'esprit. La force du style.

Il se dit du raisonnement, des preuves pour exprimer l'action par laquelle ils s'imposent à l'esprit ».

²⁹² <http://www.dico-definitions.com/dictionnaire/definition/10730/Force.php> (extraits). Page consultée le 3 novembre 2010

Le Wiktionnaire ajoute l'énoncé suivant qui fait la synthèse des diverses acceptions du concept de force²⁹³ :

Le mot force peut désigner un pouvoir mécanique (Dans le langage courant, la mécanique est le domaine des machines, moteurs, véhicules, organes (engrenages, poulies,...) sur les choses, et aussi, métaphoriquement, un pouvoir de la volonté ou encore une vertu morale "cardinale" équivalent au courage [...]).

De son côté, un rédacteur du dictionnaire en ligne Wikipédia résume en ces termes l'histoire du concept de force dans le domaine de la physique²⁹⁴ :

Le concept de force est ancien, mais il a mis longtemps à obtenir une définition utilisable. En effet, à la différence de grandeurs physiques telles que la longueur ou la masse qui sont représentées par des grandeurs scalaires, les forces ne peuvent être représentées que par des vecteurs. Les représentations vectorielles des forces doivent être distinguées des forces proprement dites. Certains philosophes et physiciens, dits opérationnalistes ou instrumentalistes au sujet des forces nient qu'il existe des forces : selon eux les vecteurs de forces utilisés en mécanique sont des outils utiles du physicien, mais ils ne décrivent rien dans la réalité. Un de leurs arguments est que les forces sont imperceptibles. Les réalistes au sujet des forces, à l'opposé, soutiennent que les vecteurs de forces réfèrent à des forces qui existent indépendamment de leur représentation. À l'objection selon laquelle les forces seraient imperceptibles, ils répondent souvent que la perception tactile ou le sens musculaire nous permettent d'expérimenter de telles entités physiques.

On retrouve des définitions semblables dans les autres dictionnaires consultés²⁹⁵.

²⁹³ <http://www.techno-science.net/?onglet=glossaire&definition=1661>. Page consultée le 3 novembre 2010.

²⁹⁴ <http://fr.wikipedia.org/wiki/Force>. Page consultée le 3 novembre 2010.

²⁹⁵ Entre autres : <http://fr.wikipedia.org/wiki/Force>; <http://www.thefreedictionary.com>. Pages consultées durant l'automne 2010. Voir aussi les notes infrapaginales des sections 1.2 de ce chapitre et 2.1 du chapitre précédent.

